

Groupe
Hydro
Ottawa

Rapport annuel 2025

**Intégrer
les progrès.
Propulser
l'avenir.**





Table des matières

Qui nous sommes	2
Message du président du conseil d'administration et du président et chef de la direction	6
Faits saillants financiers	10
Cap vers un avenir énergétique intelligent – progression de notre stratégie en huit points	12
Tenir notre promesse en matière de durabilité	24
Analyse de la direction	38
États financiers consolidés	66
Gouvernance et rémunération des dirigeants	117



Balayez le code QR
pour consulter le rapport annuel en ligne.

Reconnaissance territoriale

Le Groupe Hydro Ottawa reconnaît les peuples autochtones ainsi que leurs territoires sur lesquels nous travaillons et vivons. Nous reconnaissons les territoires ancestraux non cédés des peuples des Premières Nations, des Inuits et des Métis, qui se considèrent natifs de l'Île de la Tortue. Nous reconnaissons que cette terre est partagée par des traités historiques, développée dans le cadre de traités contemporains et qu'elle continue d'être un territoire non cédé.



Qui nous sommes



Le Groupe Hydro Ottawa¹ est une entreprise diversifiée du secteur de l'énergie durable détenue entièrement par la Ville d'Ottawa. Notre mission repose sur notre volonté de montrer la voie vers un avenir énergétique intelligent. Par l'intermédiaire de nos filiales, nous proposons des solutions durables qui améliorent l'autonomie de nos clients et dynamisent notre communauté.

Que ce soit pour distribuer l'électricité aux communautés que nous desservons (Hydro Ottawa limitée), exploiter le plus important producteur d'énergies renouvelables appartenant à une municipalité en Ontario (Portage Énergie), mettre en œuvre des solutions énergétiques novatrices (Envari Solutions énergétique) ou assurer la connectivité de la communauté grâce à la fibre optique (réseaux hiboo), le Groupe Hydro Ottawa est un partenaire de confiance pour favoriser le dynamisme et la durabilité dans la région de la capitale nationale.

¹ Dans certaines sections du Rapport annuel, la Société est désignée par sa dénomination sociale, c'est-à-dire « Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. »

Ancrée depuis plus d'un siècle dans notre communauté, notre entreprise assure un service indispensable à la capitale nationale. Le Groupe Hydro Ottawa a la responsabilité de contribuer positivement à la communauté où il exerce ses activités en faisant des investissements, en établissant des partenariats et en offrant un environnement de travail accueillant et respectueux.

Aujourd'hui, nous sommes fiers de continuer à concilier croissance, gestion responsable de l'environnement et responsabilité sociale, tout en ouvrant la voie vers un avenir énergétique intelligent et durable.

Électricité Canada a attribué au Groupe Hydro Ottawa la désignation de « chef de file pour l'électricité durable^{MC}»



Chef de file en matière d'électricité durable

Notre vision

Le Groupe Hydro Ottawa – un partenaire d'excellence dans un avenir énergétique intelligent

Nos principaux piliers



Durabilité



Innovation



Communauté

Propulser un avenir plus radieux



- Alimentation sûre et fiable en électricité pour plus de 377 000 clients résidentiels et commerciaux
- Territoire de service de 1 116 km² dans la ville d'Ottawa et la municipalité de Casselman
- Exploitation en continu d'environ 6 500 km de lignes et de câbles, 90 postes et 40 000 transformateurs

propulser • la communauté



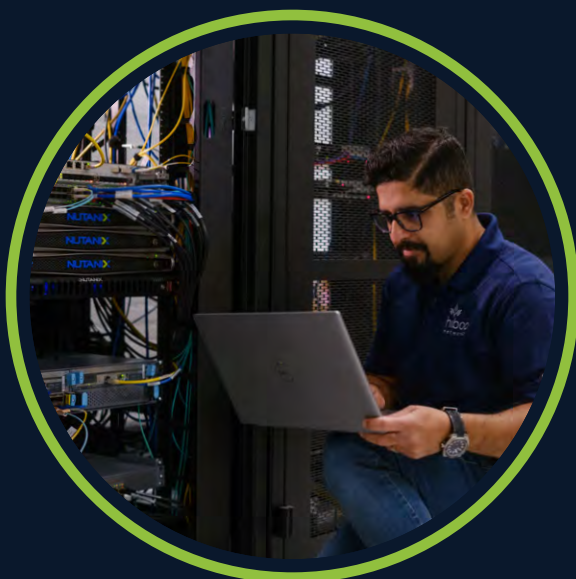
- Plus important producteur d'énergie verte appartenant à une municipalité en Ontario, dont la puissance installée de 131 MW permet d'alimenter 110 000 clients résidentiels
- Centrales au fil de l'eau, installations solaires et centrales aux gaz d'enfouissement
- Activités de production en Ontario, au Québec et dans l'État de New York

propulser • la durabilité



- Solutions énergétiques novatrices pour les entreprises, les administrations publiques et les entreprises de services publics
- Services électriques, mécaniques et consultatifs et d'éclairage
- Un seul partenaire de la conception à l'achèvement des projets

propulser • les solutions énergétiques



- Seul fournisseur de services Internet appartenant à une municipalité dans la région de la capitale nationale
- Réseau à large bande et à haute vitesse sécurisé et évolutif
- Nouvelles solutions numériques pour les entreprises et les communautés

propulser • la connectivité

Message du président du conseil d'administration et du président et chef de la direction

Au nom du conseil d'administration, de la direction et du personnel du Groupe Hydro Ottawa, nous avons l'honneur de présenter le Rapport annuel 2025 à notre actionnaire, la Ville d'Ottawa. Ce rapport annuel constitue le cinquième et dernier compte rendu des progrès réalisés dans le cadre de notre *Orientation stratégique 2021-2025*.

Une fois de plus, nous sommes ravis de tracer un portrait complet des résultats de l'année écoulée. Toutefois, pour rendre pleinement justice à ce résumé des réalisations de l'entreprise – et répondre aux parties prenantes en quête d'analyses éclairantes –, il est essentiel de le replacer dans un contexte beaucoup plus vaste que le cycle d'un seul exercice.

L'année 2025 a marqué l'aboutissement d'un cycle de planification stratégique de cinq ans au cours duquel le Groupe Hydro Ottawa a fait l'objet d'une transformation en profondeur. L'entreprise qui a terminé l'année écoulée était fort différente de celle qui avait amorcé l'année 2021. Au cours d'une période jalonnée de perturbations historiques, nous avons fait preuve d'une résilience exceptionnelle, tant sur le plan des activités que sur celui de la culture d'entreprise. Notre architecture organisationnelle a été remaniée en profondeur à la suite d'une restructuration financière et de l'ajout de nouveaux champs d'activité. Le profil démographique de notre personnel a aussi grandement évolué – notre effectif compte davantage de nouvelles recrues et il est désormais plus jeune, plus diversifié et plus rompu à l'utilisation des outils et technologies numériques.

En termes simples, l'ampleur de notre évolution récente a été considérable et le rythme du changement, particulièrement soutenu.

Pourtant, nous savons que la complexité et l'incertitude des cinq dernières années continueront de s'accroître. Comme nous l'expliquons ci-après, nous avons actualisé notre stratégie d'affaires afin de continuer à prospérer et à offrir de la valeur à nos clients dans un environnement externe marqué par des turbulences.

Dans cette perspective, l'année 2025 peut être considérée comme une période charnière entre deux chapitres déterminants de l'histoire de notre entreprise.

Générer de la valeur grâce à des rendements solides et stables

En 2025, nous avons affiché de solides résultats dans nos principaux champs d'activité. Nos produits consolidés tirés de la distribution d'électricité, de la production d'énergies renouvelables, des solutions énergétiques et des télécommunications (déduction faite de ceux tirés du recouvrement des coûts liés à l'électricité) ont dépassé

395 millions de dollars. Ces résultats nous ont permis de dégager un bénéfice net de 35,4 millions. Sur cette base, nous verserons à notre actionnaire des dividendes de 22,1 millions.

Chacune de nos filiales a franchi un jalon important. Dans le secteur de la distribution d'électricité, nous avons réalisé le plus important investissement annuel de notre histoire dans le réseau. Du côté des solutions énergétiques, nous avons enregistré des produits records pour la cinquième année consécutive. Enfin, dans notre plus récent champ d'activité, celui des télécommunications, nous avons conclu des marchés avec d'importants clients commerciaux et institutionnels.

Du point de vue de la croissance à long terme, le jalon le plus marquant a sans doute été le virage stratégique amorcé dans nos activités de production d'énergies renouvelables. Nous avons adopté une approche active axée sur le développement en mettant en chantier une série de projets de production solaire et de stockage d'énergie par batteries totalisant 800 mégawatts. Cette évolution témoigne de notre ambition d'être un chef de file de la révolution énergétique durable et de tirer parti des possibilités de croissance liées à l'augmentation de la demande de ressources propres en Ontario et ailleurs.

Faire preuve de leadership et offrir des solutions en matière d'énergie durable

Nos réalisations en 2025 confirment deux réalités importantes : la transition vers une énergie durable est bel et bien en cours et le Groupe Hydro Ottawa se positionne à l'avant-garde de l'action dans notre communauté.

Les exemples de progrès à grande échelle sont nombreux. À titre de partenaire principal dans le cadre du projet phare d'électrification du parc d'autobus de la Ville, nous avons facilité le déploiement d'autobus à zéro émission supplémentaires en installant des équipements et des bornes de recharge. Nous avons soutenu des mesures de décarbonation – thermopompes, chaudières électriques, modernisation de l'éclairage et systèmes d'immatriculation – dans de nombreux bâtiments municipaux, logements communautaires et sites importants comme l'aéroport d'Ottawa. Notre programme Accélérateur de rénovations d'Ottawa connaît un tel succès auprès des propriétaires immobiliers désireux de réduire leurs émissions et leurs coûts que tous les fonds offerts sont maintenant engagés.

Par ailleurs, nous avons également accompli un travail en coulisses en menant une série d'initiatives moins visibles : soutien aux propriétaires résidentiels souhaitant installer des panneaux solaires de toit, établissement de partenariats avec des écoles soucieuses d'améliorer la qualité de l'air pour les élèves et réduction de notre propre empreinte carbone grâce à la diminution des émissions associées aux nouveaux postes et à l'électrification accrue de notre parc de véhicules de service.

Les solutions mises en œuvre en 2025 – qu'elles soient de grande ou de petite envergure et déployées dans la communauté ou au sein de notre entreprise – nous ont permis de progresser davantage vers l'avenir énergétique durable que nous nous sommes engagés à bâtir.

Renforcer et soutenir notre communauté

En tant qu'entreprise appartenant à une municipalité, nous assumons pleinement notre responsabilité de contribuer au bien public. Notre communauté compte sur nous pour assurer une présence et un service indéfectibles ainsi que pour jouer un rôle essentiel non seulement dans la préservation, mais aussi dans l'amélioration de sa qualité de vie.

Le respect de ce contrat social commence par la prestation des services d'électricité qui constituent un pilier essentiel de notre mode de vie. En 2025, nous avons réalisé des investissements historiques dans notre réseau : 102 millions de dollars pour le remplacement d'infrastructures vieillissantes et le renforcement de notre capacité et 87 millions pour le raccordement de nouveaux clients et l'appui de projets d'infrastructures municipales. Ces mesures nous ont permis de maintenir une fiabilité optimale, si bien que nos clients ont été alimentés en électricité, en moyenne, 99,97 pour cent du temps. Fait notable, nous avons également établi un nouveau record en matière de sécurité au sein de notre entreprise, soit 1,5 million d'heures de travail sans accident entraînant une perte de temps.

Alors que notre ville poursuit une ambitieuse trajectoire de développement, nous avons concentré nos efforts sur la mise en place de systèmes énergétiques durables et résilients qui soutiendront la croissance à long terme d'Ottawa. En 2025, nous avons élaboré un plan d'investissement dans le réseau pour les cinq années suivantes, lequel a été soumis à l'approbation de notre organisme de réglementation, la

Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO). Au moment de mettre la dernière main au présent rapport annuel, nous avons reçu la décision de la CEO et nous nous préparons maintenant à entreprendre une expansion et une modernisation sans précédent de notre réseau de distribution.

Pour le Groupe Hydro Ottawa, le rôle de bâtisseur et de promoteur de la communauté va bien au-delà de la simple gestion des infrastructures physiques. En 2025, nous avons poursuivi notre longue tradition en redonnant à la communauté où nous exerçons nos activités. Ainsi, nous avons versé près de 450 000 \$ à des partenaires locaux – notamment le Centre de santé mentale du Royal Ottawa et Centraide de l'Est de l'Ontario – sous forme de dons de l'entreprise et de montants recueillis dans le cadre de la campagne annuelle de collecte de fonds de nos employés. Par ailleurs, dans un contexte économique difficile, nous sommes heureux d'avoir soutenu des fournisseurs locaux en consacrant 115 millions de dollars à l'achat de biens et services dans la région, soit une hausse de 30 pour cent par rapport à 2024.

Une nouvelle stratégie pour préparer l'avenir

En jetant un regard sur la période de 2021 à 2025, nous sommes fiers de la transformation accomplie et du chemin parcouru. Mais comme le dit l'adage, « le passé n'est qu'un prologue ». Dans un contexte d'affaires en constante évolution marqué par une forte accélération de la transition vers l'énergie durable, notre regard et notre enthousiasme sont résolument tournés vers l'avenir.

Dans cet esprit, nous sommes ravis de présenter, en parallèle au présent rapport annuel, notre *Orientation stratégique 2026-2030*. Cette stratégie renouvelée constitue le plan d'action du Groupe Hydro Ottawa pour transformer et repenser sa façon de faire des affaires à la lumière de forces motrices et de pressions comme l'électrification, l'intelligence artificielle, les phénomènes météorologiques extrêmes, la cybersécurité et l'énergie distribuée. Elle trace la voie qui nous permettra de relever les défis et de saisir les possibilités pour en faire des tremplins vers le succès.

Nous sommes convaincus que nos divers champs d'activité continueront de procurer une valeur importante à nos clients, tout en constituant à la fois un rempart contre l'incertitude et une voie d'accès privilégiée vers un avenir durable.




Bernie Ashe

Bernie Ashe
Le président du conseil
d'administration



Bryce Conrad

Bryce Conrad
Le président et
chef de la direction



**Bâtir des
communautés
plus solides et
plus saines**



Journée des besoins spéciaux à la Foire de la capitale — un soutien qui perdure depuis 25 ans

Le Groupe Hydro Ottawa est bien plus qu'un simple fournisseur d'énergie – nous sommes un acteur engagé dans la communauté, déterminé à favoriser la prospérité ainsi que le bien-être des familles et des résidents auxquels nous fournissons des services.

En 2025, nous avons eu le plaisir de célébrer le 25^e anniversaire de notre partenariat avec la Foire de la capitale pour l'organisation de la Journée des besoins spéciaux. Cette activité permet de créer un environnement inclusif en rendant la foire beaucoup plus accessible aux personnes ayant des limitations développementales ou physiques. Ainsi, dans cet environnement plus calme, les bruits sont atténués, les manèges fonctionnent au ralenti et la foule est moins nombreuse. Grâce à l'engagement de nos employés et retraités bénévoles, nous contribuons à la création d'un environnement chaleureux et inclusif, permettant à chacun de s'épanouir et aux familles de construire des souvenirs inoubliables.

Faits saillants financiers

Le Groupe Hydro Ottawa assume sa double responsabilité de fournir un service essentiel à ses clients et de générer un rendement pour son actionnaire, la Ville d'Ottawa.

Sachant que notre bénéfice soutient le financement de programmes et de services municipaux qui sont essentiels au bien-être de la communauté, nous restons déterminés à créer une valeur maximale à court et à long terme.

L'année 2025 a été marquée par un solide rendement dans l'ensemble de nos principaux champs d'activité. Nous avons réalisé des investissements records dans notre réseau de distribution et nous nous sommes positionnés favorablement pour notre croissance à long terme en renforçant notre capacité financière et en faisant progresser de nouvelles possibilités d'expansion de nos activités.



396,6 M\$

Produits (déduction faite de ceux tirés du recouvrement des coûts liés à l'électricité)¹



35,4 M\$

Bénéfice net²



232,6 M\$

Dépenses en immobilisations³



3,0 G\$

Actifs



Plus de 620 GWh

Production d'électricité propre



6,4 pour cent

Rendement des capitaux propres

¹ Cette mesure financière non conforme aux principes comptables généralement reconnus reflète les produits tirés de la distribution d'électricité, de la production d'énergies renouvelables, des solutions énergétiques et des services de télécommunications. Elle ne prend pas en compte les coûts liés à l'électricité, qui sont recouverts auprès de la clientèle au moyen des tarifs établis par l'organisme de réglementation provincial.

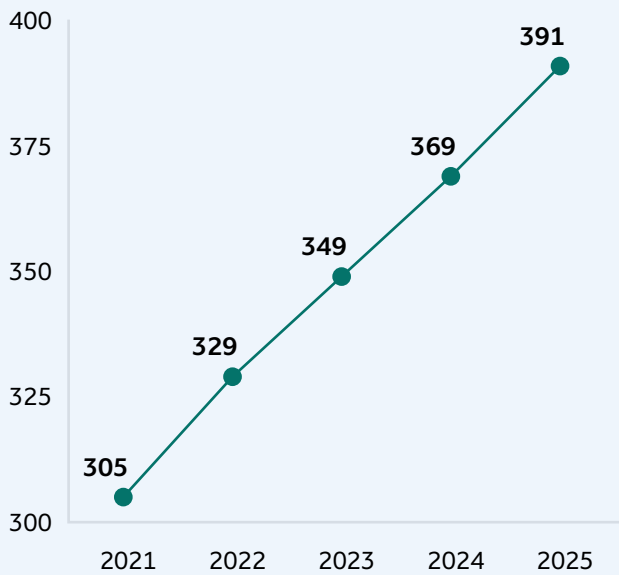
² Ce montant représente le bénéfice net après la variation nette des soldes réglementaires.

³ Les dépenses en immobilisations englobent les investissements dans notre réseau de distribution, notre parc de production, nos systèmes technologiques, nos équipements et nos installations.

Bénéfice net (en millions de dollars)

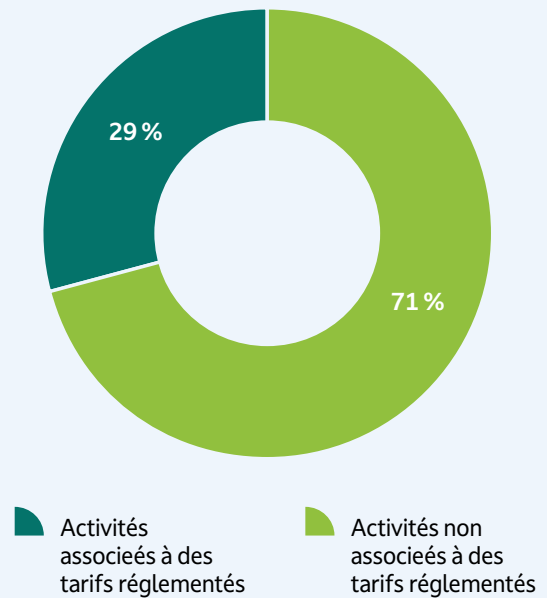


Dividendes cumulatifs (en millions de dollars)



Répartition des produits (2025)

Évolution à long terme de la croissance et de la diversification des produits



Cap vers un avenir énergétique intelligent



Progression de notre stratégie en huit points

Notre *Orientation stratégique 2021-2025* présentait un plan équilibré visant à favoriser une croissance durable, à renforcer l'efficacité opérationnelle et à améliorer notre performance en matière de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

En 2025, nous avons mené à bien notre cycle de planification stratégique de cinq ans en atteignant un éventail de réalisations et de résultats qui ont fait progresser notre parcours vers un avenir énergétique intelligent.

Propulser un avenir durable – plan d'investissement 2026-2030 dans notre réseau de distribution

Un jalon important franchi en 2025 a été le dépôt, auprès de la Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO), de notre prochain plan d'investissement quinquennal dans notre réseau, aux fins d'approbation. Comme les tarifs facturés à nos clients sont réglementés par la CEO, nous devons continuellement actualiser nos plans d'immobilisations et d'exploitation afin de répondre aux besoins de notre ville en pleine croissance.

Le paysage énergétique de notre communauté évolue rapidement. Nous devons investir dans nos infrastructures électriques pour assurer un avenir fiable et durable. Notre plan d'investissement repose sur quatre priorités : croissance et électrification; renouvellement des infrastructures vieillissantes; modernisation du réseau; et résilience du réseau.

Il est important de souligner que nous avons élaboré notre demande tarifaire à la lumière de vastes consultations tenues auprès des clients résidentiels et commerciaux de la région de la capitale nationale. Nous avons défini nos priorités à partir des échanges menés en plusieurs phases avec nos clients

concernant les services qu'ils privilégient, les options en matière d'investissement dans le réseau et les répercussions prévues des différentes stratégies d'investissement sur les tarifs d'électricité. Nos propositions ont reçu un accueil très positif : en moyenne, 87 pour cent de nos clients ont approuvé notre approche.

Après avoir déposé notre plan d'investissement, nous avons pris part de manière constructive au processus décisionnel ouvert et transparent de la CEO. Nous avons notamment dû répondre à des questions et fournir les renseignements supplémentaires demandés par le personnel professionnel de la Commission ainsi que par des groupes de clients et de parties prenantes.

Au moment de la mise sous presse du présent rapport annuel, nous avons reçu la décision de la CEO concernant notre demande tarifaire pour la période de 2026 à 2030. Nous sommes impatients de mettre notre plan à exécution et de construire un réseau plus durable, résilient et fiable afin d'alimenter notre communauté en électricité pour les générations à venir.



Balayez le code QR

pour en savoir plus sur notre
Plan d'investissement 2026 à 2030.

Rendre nos activités carboneutres d'ici 2030

Le Groupe Hydro Ottawa aspire non seulement à rendre ses activités carboneutres, mais aussi à devenir la première compagnie d'électricité appartenant à une municipalité au Canada à atteindre ce jalon important. Tout au long de 2025, nous avons fait progresser notre plan d'action en nous concentrant sur les aspects les plus susceptibles de contribuer à la réduction de nos émissions.

En plus des renseignements ci-après, on trouvera dans la section « Tenir notre promesse en matière de durabilité » du présent rapport de l'information supplémentaire sur les efforts que nous déployons pour réduire le plus possible les émissions de gaz à effet de serre.

Réduire l'empreinte carbone de nos postes électriques

À mesure qu'Ottawa poursuit sa croissance, on observe une augmentation de la demande d'électricité et de la nécessité d'ajouter de nouveaux postes pour renforcer la capacité de notre réseau. Nous envisageons cette expansion dans une optique de durabilité, en misant sur des solutions novatrices de conception et de construction à faibles émissions de carbone.

Le projet du poste de Piperville constitue notre démonstration de faisabilité. Ce poste, qui a été construit en 2025 et dont la mise en service est prévue en 2026, affiche une empreinte carbone inférieure de 13 pour cent à celle de ses prédécesseurs grâce à l'utilisation de matériaux à faible teneur en carbone.

Nous utiliserons le profil à faible empreinte carbone du poste de Piperville comme modèle pour les nombreux autres postes en développement, tout en continuant d'explorer des mesures supplémentaires de réduction des émissions de carbone pour les futurs projets de construction.

Gérer les émissions de SF₆

L'hexafluorure de soufre (SF₆) est un puissant gaz à effet de serre utilisé comme isolant dans les équipements électriques. Malgré les améliorations apportées à l'étanchéité de ces équipements, les compagnies d'électricité se heurtent à des obstacles importants lorsqu'elles tentent de réduire les émissions fugitives pouvant survenir au cours des inspections et de l'entretien de ces équipements ou découler de leur détérioration.

En 2025, nous avons réalisé des progrès considérables dans le renforcement de nos pratiques de gestion du SF₆ en mettant en place un système amélioré de suivi des stocks de ce gaz et de son utilisation dans les équipements en service et en élaborant un protocole officiel d'estimation et de déclaration du SF₆. De plus, pour les besoins de la mise à jour de nos plans de gestion des infrastructures de distribution, nous avons recensé un groupe cible d'équipements à risque à remplacer en priorité dans le cadre d'une démarche proactive, ce qui contribuera à réduire le plus possible les risques de défaillance et les émissions fugitives de SF₆ qui pourraient en découler. L'exploration et la vérification de solutions respectueuses de l'environnement pour le remplacement du SF₆ sont également demeurées une priorité.



Devenir le partenaire de prédilection pour les projets phares portant sur l'énergie verte et la réduction des émissions de carbone dans notre communauté



En tant que partenaire incontournable pour les solutions énergétiques novatrices, nous concrétisons les ambitions de nos clients à chaque étape de leur parcours de décarbonation.

Propulser l'avenir du transport en commun

Un réseau de transport durable est la pierre angulaire d'une ville du XXI^e siècle. En 2025, nous avons continué d'investir dans les infrastructures pour aider Ottawa à atteindre son objectif à long terme consistant à répondre aux besoins de mobilité grâce à des modes de transport durables.

L'électrification du parc d'autobus municipal est demeurée l'une de nos principales priorités. Nous avons facilité le déploiement d'autobus à zéro émission supplémentaires en installant des équipements et des bornes de recharge et en assurant la modernisation des systèmes d'alimentation en électricité aux emplacements concernés. Nous avons également fait progresser l'aménagement d'un nouveau poste électrique qui fournira la capacité nécessaire à la recharge des autobus et demeurons en bonne voie pour sa mise en service en 2027.

En parallèle, nous avons soutenu l'expansion continue du réseau de train léger d'Ottawa grâce à l'installation d'infrastructures et à la mise à l'essai du système d'alimentation électrique.

Aider les propriétaires d'immeubles à réduire leurs coûts et leurs émissions

À la suite de son lancement réussi en 2024 et de son adoption rapide par les parties prenantes locales, notre programme Accélérateur de rénovations d'Ottawa (ARO) a connu un bel essor au cours de l'année écoulée. Cette initiative d'une durée de trois ans administre une enveloppe fédérale de 10 millions de dollars visant à aider les propriétaires d'immeubles à réduire leurs coûts et leurs émissions en effectuant des rénovations écoénergétiques majeures.

En 2025, la portée du programme a été élargie pour inclure une formation spécialisée et des études de faisabilité. Cette amélioration nous a permis d'offrir à nos clients commerciaux et industriels un soutien et des conseils d'experts afin de les aider à personnaliser leurs plans et à établir efficacement leurs priorités en matière d'investissement. À la fin de l'année, environ 150 études portant sur des bâtiments avaient bénéficié d'un financement dans le cadre du programme.

Près de la moitié des études réalisées dans le cadre de l'ARO visaient le secteur du logement abordable. Le programme contribue à renforcer notre partenariat avec la Société de logement communautaire d'Ottawa en permettant de cerner des possibilités d'économie d'énergie et de réduction des émissions de carbone dans l'ensemble du parc immobilier de cet organisme.



Accélérer la transformation numérique pour permettre l'adoption de pratiques opérationnelles durables



Dans un contexte de changements technologiques rapides qui touchent tous les aspects de notre vie, les attentes à l'égard de capacités numériques de premier ordre ne cessent de croître. Le Groupe Hydro Ottawa s'adapte continuellement pour répondre aux besoins de ses clients et de ses employés en intégrant des solutions de pointe à ses activités et en transférant un plus grand nombre de ses outils de travail vers les plateformes numériques et Web.

Renforcer notre cybersécurité

Pour alimenter en électricité la capitale d'un pays du G7, il faut faire preuve d'une vigilance de tous les instants en protégeant nos systèmes, nos infrastructures et les renseignements de nos clients contre les cybermenaces. Grâce à notre programme de cybersécurité en bonne et due forme, nous déployons un éventail d'outils, d'approches de gestion des risques, de technologies, de formations et de pratiques exemplaires pour nous protéger contre les attaques et les accès non autorisés.

En 2025, l'amélioration continue de notre programme et de notre état de préparation en matière de cybersécurité a pris plusieurs formes : renforcement de la protection des systèmes d'information essentielle et de technologies opérationnelles; participation à GridEx, le principal exercice de sécurité des réseaux électriques en Amérique du Nord; mise en service d'un nouveau centre de données organisationnel de secours; et élargissement des campagnes de formation et de sensibilisation destinées au personnel. À l'avenir, la maturation continue de notre programme et de nos contrôles demeurera un impératif essentiel.

Modernisation de notre réseau

En 2025, nous avons élaboré l'architecture des initiatives fondamentales de notre feuille de route à long terme visant à renforcer la fiabilité et la résilience de notre réseau, tout en offrant à nos clients un meilleur contrôle de leur consommation d'énergie. Le système évolué de gestion de la distribution, qui intégrera les principaux systèmes opérationnels au sein d'une plateforme unifiée, constitue un élément central à cet égard. En parallèle, nous avons commencé à nous préparer en vue du déploiement d'une infrastructure de mesurage de prochaine génération qui améliorera la surveillance et le contrôle du réseau, tout en permettant à la clientèle d'avoir accès à des analyses et à des outils fondés sur des données.

Dans la demande tarifaire soumise à la CEO, nous avons présenté des plans de projet détaillés mettant en évidence les avantages dont bénéficieront nos clients. À la suite de l'approbation de notre grille tarifaire par la CEO, nous finalisons maintenant la portée et le calendrier de ces projets et accélérons la mise en œuvre de cette transformation.



Promouvoir les ressources énergétiques distribuées et en tirer parti

Les clients cherchent de nouvelles façons de participer au fonctionnement du réseau électrique, notamment grâce à des ressources énergétiques distribuées (RED), comme la production solaire, le stockage d'énergie et la gestion de la demande.

D'année en année, le Groupe Hydro Ottawa intègre davantage de RED dans ses outils de planification et d'exploitation du réseau et trouve de nouveaux moyens d'en maximiser la valeur pour les clients.

Répondre aux besoins locaux grâce à des solutions locales

En 2025, nous avons lancé un nouveau programme phare qui marque une évolution majeure dans notre approche à l'égard des RED.

GridFlex est un programme pilote grâce auquel des analyses prédictives renforcées par l'intelligence artificielle (IA) optimiseront la façon dont des équipements appartenant aux clients – comme les installations solaires et les systèmes de stockage – interagissent avec le réseau. En gérant ces ressources de façon intelligente, nous pouvons exploiter leur potentiel afin de réduire la demande de pointe, d'atténuer les contraintes de capacité et de reporter, voire d'éliminer la nécessité de mettre à niveau des infrastructures classiques, ce qui réduit les coûts globaux du réseau.

Grâce à un financement fédéral de 6 millions de dollars, ce programme novateur fera l'objet d'un projet pilote dans le secteur Kanata-Nord de notre territoire de service. Les résultats obtenus nous aideront à orienter le déploiement à plus grande échelle de solutions non filaires dans les zones du réseau où la capacité est limitée.

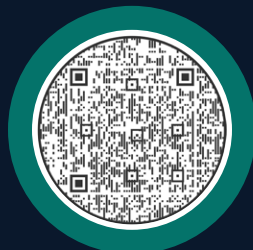


Augmentation de 33 pour cent d'une année à l'autre

du nombre de clients résidentiels qui produisent de l'électricité au moyen de panneaux solaires de toit.

Découvrez

comment nous aidons les clients à intégrer des RED.



Favoriser une mobilité électrique accessible et intelligente

En 2025, nous avons poursuivi le travail essentiel visant à optimiser l'expérience de nos clients et de la communauté en ce qui a trait aux véhicules électriques (VE).

Dans le cadre de notre projet phare VE Partout, nous avons terminé les essais de notre solution d'IA visant à reporter la recharge à des périodes plus favorables pour le réseau en fonction des signaux qui émanent du marché et des activités d'exploitation. Les enseignements issus de ces essais, que nous intégrons à nos procédures opérationnelles, serviront à orienter les futurs programmes de gestion de la demande.

En outre, nous avons éliminé encore plus d'obstacles à l'utilisation des VE en déployant des installations de recharge supplémentaires partout dans la ville, notamment au bénéfice de partenaires clés comme le Service de police d'Ottawa et la Société de logement communautaire d'Ottawa.

Continuer d'accroître et de diversifier nos sources de produits

En 2025, nous avons enregistré de solides résultats financiers dans nos principaux champs d'activité. Notre bénéfice net consolidé s'est élevé à 35,4 millions de dollars, tandis que nos produits ont totalisé 396,6 millions. De plus, nous avons obtenu un taux de rendement consolidé sur les capitaux propres de 6,4 pour cent et déclaré des dividendes de 22,1 millions au profit de notre actionnaire, la Ville d'Ottawa (en fonction des résultats de 2025).

Le renouvellement de notre notation de crédit à A (faible), de nouveau avec une perspective stable, témoigne de la solidité de notre situation financière.

En ce qui concerne l'avenir, nous sommes bien placés pour soutenir une croissance durable et créer de la valeur à l'approche de notre prochain cycle de planification stratégique quinquennal.

Distribution d'électricité

- Principal champ d'activité à l'origine du produit consolidé
- Forte croissance de la clientèle et accroissement de la consommation énergétique
- Année record pour les dépenses en immobilisations

Production d'énergies renouvelables

- Atténuation des répercussions sur la production d'électricité attribuables à de difficiles conditions météorologiques et d'exploitation grâce à l'optimisation de la gestion des débits d'eau et à une planification prudente de l'entretien
- Remise en service du groupe turboalternateur 1 de la centrale n° 5 du site des chutes de la Chaudière
- Entrée en vigueur d'un contrat de 16 ans portant sur des certificats verts conclu avec la Energy Research and Development Authority de l'État de New York pour notre centrale hydroélectrique Dolgeville, qui a été remise en état
- Mise en place d'une série de projets d'énergies renouvelables totalisant 800 MW, qui marque notre transition vers une approche active en matière de développement

Solutions énergétiques

- Cinquième année consécutive de produits records – les travaux exécutés pour la Ville d'Ottawa représentent une proportion appréciable de nos activités
- Progrès soutenus dans l'établissement de partenariats importants dans le secteur de l'énergie, l'élargissement de la gamme de produits et de services et l'accroissement de la clientèle

Télécommunications

- Deuxième année complète d'activité pour réseaux hiboo
- Acquisition de clients et agrandissement du réseau de fibre optique
- Établissement de connexions avec les principaux points d'échange Internet urbains, ce qui a renforcé la performance et la qualité du service

Accroître l'acceptation sociale à l'égard de nos activités



Depuis plus de 100 ans, le Groupe Hydro Ottawa favorise la prospérité des résidents, des familles et des entreprises locales. En qualité d'entreprise appartenant à une municipalité, nous nous efforçons de maintenir un haut niveau de confiance auprès de nos clients et parties prenantes, de gagner l'adhésion du public jour après jour et de faire des communautés où nous exerçons nos activités de meilleurs milieux où vivre, travailler et se divertir.

Depuis longtemps, nous nous faisons un devoir de redonner à notre communauté. En 2025, nous avons apporté notre soutien en faisant des dons de bienfaisance, en aidant les clients dans le besoin, en nous approvisionnant auprès d'entreprises locales et en établissant des partenariats mutuellement bénéfiques avec nos parties prenantes.



163 000 \$

Montant recueilli pour la Clinique de soins rapides du Royal Ottawa



152 000 \$

Montant recueilli pour Centraide grâce à la campagne annuelle de collecte de fonds de nos employés



129 000 \$

Montant offert dans la communauté sous forme de commandites et de dons



114,9 M\$

Montant versé à des fournisseurs locaux de produits et services¹



532 000 \$

Montant versé à des clients à faible revenu dans le besoin par l'intermédiaire du Programme d'aide aux impayés d'énergie

Soutenir les clients dans le besoin

Le Programme d'aide aux impayés d'énergie (AIE) apporte un soutien financier aux clients qui ont de la difficulté à payer leurs factures d'électricité. Nous avons dirigé une transformation de l'administration et de la prestation locales du financement de ce programme provincial pour simplifier le traitement des demandes et améliorer l'accessibilité au financement. Le nombre de demandes approuvées a augmenté de 85 pour cent, tandis que les montants versés affichent une hausse de 96 pour cent par rapport à l'année précédente, atteignant ainsi le niveau annuel le plus élevé depuis la création du programme.

Apprentissage concret pour la prochaine génération de talents en technologie

Par l'intermédiaire de réseaux hiboo, nous avons participé à la création de SkillsHub Ottawa, un programme d'apprentissage immersif destiné aux élèves du secondaire qui est offert dans le plus important parc technologique au Canada, situé à Kanata-Nord. Nous avons déployé la connectivité par fibre haute vitesse qui alimente les technologies de pointe de ce programme et prépare les étudiants au marché du travail de demain.



Apprenez comment

nous aidons les innovatrices et innovateurs de la prochaine génération à développer leurs compétences grâce à SkillsHub.

¹ Dans ce contexte, le terme « fournisseurs locaux » désigne des entreprises établies dans un rayon de 100 km de la région de la capitale nationale.

Mettre en place la capacité organisationnelle, la culture et le leadership dont nous avons besoin pour obtenir de bons résultats dans un environnement postpandémique

En favorisant l'instauration d'un milieu de travail sûr et sain et en se dotant d'une main-d'œuvre diversifiée, mobilisée et bien préparée, le Groupe Hydro Ottawa crée les conditions qui lui permettront d'attirer les meilleurs talents, d'offrir des services de qualité supérieure et de prospérer malgré le climat d'incertitude.

Maintenir l'excellence en matière de santé et de sécurité

La sécurité du public et de nos employés est essentielle à notre mission. L'amélioration continue de notre programme de santé et de sécurité nous a permis de franchir un nouveau jalon en 2025, soit 1,5 million d'heures de travail sans accident entraînant une perte de temps. Cette performance repose notamment sur la certification de nos programmes selon des normes internationales ainsi que sur la formation de nos employés aux pratiques de travail sécuritaires (en moyenne, 13 heures par employé et 64 heures pour les gens de métier).



64 heures

Temps consacré en moyenne par les gens de métier à la formation sur les pratiques de travail sécuritaires



1,5 million d'heures

Nombre d'heures de travail sans accident entraînant une perte de temps

Renforcement de notre préparation et de nos interventions d'urgence

Dans un contexte où l'incertitude est devenue la nouvelle normalité, nous devons être prêts à faire face à toute situation imprévue. En 2025, nous avons pris plusieurs mesures pour améliorer la résilience de notre organisation. Nous avons notamment mis à jour notre programme de gestion de la continuité des activités pour l'harmoniser avec les pratiques exemplaires et remanié notre plan d'intervention en cas d'urgence sur le réseau électrique pour définir plus clairement les rôles et les responsabilités. Enfin, nous avons mené régulièrement des exercices de simulation en communications de crise et évalué la capacité de réaction des employés face à divers types de menaces au moyen de formations et d'exercices pratiques.

Bâtir la main-d'œuvre de demain

En 2025, nous avons attiré de nombreux nouveaux talents au sein de l'entreprise, ce qui témoigne de notre capacité à soutenir la concurrence dans un marché du travail restreint. L'approche que nous avons adoptée reposait sur un recrutement ciblé pour les postes spécialisés, le recours à des outils numériques pour l'évaluation des candidats et la collaboration avec notre vaste réseau de partenaires – collègues, universités et agences de recrutement. En outre, nous avons poursuivi nos efforts afin de maintenir un solide bassin de futurs dirigeants grâce à l'élargissement de la portée de notre planification de la relève, tout en lançant un programme spécialisé qui offre un cheminement clair pour l'avancement professionnel de nos ingénieurs.



Continuer d'offrir un service à la clientèle de premier ordre

Animés par notre détermination à offrir une valeur exceptionnelle, nous avons réalisé des investissements historiques dans notre réseau et amélioré encore davantage l'expérience des clients au cours de l'année écoulée.

Maintenir un réseau fiable et résilient

La fiabilité demeure au cœur de notre engagement en matière de service, à plus forte raison alors que nous agrandissons notre réseau pour soutenir la croissance de nos communautés. En 2025, nous avons mis en œuvre le plus important programme de dépenses en immobilisations de notre histoire en investissant plus de 100 millions de dollars pour remplacer des infrastructures vieillissantes et améliorer la fiabilité ainsi que près de 90 millions pour raccorder plus de 4 500 nouveaux clients résidentiels et commerciaux et appuyer des projets d'améliorations municipales.

En prévision de l'augmentation des investissements qui seront nécessaires dans le réseau au cours des années à venir, l'année 2025 a servi de point de référence pour indiquer notre capacité à construire un réseau prêt pour l'avenir et capable de répondre aux besoins en évolution des clients.



**99,97
pour cent**

Taux de fiabilité moyen pour les clients



19 000

Nombre mensuel d'interactions distinctes avec les clients (téléphone, courriel et clavardage)



83 pour cent

Taux d'adhésion à la facturation électronique



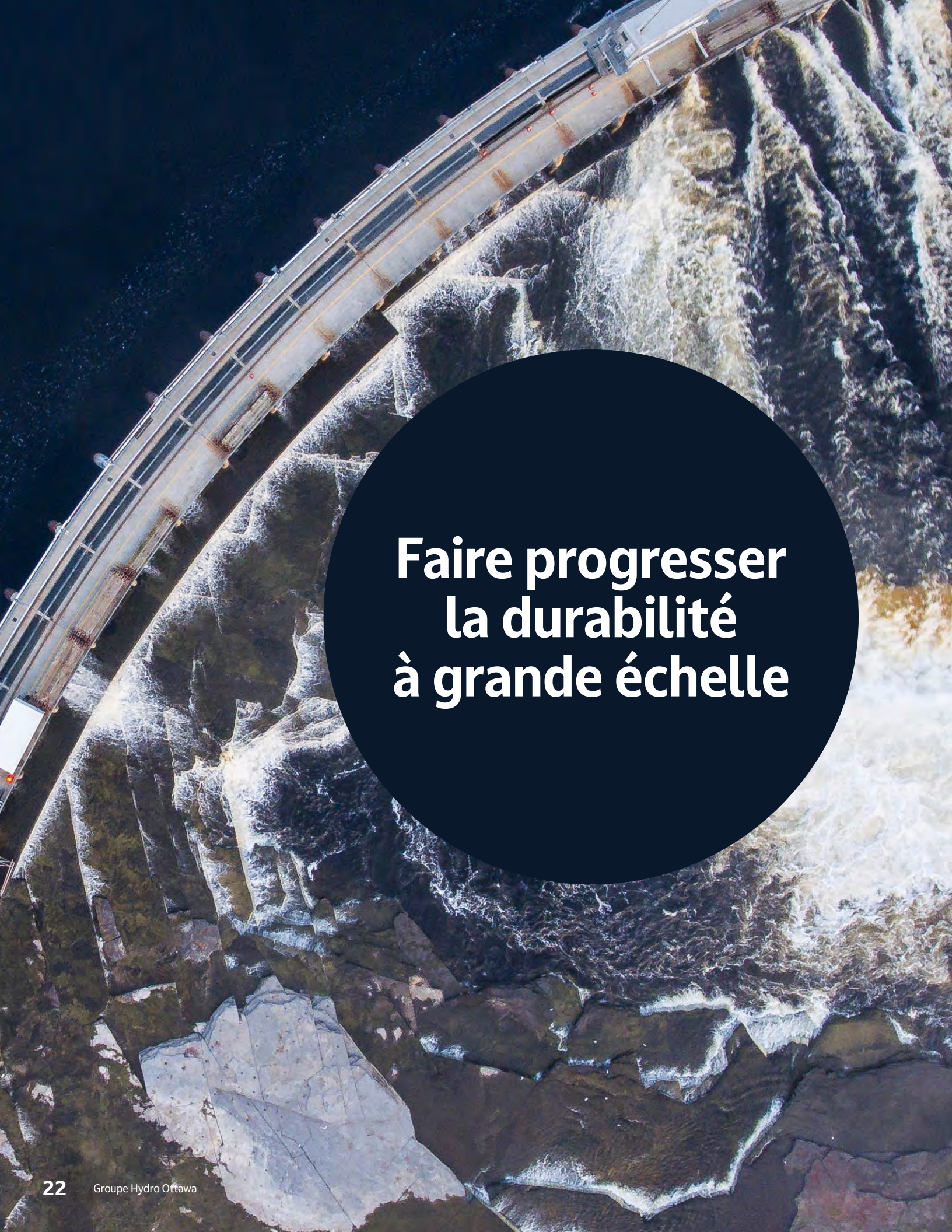
94 pour cent

Taux de satisfaction de la clientèle

Améliorer le choix et la commodité pour la clientèle

Dans un monde de plus en plus numérisé, les clients ont besoin d'un service rapide et d'un accès facile. En tirant parti de notre solide écosystème de plateformes et de solutions, nous avons enrichi l'expérience client à plusieurs égards.

Nous avons élargi la portée de notre portail client en ligne pour y inclure les grands comptes commerciaux et offrir des analyses de données enrichies qui aident les entreprises à mieux gérer leurs coûts et leur consommation. De plus, nous avons mené à bien la première phase de notre transition vers un service à la clientèle infonuagique en lançant des fonctionnalités de clavardage omnicanal. Enfin, grâce à une campagne ciblée, nous avons porté à plus de 83 pour cent le taux de participation des clients à la facturation en ligne, ce qui représente une hausse record de 20 pour cent par rapport à l'année précédente. Nous avons ainsi pu consolider notre position de chef de file parmi nos homologues nord-américains selon cet indicateur.



**Faire progresser
la durabilité
à grande échelle**



Tradition et ambition — notre héritage en énergies renouvelables

Nous sommes fiers de détenir, par l'intermédiaire de notre filiale Portage Énergie, le titre de plus important producteur d'énergie verte appartenant à une municipalité en Ontario.

Nous sommes tout aussi fiers que le site des chutes de la Chaudière – le joyau de notre parc de production d'énergies renouvelables – soit profondément ancré dans l'histoire de notre ville et des Premières Nations locales. Ayant servi de lieu de rassemblement, de commerce et de cérémonies pendant des milliers d'années, ce site revêt une importance spirituelle et culturelle pour les Algonquins (Anichinabés). Il a également alimenté la croissance d'Ottawa à l'époque moderne et demeure le site de la plus ancienne centrale hydroélectrique en activité au Canada.

En 2025, nous avons entamé un nouveau chapitre de notre histoire, qui est lié à l'exploitation des ressources renouvelables au bénéfice de nos communautés. Portage Énergie a adopté une approche active en matière de projets d'énergies renouvelables en mettant en place d'une série de projets de production solaire et de stockage d'énergie par batteries totalisant 800 MW. Nous ferons progresser ces projets par divers moyens, tout en accroissant constamment notre portefeuille de possibilités.

Fiers de notre héritage et animés par notre volonté de croissance, nous contribuerons à réaliser la vision d'un avenir alimenté par une énergie durable.

Tenir notre promesse en matière de durabilité



Dans notre *Orientation stratégique 2021-2025*, nous nous étions engagés à accroître nos rapports et nos communications portant sur la durabilité à l'intention des parties prenantes externes. Au fil des cycles annuels de production de rapports, nous avons enrichi la teneur de l'information communiquée.

Dans la poursuite de cette démarche, nous décrivons dans le présent rapport annuel une série plus ciblée d'initiatives et de résultats liés à la durabilité. Cette section met en lumière les progrès que le Groupe Hydro Ottawa a réalisés afin d'intégrer la durabilité à l'ensemble de ses pratiques commerciales et de bâtir un avenir plus durable pour nos communautés.

En outre, les efforts que nous déployons à cet égard nous permettront de renforcer notre reddition de comptes à mesure que les normes internationales et les pratiques exemplaires en matière de présentation d'information sur la durabilité continueront d'évoluer.



Gestion de l'environnement

Notre système de gestion intégrée de la santé et de la sécurité au travail et de l'environnement constitue un pilier de notre engagement indéfectible à favoriser la durabilité. Il fournit un cadre organisationnel permettant de cerner et d'atténuer les risques environnementaux, d'assurer la conformité aux exigences législatives et réglementaires, de promouvoir une gestion responsable des écosystèmes locaux et de soutenir l'excellence opérationnelle. Nous sommes fiers de pouvoir compter sur un système qui maintient sa certification selon la norme ISO 14001 – Systèmes de management environnemental et le soumettre chaque année à des audits réalisés par des tiers indépendants.

L'évolution de notre système de gestion intégrée de la santé et de la sécurité au travail et de l'environnement a favorisé l'instauration d'une culture de durabilité à l'échelle de la Société. Il a permis de faire du Groupe Hydro Ottawa un chef de file en matière de protection de l'environnement.



Émissions de gaz à effet de serre et atténuation des changements climatiques

Nous reconnaissons que la réduction des émissions de gaz à effet de serre constitue l'une de nos priorités environnementales les plus importantes. Le Groupe Hydro Ottawa est déterminé à prendre des mesures pour réduire sa propre empreinte environnementale, conformément à son objectif de carboneutralité de ses activités carboneutres d'ici 2030, et aider ses clients et parties prenantes à réduire leur profil d'émissions.

Nos propres émissions

Conformément aux normes internationales de comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre (GES), nous quantifions et classons nos émissions selon les catégories de portée 1 et de portée 2.¹

La majorité de nos émissions de portée 1 proviennent de la combustion de carburant par notre parc de véhicules, suivie de la combustion de gaz naturel dans nos bâtiments administratifs et opérationnels. Une faible portion prend également la forme d'émissions fugitives de SF₆.

Par ailleurs, la grande majorité des émissions de portée 2 est attribuable aux pertes en ligne qui surviennent

¹ Les émissions de portée 3, qui forment une catégorie distincte, comprennent les émissions indirectes en amont et en aval de nos activités. En raison de la complexité du calcul des émissions de portée 3 et de la nature évolutive de leur traitement dans les normes nationales et internationales, elles ne figurent actuellement pas dans l'information communiquée par le Groupe Hydro Ottawa.

lorsque l'énergie électrique acheminée dans notre réseau et nos équipements de distribution se dissipe sous forme de chaleur. Une faible proportion découle de l'utilisation de l'électricité achetée.

Comme la distribution d'électricité représente la part la plus importante de notre empreinte opérationnelle et de nos émissions de carbone organisationnelles, la gestion et l'intégrité des données sur les émissions se rapportant à Hydro Ottawa limitée sont solides et bien établies. C'est d'ailleurs pourquoi elles ont servi de fondement à la communication publique de nos émissions. Au cours des prochaines années, nous avons l'intention d'élargir la portée

de l'information communiquée de manière à inclure nos autres champs d'activité et à présenter un portrait plus détaillé de notre profil d'émissions.

Le tableau ci-après résume les émissions d'Hydro Ottawa limitée pour 2025 et les trois années précédentes. Les principaux facteurs qui expliquent la hausse des émissions de portée 1 d'une année à l'autre sont une consommation accrue de gaz naturel dans nos bâtiments administratifs et opérationnels en raison de températures hivernales plus basses que la moyenne ainsi qu'une augmentation importante des travaux d'immobilisations liés à la distribution.

Paramètre	2022	2023	2024	2025
Émissions de GES de portée 1 (en tonnes métriques)	2 505	1 914	2 429	2 518
Émissions de GES de portée 2 (en tonnes métriques)	5 692	5 846	7 314	9 395

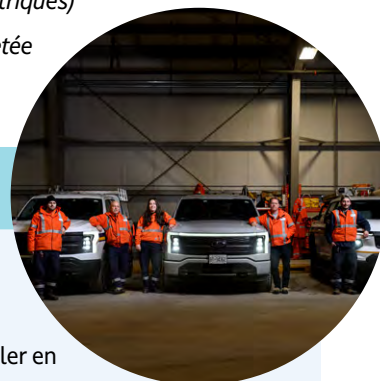
En quoi nos émissions consistent-elles?

Portée 1: Émissions directes générées par nos bâtiments administratifs et opérationnels, nos équipements ou d'autres sources que nous possédons ou contrôlons (parc de véhicules, installations et équipements électriques)

Portée 2: Émissions indirectes liées aux pertes en ligne et à la consommation de l'électricité achetée

Électrification de notre parc de véhicules

- Taux d'électrification de 21 pour cent
- Acquisition de 26 nouveaux véhicules électriques et hybrides en 2025
- Parc de véhicules entièrement électrique pour l'équipe des opérateurs de terrain chargés d'isoler en toute sécurité des sections du réseau pour assurer la sécurité de nos équipes et du personnel d'urgence
- Capacité de recharger les outils électriques utilisés sur le terrain, comme les tronçonneuses et les pompes à eau
- Parc de 70 bornes de recharge pour véhicules électriques réparties entre nos bâtiments administratifs et opérationnels



Décarbonation de nos bâtiments administratifs et opérationnels

- Certification de nos principaux bâtiments administratifs et opérationnels à la norme LEED Or, une référence mondiale en matière d'excellence dans le domaine de la durabilité
- Réalisation d'études sur la trajectoire carbone de nos quatre plus grands bâtiments administratifs et opérationnels et élaboration de plans en vue de leur transformation en pôles à faibles émissions
- Part de la demande énergétique annuelle moyenne compensée par la production solaire sur place : 25 pour cent pour le campus Est et 80 pour cent pour le campus Sud

Décarbonation de notre communauté

La transition énergétique commence au sein de notre entreprise.

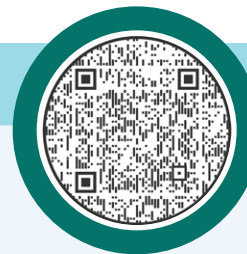
Le rôle du Groupe Hydro Ottawa dans la transformation du paysage énergétique de la capitale nationale va bien au-delà des limites habituelles de celui d'un fournisseur d'électricité. Nous sommes là pour être à la fois l'architecte et l'artisan du parcours de notre communauté vers un avenir énergétique intelligent.

Grâce à un large éventail d'initiatives de décarbonation – dont bon nombre sont menées par Envari, notre filiale spécialisée dans les solutions énergétiques –, nous faisons progresser la lutte contre les changements climatiques et aidons nos clients à concrétiser leurs propres ambitions énergétiques.



Un partenaire de confiance en matière d'économie d'énergie

Nous savons que le mégawatt le plus fiable est celui que l'on n'a jamais besoin de consommer. Depuis plus de 20 ans, nous aidons nos clients à consommer l'énergie plus efficacement pour réduire leurs coûts – cette priorité absolue pour le Groupe Hydro Ottawa constitue un domaine dans lequel il excelle. Nous soutenons activement la mise en œuvre de programmes provinciaux d'économie d'énergie ainsi que l'élaboration d'offres adaptées aux besoins locaux. Nos experts internes en efficacité énergétique s'avèrent une ressource incontournable pour les clients résidentiels et commerciaux qui souhaitent réaliser des économies financières, améliorer leur gestion de l'énergie et contribuer à un avenir plus durable.



Balayez ici

pour en savoir plus sur la façon dont nous accompagnons nos clients dans leur parcours d'économie d'énergie.

Principal moteur du déploiement de l'infrastructure de recharge pour VE dans la région de la capitale nationale

Au cours des dernières années, nous avons facilité l'installation de plus de 1 350 bornes de recharge pour véhicules électriques (VE) au sein de notre communauté. Une grande partie de ce travail a été réalisé en coordination avec le gouvernement du Canada, le Groupe Hydro Ottawa étant un partenaire officiel à titre d'organisme d'exécution chargé de distribuer le financement dans le cadre du Programme d'infrastructure pour les véhicules à émission zéro. Partout dans la région, des centres communautaires, des écoles, des hôpitaux, des centres commerciaux, des lieux de divertissement, des parcs industriels, des immeubles d'habitation et des concessionnaires automobiles (entre autres) sont maintenant raccordés à cette infrastructure et soutiennent la transition vers la mobilité électrique.

Soutenir le *Plan directeur sur les changements climatiques* de la Ville d'Ottawa



Nous sommes un partenaire engagé dans la progression des objectifs climatiques d'Ottawa, qui comprennent une réduction de 68 pour cent des émissions d'ici 2030 et de 100 pour cent d'ici 2050 pour l'ensemble de la communauté ainsi qu'une diminution de l'empreinte carbone de l'administration municipale. En plus d'offrir un soutien essentiel à des initiatives municipales phares, comme le train léger et les autobus à zéro émission, nous accélérons les progrès sur divers fronts : modernisation de bâtiments, installation de thermopompes et de chaudières électriques, aménagement de l'infrastructure de recharge pour véhicules électriques, mise à niveau de chambres d'appareillage électrique, mise en place de systèmes d'immoque, projets de conversion à l'éclairage DEL et entretien des systèmes d'éclairage public.

Excellentes notes en matière de durabilité dans les écoles du comté de Renfrew

Ces dernières années, Hydro Ottawa a établi un précieux partenariat avec les conseils scolaires public et catholique du comté de Renfrew. Dans plusieurs écoles primaires et secondaires, nous avons mené à bien des projets d'améliorations écoénergétiques et de modernisation des systèmes de ventilation, mis en place des systèmes d'immoque et de contrôle de l'éclairage et mené des projets de réduction des émissions de carbone – et d'autres écoles vont suivre. Ces initiatives, qui rendent les milieux plus sains pour les élèves et le personnel, témoignent des efforts soutenus que nous déployons pour agrandir le territoire où nous exerçons nos activités.

Mettre en œuvre des mesures de lutte contre les changements climatiques axées sur la communauté dans le secteur du logement abordable

Nous entretenons un partenariat de longue date avec la Société de logement communautaire d'Ottawa (LCO) afin de réduire la consommation d'énergie et les émissions dans les propriétés de cet organisme. Ce partenariat englobe un large éventail de solutions durables : installation de thermopompes pour assurer un chauffage et une climatisation sans émissions de carbone, systèmes d'immoque pour optimiser la consommation d'énergie, production d'énergie solaire sur place et déploiement d'un programme de partage de véhicules électriques. Les études sur la trajectoire carbone rendues possibles grâce à notre programme Accélérateur de rénovations d'Ottawa constituent un important ajout récent aux mesures de décarbonation prévues par LCO.

Une énergie locale, des retombées provinciales

À titre de principal producteur d'énergie verte appartenant à une municipalité en Ontario, Portage Énergie produit assez d'électricité propre pour alimenter 110 000 clients résidentiels par année. Doté d'une puissance installée de 131 mégawatts (MW), son parc de production d'énergies renouvelables est composé à 91 pour cent de centrales hydroélectriques, à 8 pour cent de centrales aux gaz d'enfouissement et à 1 pour cent d'installations solaires.

Grâce à la mise en place d'une série de projets d'énergies renouvelables totalisant 800 MW et au dépôt de deux propositions de projets solaires en réponse à un appel d'offres concurrentiel lancé par la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (SIERE), l'année 2025 a marqué le début d'un nouveau chapitre pour Portage Énergie. À l'avenir, l'entreprise renforcera sa contribution au chapitre de l'énergie propre de l'Ontario, à mesure que l'électricité sans émissions occupera une place croissante parmi les sources d'approvisionnement énergétique provinciales.



Résilience et durabilité grâce aux systèmes énergétiques de quartier

Les systèmes énergétiques de quartier représentent une solution durable et novatrice qui peut aider Ottawa à croître rapidement et à faire face aux pressions accrues exercées sur les infrastructures énergétiques, tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. Ces systèmes à faibles émissions de carbone permettent d'assurer efficacement le chauffage et la climatisation grâce à des réseaux interconnectés en tirant parti de la chaleur résiduelle industrielle et en réduisant la dépendance aux sources classiques.

Le Groupe Hydro Ottawa est un partenaire actif dans la mise en œuvre du premier système énergétique de quartier unique en son genre, qui assure le chauffage et la climatisation sans émissions de carbone de la première communauté carboneutre de la région de la capitale nationale, Zibi, située au centre-ville d'Ottawa et de Gatineau. Ce système est le premier en Amérique du Nord à récupérer la chaleur résiduelle issue de procédés industriels dans une communauté aménagée selon un plan directeur.

Nous explorons également d'autres possibilités de mettre en place des systèmes énergétiques de quartier dans des secteurs phares de la ville, notamment la zone historique des plaines LeBreton au centre-ville ainsi que le dynamique pôle d'entreprises de haute technologie à Kanata-Nord. Chacun de ces projets permettrait de tirer parti de technologies de pointe et d'une excellence en conception durable pour proposer une solution sur mesure répondant à des besoins énergétiques particuliers dans un contexte localisé.



Autorisation de décoller vers la décarbonation à l'aéroport d'Ottawa

Nous collaborons depuis plusieurs années avec l'Administration de l'aéroport international d'Ottawa pour l'aider à établir la voie à suivre afin de rendre ses activités carboneutres. Ce partenariat a mené au déploiement d'une vaste infrastructure de recharge pour VE, à la modernisation de systèmes d'immotique, à la conversion vers un éclairage écoénergétique et à d'importantes réductions des émissions de gaz à effet de serre.

Planification d'un avenir électrifié

Les clients font de plus en plus appel à nous pour les accompagner dans leur transition des combustibles fossiles vers l'électricité propre. Nous gérons actuellement un nombre record de demandes reçues d'entreprises et d'institutions qui souhaitent moderniser la configuration de leur installation électrique afin d'alimenter des bornes de recharge pour VE, des thermopompes et des chaudières électriques ou de produire des énergies renouvelables.

Cette hausse sans précédent du nombre de demandes de raccordement pour de grandes charges constitue l'un des principaux facteurs qui transforment le profil de la demande sur notre réseau. Selon les plus récentes projections à long terme de la demande d'électricité dans la région d'Ottawa établies par la SIERE, l'électrification des transports et du chauffage entraînera un déplacement de la demande de pointe vers l'hiver – rompant ainsi avec la pointe estivale historique – et pourrait faire grimper la demande hivernale de plus de 166 pour cent.

Ce changement nous oblige à adapter la conception et la planification de notre réseau et les investissements que nous y faisons, notamment pour assurer une capacité suffisante. Afin d'éclairer nos évaluations de la capacité et nos plans de dépenses en immobilisations pour la période de 2026 à 2030, nous avons commandé une étude indépendante portant sur les répercussions de l'électrification accrue sur le réseau. De pair avec l'augmentation du nombre de grands consommateurs d'électricité, les résultats de cette étude orienteront le choix des mesures à prendre pour accroître nos investissements dans le renforcement de la capacité et nous assurer d'être prêts à répondre aux besoins d'une capitale décarbonée.

Adaptation aux changements climatiques

Pour s'adapter aux changements climatiques, le Groupe Hydro Ottawa doit prendre des mesures réduisant sa vulnérabilité aux répercussions négatives des changements observés ou prévus des conditions météorologiques et des régimes climatiques et, lorsque c'est possible, tirer parti des nouvelles possibilités qui se présentent.

Renforcement de la résilience du réseau de distribution aux répercussions des phénomènes météorologiques extrêmes

Inondations, tornades et tempêtes historiques – notamment le dérèglement de 2022 – le Groupe Hydro Ottawa a fait face au cours des dernières années à des phénomènes météorologiques d'une fréquence et d'une intensité exceptionnelles. Selon la Stratégie de résilience climatique adoptée par la Ville d'Ottawa en 2025, le climat local se réchauffe et devient plus humide et plus imprévisible, tendances qui devraient s'intensifier pendant plusieurs dizaines d'années.

Compte tenu de ces pressions exercées sur l'exploitation du réseau et du fait qu'Ottawa devient « la capitale des alertes météorologiques au Canada », l'adaptation aux changements climatiques est maintenant une priorité d'autant plus importante. Après le dérèglement de 2022, nous avons pris une série de mesures :

- mise à jour de nos normes de conception pour les infrastructures aériennes;
- mise en œuvre de mesures de renforcement du réseau, notamment l'installation de poteaux en matériau composite avec haubanage renforcé tous les cinq poteaux dans certains couloirs nord-sud et dans d'autres zones vulnérables;

- commande d'une mise à jour de l'évaluation, que nous avons réalisée en 2019, de la vulnérabilité et des risques auxquels est exposé le réseau en raison des changements climatiques, laquelle portait sur les risques pesant sur notre réseau en raison des changements climatiques.

Cette dernière mesure est particulièrement importante. Premièrement, elle intègre les données et les modèles de projections climatiques les plus récents et tient compte des phénomènes météorologiques extrêmes survenus dernièrement, dont le dérèglement de 2022. Elle a permis d'obtenir une évaluation complète et enrichie de notre exposition aux risques et de valider la désignation des zones les plus vulnérables sur notre territoire de service. Cette mesure a aussi permis d'orienter une évaluation ultérieure, réalisée par un tiers, portant sur les possibilités d'investissements stratégiques dans la résilience du réseau.

Toutes ces études nous ont aidés à orienter notre plan d'investissement pour la période de 2026 à 2030 – et plus particulièrement à élaborer, dans notre plan de dépenses en immobilisations, un programme expressément conçu pour soutenir la résilience du réseau de distribution, qui comprend les initiatives suivantes :

- **enfouissement stratégique** des lignes aériennes vulnérables;
- **renforcement des infrastructures aériennes contre les tempêtes**, notamment grâce au renforcement des poteaux, à la réduction des portées et du nombre d'équipements fixés aux poteaux ainsi qu'à l'utilisation de poteaux en matériau composite ou en béton dans les zones critiques;
- **reconfiguration des lignes d'alimentation** pour améliorer la redondance et réduire le plus possible les répercussions des pannes;
- **enfouissement des lignes de sortie des postes électriques** pour protéger les infrastructures essentielles;
- **déplacement de lignes** vers des zones peu exposées ou enfouissement de lignes pour réduire le risque de dommages.

Ces investissements nous permettront de franchir un cap important dans notre situation au chapitre de la résilience en atténuant les perturbations du réseau, en réduisant au minimum le délai de rétablissement, la durée des pannes



et les coûts de remise en état. De plus, le Groupe Hydro Ottawa pourra ainsi dépasser les exigences de base que la CEO a établies dans son cadre d'évaluation de la vulnérabilité et de renforcement du réseau afin d'aider les distributeurs d'électricité à intégrer la résilience climatique dans la planification de leurs actifs et de leurs investissements.

Certification selon la norme ISO 55001 – Gestion d'actifs

La norme ISO 55001 – Gestion d'actifs est une norme internationalement reconnue qui précise les critères à respecter pour la mise en place, la mise en œuvre, la maintenance et l'amélioration d'un système de gestion d'actifs. Le Groupe Hydro Ottawa a marqué l'histoire en 2020 en devenant la première compagnie d'électricité au Canada à obtenir une certification selon cette norme, laquelle a été renouvelée en 2023.

La certification selon la norme ISO 55001 atteste la solidité des mesures que nous prenons pour optimiser le rendement et la valeur de nos actifs ainsi que pour gérer et réduire efficacement les risques. Le respect des exigences strictes de cette norme implique l'établissement d'objectifs clairs en matière de gestion d'actifs, la mise en œuvre de processus assurant une amélioration continue et la réalisation régulière d'audits de la conformité.

La norme exige la prise en compte des changements climatiques dans les systèmes de gestion d'actifs. Elle précise qu'une organisation doit déterminer si les conditions climatiques ont une incidence sur sa capacité à atteindre ses objectifs de gestion d'actifs et à cerner les attentes des parties prenantes externes concernant les mesures qu'elle prend pour lutter contre les changements climatiques.

Ces exigences se reflètent dans les volets de notre programme de gestion des actifs qui visent à réduire les risques environnementaux en remplaçant les infrastructures vieillissantes et les matières dangereuses et en renforçant la résilience du réseau aux conditions météorologiques extrêmes ou, encore, à le préparer à une électrification accrue et au déploiement des énergies renouvelables.

Le maintien d'une approche optimale en bonne et due forme en matière de gestion d'actifs donne l'assurance que la protection de l'environnement et l'adaptation aux changements climatiques sont des considérations primordiales – et non des réflexions secondaires – dans la planification et l'exploitation de notre réseau.



Gestion de la végétation

Le contact entre des arbres et des lignes électriques constitue l'une des principales causes de pannes. Les changements climatiques intensifient la violence des vents et des coups de foudre associés aux phénomènes météorologiques extrêmes et amplifient par le fait même le risque de contacts avec les arbres. Une gestion efficace de la canopée locale par des élagages ciblés constitue donc un impératif primordial.

Notre programme de gestion de la végétation repose à la fois sur des mesures proactives, telles que l'élagage cyclique et l'abattage préventif des arbres présentant un risque élevé, et sur l'élagage d'urgence pratiqué à la suite de tempêtes majeures. Nous procédons, selon un cycle de rotation, à l'élagage de plus de 40 000 arbres situés à proximité de lignes aériennes sur l'ensemble de notre territoire de service.

Le Groupe Hydro Ottawa a amélioré sa gestion de la végétation grâce à l'utilisation de l'imagerie satellite combinée à des analyses fondées sur l'intelligence artificielle. L'imagerie permet de recueillir des données sur la santé des arbres et l'empiètement potentiel dans les zones de dégagement autour des infrastructures aériennes. La solution est capable d'interpréter ces données et de formuler des recommandations en matière d'élagage et d'atténuation des risques. Elle peut analyser les conditions jusqu'à l'arbre individuel.

En cernant les dangers et en évaluant les risques de manière efficace et économique sur la base de données, nous avons considérablement réduit le nombre de pannes causées par le contact avec des arbres et nous sommes maintenant bien placés pour atténuer les enjeux liés aux changements climatiques dans ce domaine de nos activités.

Hydrologie et débits d'eau

Les centrales hydroélectriques représentent plus de 90 pour cent du parc de production d'énergies renouvelables de Portage Énergie. L'exploitation sûre, fiable et efficace de ces installations repose sur la disponibilité et le débit de l'eau, sur lesquels peuvent influencer la variabilité des conditions météorologiques à court terme (y compris les inondations) et les modifications à long terme des régimes et des quantités de précipitations ainsi que la température de l'eau et celle de l'air ambiant.

Dans l'ensemble de notre parc hydroélectrique en Ontario, au Québec et dans l'État de New York, nous exploitons nos centrales et barrages conformément aux lois fédérales, provinciales et étatiques et aux règlements municipaux ainsi qu'en partenariat avec les organismes de coordination clés comme la Commission de planification de la régularisation de la rivière des Outaouais. En vertu de nos obligations en matière de conformité, il nous incombe de préserver l'intégrité de nos installations, notamment en ce qui concerne l'atténuation des effets des changements climatiques.

Au-delà des infrastructures physiques et des dispositifs de contrôle de nos centrales, nous utilisons un éventail d'outils et de stratégies pour gérer efficacement les niveaux et débits d'eau et optimiser la production d'électricité. Mentionnons notamment les prévisions météorologiques, les modèles hydrologiques ainsi que les systèmes de gestion des données et de prévision.

Nous adaptons nos activités en fonction de la tendance récurrente des importantes variations locales des niveaux d'eau d'une année à l'autre. L'année 2025 montre comment une seule année peut présenter des enjeux très variés : gestion des glaces en hiver, niveaux d'eau d'aval élevés au printemps et conditions de sécheresse records en été et en automne.

Nous continuons de concentrer nos efforts sur le renforcement de la résilience de nos infrastructures hydroélectriques et de nos activités pour gérer les répercussions des changements climatiques et des phénomènes météorologiques extrêmes.

Biodiversité

Nous exerçons nos activités non seulement dans nos communautés, mais aussi à l'échelle d'écosystèmes entiers. À titre de gardien responsable de nos infrastructures, nous devons notamment protéger et préserver la diversité des formes de vie indigènes à notre environnement local ainsi que les écosystèmes naturels qu'elles constituent.

Habitat des pollinisateurs

Les pollinisateurs locaux, comme les papillons et les abeilles, subissent des pressions attribuables à de nombreuses sources, notamment les pesticides, les effets des changements climatiques et le manque d'habitat. Afin de soutenir une population saine de pollinisateurs, nous entretenons un habitat sur des terrains inutilisés adjacents au poste Cambrian, notre plus grand poste de transformation municipal. Nous avonsensemencé quinze acres afin de créer un pré de pollinisation et en avons reboisé quatre autres en plantant 2 750 arbres. Cette initiative est le fruit d'une collaboration entre la Ville d'Ottawa, l'Office de protection de la nature de la vallée Rideau et la Fédération canadienne de la faune. Elle témoigne de notre engagement à tirer parti de possibilités polyvalentes pour la protection et la remise en état de l'environnement dans nos couloirs, nos propriétés et nos emprises.

Protection de la faune

Les animaux – oiseaux, écureuils, rats laveurs et autres rongeurs – qui entrent en contact avec nos équipements comptent parmi les principales causes de pannes sur notre réseau de distribution. En rongant des câbles électriques, en cherchant un abri ou de la chaleur à l'intérieur d'un poste ou du boîtier d'un transformateur, en se perchent ou en nichant sur des poteaux électriques ou, encore, en causant des interférences de diverses autres façons, ces animaux peuvent provoquer des arcs électriques entre des équipements sous tension et des surfaces mises à la terre. En pareil cas, les conséquences peuvent être mortelles pour les animaux et entraîner des pannes pour nos clients.

Afin de protéger la faune et de réduire le plus possible les perturbations sur le réseau, nous réalisons des investissements ciblés dans des mesures de protection. Dans le cadre des ressources consacrées à l'amélioration de la performance de nos lignes de distribution, nous installons des dispositifs de protection contre les animaux dans les zones à risque élevé. Cette solution doublement gagnante permet à la fois de mieux protéger notre faune locale et de réduire le nombre d'interruptions de courant pour nos clients.



Rétablissement d'une espèce – à la rescousse de l'anguille d'Amérique



L'anguille d'Amérique joue un rôle essentiel dans la santé et l'équilibre de son écosystème aquatique, à la fois comme prédateur et comme source de nourriture. Cette espèce revêt également une profonde importance culturelle pour les Algonquins (Anichinabés), qui la nomment « Kichissippi Pimisi », un terme qui évoque son importance comme source de nourriture, de médicament traditionnel et d'inspiration spirituelle.

Autrefois dominante dans la rivière des Outaouais, la population d'anguilles d'Amérique a chuté de près de 99 pour cent en Ontario sur 30 ans. Ce déclin est attribuable à plusieurs facteurs, notamment les pratiques de pêche ainsi que la contamination et la destruction de l'habitat. Depuis quelque temps, les centrales hydroélectriques représentent la cause principale de ce déclin, car elles entravent la migration de ces poissons.

Depuis l'entrée en vigueur de la *Loi sur les espèces en voie de disparition* de l'Ontario en 2008, l'anguille d'Amérique est classée parmi les espèces nécessitant des mesures de protection et de conservation particulières.

Portage Énergie a déployé des efforts considérables pour assurer le passage sécuritaire des anguilles dans ses installations hydroélectriques des chutes de la Chaudière. Au cours de la construction de sa plus récente centrale sur ce site, elle a aménagé une passe à anguilles, c'est-à-dire une série de rampes en zigzag intégrées le long du barrage, ce qui permet aux anguilles de remonter le cours d'eau de façon sécuritaire. Pour la migration en aval, une grille d'espacement aide les anguilles à se diriger vers des canaux de dérivation, où un système de surveillance spécialisé permet d'enregistrer le nombre de poissons qui y transitent et d'en préciser l'espèce. Ces aménagements, qui constituent une première pour une centrale hydroélectrique sur la rivière des Outaouais, devraient permettre de faire passer à 99,3 pour cent le taux de survie des anguilles locales.

De plus, Portage Énergie achète chaque année 100 jeunes anguilles d'Amérique qu'elle relâche dans l'océan Atlantique, contribuant ainsi encore davantage au rétablissement de l'espèce.



Regardez cette vidéo pour en apprendre davantage sur notre rôle de chef de file dans le rétablissement de la population d'anguilles d'Amérique.

Gestion des déchets et des matières dangereuses

Valorisation des déchets non dangereux

Le Groupe Hydro Ottawa assure le suivi de tous les déchets solides et liquides, y compris les flux de déchets générés par ses activités, et il s'est doté de systèmes permettant de maintenir un taux élevé de valorisation des déchets. Nous recyclons de nombreuses matières – boîtes métalliques, verre, carton, papier, plastique, bois, résidus d'élagage, transformateurs et autres équipements électriques, pneus, compteurs et déchets électroniques (ordinateurs portables et de bureau, serveurs, imprimantes et téléphones cellulaires), etc. Nous collaborons avec des ferrailleurs pour la récupération des fils de cuivre, de l'acier et de l'aluminium provenant de nos petits transformateurs et de nos compteurs. De plus, au lieu de gérer les déchets à l'échelle des postes de travail ou des bureaux, nous avons mis en place dans nos bâtiments administratifs et opérationnels un système centralisé de collecte selon quatre flux de déchets (enfouissement, carton et papier, boîtes métalliques et verre ainsi que matières organiques).

Ces efforts nous permettent de réduire nos émissions de GES, de détourner des matières des sites d'enfouissement ou de l'incinération et de préserver les ressources grâce au recyclage, à la réutilisation et au compostage.

Historiquement, nous avons maintenu un taux de valorisation des déchets non dangereux de l'ordre de 90 à 95 pour cent. En 2025, nous avons valorisé 91 pour cent des déchets.

Gestion des déversements

La gestion des déversements constitue un élément important de notre programme de gestion intégrée de la santé et de la sécurité au travail et de l'environnement. Elle englobe les interventions, le confinement et l'assainissement en cas de rejet fortuit de substances dangereuses dans l'environnement. La gestion des déversements porte principalement sur les rejets accidentels provenant de transformateurs et d'appareillage de commutation contenant de l'huile, qui peuvent survenir en raison de conditions météorologiques extrêmes, d'accidents liés à des travaux d'excavation ou, encore, du vieillissement et de la défaillance des équipements.

Notre approche globale repose sur un système d'intervention et de déclaration en service jour et nuit permettant à du personnel qualifié de déclarer rapidement tout rejet au ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs et de coordonner sans délai les mesures d'assainissement. Nous prenons des mesures d'atténuation

proactives en remplaçant les équipements de distribution aériens et souterrains contenant de l'huile qui se sont détériorés et sont susceptibles de présenter un risque de déversement. Grâce à des méthodes de détection proactives, comme la thermographie infrarouge, nous sommes en mesure de repérer et de colmater rapidement les fuites mineures avant qu'elles ne s'aggravent. Tous nos employés reçoivent une formation sur les mesures à prendre en cas de déversement. De plus, chacun de nos parcs de véhicules lourds est équipé d'une trousse d'intervention renfermant des matériaux absorbants et des équipements de protection.

À terme, nous visons à éliminer tous les déversements, à éviter les coûts de nettoyage qui y sont associés, à protéger les écosystèmes locaux et à assurer une conformité rigoureuse à la réglementation.

Gestion des BPC

Les biphényles polychlorés (BPC) sont des composés chimiques dangereux qui étaient autrefois utilisés dans les infrastructures électriques aux fins de refroidissement et d'isolation. La réglementation fédérale entrée en vigueur en 2008 a établi des dates de fin d'utilisation obligatoires pour l'ensemble des BPC. Le Groupe Hydro Ottawa a respecté toutes les exigences fédérales progressives et a mené à bien, en 2025, l'élimination complète des BPC de ses infrastructures électriques.

Dans le cadre de notre programme de renouvellement des transformateurs souterrains, nous avons remplacé de façon préventive les anciens transformateurs de distribution souterrains présentant des problèmes de performance, de sécurité ou environnementaux, dont plusieurs contenaient des BPC. La mise en œuvre de ce programme reposait sur de rigoureux protocoles de déclaration et de conformité aux exigences environnementales afin d'assurer le stockage et la destruction sécuritaires des BPC au fur et à mesure de leur retrait du terrain. Le remplacement de ces équipements vieillissants a contribué à réduire directement le risque de contamination environnementale accidentelle. L'élimination des BPC a constitué une étape essentielle qui nous permet de protéger notre environnement commun ainsi que la santé et la sécurité de la communauté.

Une seconde vie pour les batardeaux

Dans les barrages hydroélectriques, les batardeaux servent à réguler le débit d'eau. Ces lourdes poutres en bois sont utilisées dans 45 des 50 travées de notre barrage-voûte situé aux chutes de la Chaudière.

Portage Énergie a mis au point des solutions novatrices et écologiques pour réutiliser les batardeaux qui ne peuvent plus servir dans les barrages hydroélectriques. Les anciens batardeaux sont recyclés en bancs de parc installés sur le belvédère public adjacent aux centrales ainsi que dans d'autres parcs partout à Ottawa. Cette approche présente des avantages à la fois sur le plan de l'accès du public et sur celui de la valorisation des déchets. De plus, l'entreprise envisage de tailler des batardeaux vétustes pour les redéployer dans de plus petites centrales en exploitation ailleurs dans l'est de l'Ontario.

La prolongation du cycle de vie des batardeaux permet non seulement de réduire les déchets, mais aussi de réaffirmer notre engagement à assurer une gestion durable des ressources et une gestion responsable de l'environnement au bénéfice de la communauté.

Financement durable

Obligations vertes

Le Groupe Hydro Ottawa est un chef de file en matière d'intégration de pratiques durables à ses décisions de financement. Nous avons été le premier fournisseur d'énergie appartenant à une municipalité à émettre des obligations vertes afin de mobiliser des fonds sur les marchés financiers pour investir dans des projets générant des avantages sur le plan environnemental.

En 2025, nous avons actualisé notre cadre pour les obligations vertes et obtenu un financement supplémentaire pour lequel la demande a été quatre fois supérieure à l'offre. Les produits tirés de ces obligations seront affectés à des investissements dans les infrastructures de distribution, des projets d'efficacité énergétique (y compris les technologies de réseau intelligent et les systèmes de stockage d'énergie) et des initiatives axées sur la biodiversité et la conservation de la nature ainsi que dans



le renforcement des capacités de résilience et d'adaptation aux changements climatiques – notamment l'atténuation des répercussions des inondations et des phénomènes météorologiques extrêmes –, les systèmes de surveillance et l'amélioration de la robustesse du réseau de distribution.

Le succès de cette émission d'obligations atteste la solidité de notre santé financière et de notre programme environnemental, social et de gouvernance (ESG). Nous nous réjouissons à la perspective de recourir à de nouveaux mécanismes de financement durable à l'avenir.

Mobilisation de la communauté et des parties prenantes

Club de jardinage des employés

Les employés du Groupe Hydro Ottawa ont à cœur d'assurer la durabilité et trouvent des moyens créatifs de stimuler et de multiplier les activités dans le domaine. En 2025, le comité de leur campagne de collecte de fonds a mis sur pied au siège social un club de jardinage – les Garden Ohms – dont les membres y cultivent des produits frais. Toutes les recettes tirées de la vente de ces produits à leurs collègues sont versées à Centraide.



Maquette de maison éco interactive

Dans le cadre de nos activités de sensibilisation du public, nous proposons une maquette de maison éco qui met en vedette les plus récentes technologies durables (panneaux solaires, batterie de stockage d'énergie, thermopompe et borne de recharge pour VE). Cette maquette offre une expérience immersive unique en son genre pour renseigner les résidents et les visiteurs sur les moyens d'économiser l'énergie et de réduire les émissions.

Grâce à sa conception modulaire et mobile, notre maquette a été présentée à l'aéroport d'Ottawa et à l'Université d'Ottawa ainsi que, ponctuellement, dans le cadre d'événements tels que des salons locaux de l'habitation et du jardinage. D'autres occasions sont à venir.

Un partenaire de la réussite des élèves

En 2025, nous avons continué d'offrir dans les écoles primaires et secondaires de la région – en mode virtuel et en personne – des programmes portant sur la sécurité en présence d'électricité, l'économie d'énergie, les énergies renouvelables et les possibilités de carrière dans l'économie de l'énergie durable.



Susciter les conversations sur l'énergie de demain

Depuis plusieurs années, le Groupe Hydro Ottawa produit son propre balado, *ThinkEnergy*, qui propose des conversations avec des experts et des chefs de file du secteur de l'énergie. Animé par Trevor Freeman, notre gestionnaire de comptes commerciaux et de programmes,



le balado accompagne les clients dans leur parcours vers l'efficacité énergétique et la décarbonation. En 2025, nous avons franchi un jalon important en atteignant le cap du million de téléchargements.





100% electric

Transpo

2172

YIELD
CÉDEZ

497-4BN

Analyse de la direction



Introduction

La section « Analyse de la direction », qui présente la situation et le rendement financiers de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc., devrait être consultée en parallèle avec les états financiers consolidés audités et les notes afférentes pour l'exercice clos le 31 décembre 2025. Les états financiers consolidés qui figurent dans le présent rapport ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière [*International Financial Reporting Standards* – « Normes comptables IFRS »] publiées par le Conseil des normes comptables internationales. Toutes les sommes sont exprimées en milliers de dollars canadiens.

La présente section renferme des déclarations de nature prospective concernant, entre autres, les futurs résultats opérationnels et les plans d'avenir. Ces déclarations reflètent les attentes de la direction en date du 23 avril 2026, soit au moment de l'approbation des états financiers consolidés. En raison des risques et des incertitudes en jeu, il est possible que le rendement, les réalisations ou les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions énoncées ci-après.

Principaux champs d'activité

Profil de la Société

La **Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. [« Hydro Ottawa » ou « la Société »]** est entièrement détenue par la Ville d'Ottawa. Cette société fermée, constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* de l'Ontario, est régie par un conseil d'administration indépendant composé du président et chef de la direction et d'au plus 12 membres nommés par le Conseil municipal d'Ottawa. Deux sociétés de portefeuille intermédiaires s'interposent entre la société mère et ses filiales opérationnelles. La **Société de capitaux Hydro Ottawa** couvre trois des principaux champs d'activité, soit la distribution d'électricité, les solutions énergétiques et les services de télécommunications. De plus, elle mène toutes les activités sur le marché obligataire. La deuxième société de portefeuille, les **Services Énergétiques Hydro Ottawa Inc.**, chapeaute le groupe d'entités actives dans la production d'énergies renouvelables ainsi que les investissements dans les systèmes énergétiques de quartier.

La structure multiniveau de la Société regroupe quatre grands champs d'activités :

Hydro Ottawa limitée est une société de distribution locale [« SDL »] dont les tarifs sont réglementés. Elle exerce ses activités dans la ville d'Ottawa et la municipalité de Casselman. Occupant la troisième place en importance parmi les compagnies d'électricité qui appartiennent à une municipalité en Ontario, elle possède l'un des réseaux de distribution les plus sûrs, fiables et rentables de la province et dessert environ 377 000 clients résidentiels et commerciaux répartis sur un territoire de 1 116 km².

Portage Énergie est le plus important producteur d'énergie verte qui appartient à une municipalité en Ontario. Cette filiale possède et exploite six centrales au fil de l'eau situées aux chutes de la Chaudière, près du centre-ville d'Ottawa, le barrage voûte historique, sur la rivière des Outaouais, ainsi que 12 autres centrales au fil de l'eau en Ontario et dans l'État de New York. Portage Énergie détient également une participation dans deux coentreprises de valorisation des gaz d'enfouissement, qui produisent de l'énergie propre et renouvelable à la décharge du chemin Trail, à Ottawa, et à la décharge Laflèche, à Moose Creek, toutes deux en Ontario. Enfin, elle exploite 16 installations solaires, qui sont réparties sur le territoire d'Ottawa et dont la puissance installée de 131 mégawatts [MW] permet d'alimenter environ 110 000 clients résidentiels.

Envari offre des solutions énergétiques aux municipalités, aux clients industriels et commerciaux ainsi qu'à diverses SDL. En plus de gérer de grands projets de transformation énergétique pour le compte de ses clients, elle leur propose un portefeuille de produits et de services écoénergétiques et écologiques et met à leur disposition son savoir-faire en matière d'exploitation et d'entretien. Envari fournit une vaste gamme de services énergétiques à la Ville d'Ottawa, tout en desservant une clientèle variée en croissance dans l'ensemble de l'Est ontarien.

hiboo offre aux entreprises de la région d'Ottawa-Gatineau des solutions de réseau de fibre optique sécurisées et ultrarapides ainsi que des services Internet en exploitant une infrastructure de grande capacité à la fine pointe de la technologie. Cette filiale a fait son entrée sur le marché en 2023 à titre de premier fournisseur de services Internet appartenant à une municipalité dans la région.

Pour consulter la liste des principales filiales et coentreprises visées par les états financiers consolidés d'Hydro Ottawa, reportez-vous à la note 1 afférente aux états financiers consolidés qui figurent dans le présent rapport.

Notre orientation stratégique

En 2021, Hydro Ottawa a élaboré un plan stratégique [*Orientation stratégique 2021 –2025*], qui donnait un aperçu de sa stratégie commerciale et de ses projections financières pour les cinq années suivantes. Cette stratégie s'inscrivait dans la continuité et dans le renforcement de la solide assise établie par la Société dans son cadre de planification intégrée et de gestion du rendement. Elle reprenait les éléments de base de ce cadre, tout en réagissant aux changements notables survenus dans son environnement commercial et en accordant une importance nouvelle à la façon dont la durabilité et les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance [ESG] sont pris en considération dans toutes ses pratiques commerciales.



Stratégie

Notre stratégie pour la période de 2021 à 2025 reposait sur un plan en huit points :

1. rendre nos activités carboneutres d'ici 2030;
2. devenir le partenaire de prédilection pour les projets phares portant sur l'énergie verte et la réduction des émissions de carbone dans notre communauté;
3. accélérer la transformation numérique pour permettre l'adoption de pratiques commerciales durables;
4. promouvoir les ressources énergétiques distribuées et en tirer parti;
5. continuer d'accroître et de diversifier nos sources de produits;
6. accroître l'acceptation sociale à l'égard de nos activités;
7. mettre en place la capacité organisationnelle, la culture et le leadership dont nous aurons besoin pour obtenir de bons résultats dans un environnement postpandémique;
8. continuer d'offrir un service à la clientèle de premier ordre.

De plus, notre programme axé sur la croissance comportait quatre grands volets :

- **Distribution d'électricité** : Agrandir notre réseau afin de répondre aux besoins des nouveaux clients et continuer d'évaluer les possibilités d'offrir nos services de distribution à l'extérieur du territoire que nous desservons actuellement.
- **Production d'énergies renouvelables** : Accroître l'offre d'électricité propre pour nos clients en faisant des investissements intelligents dans la production d'énergies renouvelables.
- **Solutions énergétiques** : Proposer des solutions novatrices et durables pour aider les clients résidentiels et commerciaux, les organismes du secteur public, les entreprises de services publics et les communautés à atteindre leurs objectifs énergétiques, entre autres grâce à la gestion de l'énergie, à l'économie d'énergie, aux études de conception, à un éclairage de rue efficace, à l'infrastructure de recharge pour les véhicules électriques, à la production et au stockage d'énergie ainsi qu'aux possibilités que présentent les systèmes énergétiques de quartier.
- **Services de télécommunications** : Fournir aux entreprises de notre région des services Internet et des solutions de réseau de fibre optique ultrarapides.

L'année écoulée était la cinquième et dernière visée par notre cycle de planification stratégique 2021-2025. La Société présentera sa nouvelle stratégie quinquennale à son actionnaire en même temps que ses résultats de 2025.

Mission, vision et principes directeurs

Notre mission – *Créer de la valeur à long terme pour notre actionnaire en servant les intérêts de nos clients et des communautés que nous desservons*

La Société constitue à la fois un atout pour la communauté et un investissement pour son actionnaire, la Ville d'Ottawa. En tant qu'atout pour la communauté, nous avons un double objectif : tout d'abord, fournir à nos clients des services efficaces et fiables ainsi qu'une expérience de premier ordre; ensuite, demeurer un solide partenaire stratégique pour la Ville en contribuant à la mise en œuvre de ses programmes de développement économique et de protection de l'environnement. En qualité d'investissement pour notre actionnaire, nous visons à générer des rendements stables, fiables et croissants, tout en augmentant la valeur pour notre actionnaire à court et à long terme.

Notre vision – *Hydro Ottawa – un partenaire d'excellence dans un avenir énergétique intelligent*

Nos principes directeurs

Hydro Ottawa est résolue à créer de la valeur à long terme d'une manière qui peut résister à l'examen public et inspirer la confiance. À cette fin, nous ne ménageons aucun effort pour obtenir d'excellents résultats opérationnels et financiers, tout en nous conformant à des normes de conduite professionnelle. Nous sommes guidés non seulement par les obligations qui nous incombent en vertu de la loi, mais aussi par des pratiques exemplaires en matière de gouvernance et d'exploitation ainsi que par des normes établies par des organismes indépendants. Les attentes à cet égard, qui constituent l'assise de nos engagements envers toutes les parties prenantes, se reflètent dans nos valeurs organisationnelles, notre code de conduite des affaires et nos politiques et procédures d'exploitation.

Ces principes directeurs ont été utiles à Hydro Ottawa et à ses parties prenantes au cours des cycles de planification stratégique qui se sont succédé. Ils demeurent pertinents compte tenu de l'intérêt des secteurs public et privé pour les facteurs ESG et témoignent ainsi du leadership de la Société à titre d'entreprise avant-gardiste animée par sa raison d'être.

Nos valeurs organisationnelles

À Hydro Ottawa, nous avons à cœur de promouvoir un environnement organisationnel qui favorise l'éthique professionnelle et témoigne de son respect à tous les échelons, tout en reflétant nos valeurs communes, soit l'esprit d'équipe, l'intégrité, l'excellence et le service. Chaque employé doit donner l'exemple dans cette démarche.

Nos engagements envers nos parties prenantes

Hydro Ottawa prend en compte les intérêts de toutes ses parties prenantes, notamment ses employés, ses clients, ses fournisseurs et son actionnaire, ainsi que ceux de la communauté et de l'environnement où elle exerce ses activités.

Employés

Notre force réside dans la qualité de notre personnel. Nous mettrons tout en œuvre pour recruter et maintenir en poste les personnes les plus qualifiées et leur offrir les meilleures chances de réussite. Nous sommes résolu à créer un milieu de travail sûr, sécuritaire et sain, enrichi par la diversité et caractérisé par une communication ouverte, la confiance et un traitement équitable.

Clients

La qualité des interactions avec les clients est essentielle à notre succès à long terme, et nous sommes déterminés à leur offrir une expérience à valeur ajoutée. Nous faisons preuve d'honnêteté et d'équité dans nos relations avec eux et leur fournissons des produits et des services fiables, novateurs et adaptés à leurs besoins, dans le respect des droits prévus par la loi et conformément aux normes en vigueur en matière d'accessibilité, de sécurité, de santé et de protection de l'environnement.

Fournisseurs et entrepreneurs

Nous faisons preuve d'honnêteté et d'équité dans nos relations avec nos fournisseurs et nos entrepreneurs. Nous procédons à l'acquisition des équipements, des fournitures et des services en fonction de leur valeur et en privilégiant l'achat local. Nous payons les fournisseurs et les entrepreneurs conformément aux modalités convenues. Nous les encourageons à adopter des pratiques commerciales responsables et exigeons qu'ils respectent nos normes de santé, de sécurité et de protection de l'environnement lorsqu'ils travaillent pour Hydro Ottawa.

Communauté et environnement

Nous sommes déterminés à exercer nos activités en tant qu'entreprise citoyenne responsable et contribuons à faire de la communauté que nous desservons un meilleur endroit où vivre et faire des affaires. Nous sommes à l'écoute des besoins de la communauté et avons à cœur la protection et la préservation de l'environnement où nous évoluons.

Actionnaire et autres sources de fonds

Nous rendons compte de notre gestion financière à notre actionnaire et aux institutions qui financent nos activités et leur communiquons toute l'information qui revêt une importance pour notre organisation. Nous protégeons l'investissement de notre actionnaire et gérons le risque de manière efficace. Par ailleurs, nous communiquons à notre actionnaire toute l'information qui lui permettra de bien comprendre notre gouvernance organisationnelle.

Vue d'ensemble du secteur de l'électricité

Au sein du secteur de l'électricité, différentes entités sont chargées de produire l'électricité, de la transporter et de la livrer aux clients résidentiels et commerciaux, de gérer l'exploitation du réseau et les opérations sur les marchés ainsi que de surveiller et de réglementer le réseau dans son ensemble. Ces entités varient selon les deux marchés où Hydro Ottawa exerce ses activités, soit l'Ontario et l'État de New York.

Production d'électricité

L'électricité est produite dans des centrales – installations nucléaires, hydroélectriques, au gaz naturel ou aux biocombustibles ainsi qu'éoliennes et solaires – et dans des installations d'énergie distribuée de petite taille qui produisent principalement des énergies renouvelables et se trouvent sur le lieu de consommation finale ou à proximité. Certaines installations fonctionnent en continu [p. ex. centrales nucléaires ou hydroélectriques], tandis que d'autres produisent de l'énergie par intermittence [p. ex. installations éoliennes ou solaires]. D'autres encore permettent de démarrer ou de ralentir la production en gré des fluctuations de la demande [p. ex. centrales au gaz naturel]. Par l'intermédiaire de sa filiale Portage Énergie, Hydro Ottawa s'est dotée d'un parc énergétique diversifié : centrales hydroélectriques, centrales aux gaz d'enfouissement et installations solaires. Il s'agit du principal producteur d'énergie verte qui appartient à une municipalité en Ontario.

Transport d'électricité

À partir des installations de production, l'électricité est acheminée aux SDL et aux gros clients industriels sur un réseau haute tension composé de postes de transformation, de pylônes et de lignes électriques. Le réseau de transport est principalement exploité par Hydro One, à laquelle s'ajoutent des sociétés de transport d'électricité comme Upper Canada Transmission, Five Nations Energy et Wataynikaneyap Power. Par ailleurs, le réseau provincial est de plus en plus étendu grâce à des processus d'approvisionnement concurrentiels. Dans l'État de New York, le réseau de transport est exploité par plusieurs entités privées et publiques – entre autres National Grid et la New York Power Authority – désignées collectivement par l'expression « New York Transmission Owners ».

Distribution d'électricité

En Ontario, l'électricité qui provient du réseau de transport haute tension est distribuée par des SDL comme Hydro Ottawa limitée aux clients résidentiels et commerciaux, aux hôpitaux, aux écoles, aux usines et aux exploitations agricoles sur des lignes basse tension. Ces entreprises, qui font affaire directement avec les consommateurs, assurent l'entretien des réseaux électriques locaux et aident les clients à économiser l'énergie. Les SDL facturent et perçoivent la quasi-totalité des frais dans le secteur de l'électricité. Ainsi, en plus de recouvrer auprès de leurs clients les coûts liés aux services de distribution, elles perçoivent des frais liés à la production et au transport de l'électricité, qu'elles versent à la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité [« SIERE »] au nom des clients. Ce processus de règlement permet de préserver l'intégrité financière des SDL.

En Ontario, les SDL sont tenues de permettre aux producteurs d'électricité de raccorder leurs installations au réseau de distribution, conformément aux exigences réglementaires applicables, et de faciliter le processus de règlement en vertu duquel un producteur intégré reçoit un paiement en contrepartie de sa production d'électricité.

C'est toujours une SDL qui livre l'électricité aux clients résidentiels et commerciaux sur ses lignes de distribution, mais les clients peuvent faire le choix de l'acheter auprès de leur SDL même ou d'un détaillant. En Ontario, la plupart des clients font affaire avec la SDL de leur localité. Hydro Ottawa limitée assure la distribution d'électricité uniquement dans le marché ontarien.

La portée du modèle d'affaires et d'exploitation des SDL ontariennes, qui ne se limite plus à la simple prestation de services de distribution d'électricité, évolue au rythme des

changements touchant les politiques publiques et le cadre réglementaire, les préférences des clients, les capacités technologiques et les conditions du marché. En parallèle à la construction de nouvelles infrastructures de distribution et à la modernisation des équipements en place, de nouvelles exigences et attentes incitent les SDL à envisager des solutions de rechange pour répondre à la demande des clients et aux besoins du réseau. Ces solutions, couramment appelées « solutions non filaires », englobent les ressources énergétiques distribuées, la production locale, le stockage d'énergie et les programmes de gestion de la demande. Hydro Ottawa limitée intègre des solutions non filaires dans la planification et l'exploitation de son réseau et prévoit une adoption croissante de ces solutions au cours des prochaines années.

Exploitants de réseau

La SIERE assure la liaison entre tous les participants au réseau ontarien – les producteurs d'électricité, les entreprises qui la transportent dans toute la province, les détaillants qui l'achètent et la revendent, les entreprises industrielles qui la consomment en grande quantité et les SDL qui la livrent aux clients résidentiels et commerciaux. Elle prévoit la demande d'électricité dans l'ensemble de l'Ontario en mettant les données à jour toutes les cinq minutes et reçoit les offres des producteurs qui sont en mesure de fournir le volume nécessaire. Ainsi, les clients de gros peuvent observer la fluctuation des prix en fonction de l'offre et de la demande du moment et réagir en conséquence. La SIERE surveille le réseau, détermine les mesures à prendre pour assurer la fiabilité du service d'électricité à l'avenir et publie ses conclusions dans des rapports périodiques. Elle coordonne également la préparation aux situations d'urgence pour le réseau d'électricité provincial.

Le New York Independent System Operator [« NYISO »] est au cœur du réseau d'électricité de l'État de New York. Il surveille le réseau de transport et l'infrastructure électrique, administre et contrôle les marchés de gros de l'électricité et planifie l'avenir énergétique de l'État. Le NYISO a été créé pour donner un accès libre et équitable au réseau électrique. Dans chacune des 11 zones du réseau new-yorkais, il planifie la production et la charge, conclut les marchés pour la prestation des services nécessaires au maintien de la fiabilité du réseau de transport et planifie les importations et les exportations. En outre, le NYISO publie en temps réel les données concernant la demande ou la charge. Les installations d'Hydro Ottawa dans l'État de New York se trouvent dans la zone E du territoire du NYISO, soit la région de Mohawk Valley.



Cadre réglementaire

En Ontario, le ministère de l'Énergie établit la politique globale pour le secteur de l'énergie en s'appuyant sur les lois et règlements applicables. Il surveille la SIERE et la Commission de l'énergie de l'Ontario [« CEO »], qui réglementent ce secteur comme le prévoient principalement trois lois, à savoir la *Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario* [« Loi sur la CEO »], la *Loi de 1998 sur l'électricité* et la *Loi de 2010 sur la protection des consommateurs d'énergie*. La Loi sur la CEO confère à la Commission le pouvoir d'approuver et de fixer tous les tarifs pour le transport et la distribution d'électricité en Ontario et d'établir des normes de service, de conduite et de production de rapports dont le respect constitue une condition rattachée aux permis.

Aux États-Unis, les producteurs d'électricité indépendants et les compagnies d'électricité sont assujettis à la réglementation fédérale et à celle de chaque État. En vertu de la *Federal Power Act*, la Federal Energy Regulatory Commission [« FERC »] réglemente le transport et la vente en gros de l'électricité dans le cadre des échanges commerciaux inter-États. À moins qu'elle n'en soit exemptée, toute entité qui possède ou exploite des installations servant au transport ou à la vente en gros d'électricité dans le cadre de ces échanges est une entreprise de services publics relevant de cet organisme indépendant du Département de l'Énergie. En outre, la FERC exerce une surveillance sur les exploitants de réseaux régionaux, comme le NYISO, et sur les centrales hydroélectriques qui appartiennent à des intérêts privés pour lesquelles elle délivre des permis d'exploitation.

Tarifs

Hydro Ottawa limitée recouvre ses coûts auprès des clients grâce aux tarifs de distribution, qui couvrent les coûts découlant des activités ci-après :

- conception, construction et entretien des lignes de distribution aériennes et souterraines, des poteaux, des postes et des transformateurs locaux;
- exploitation des systèmes technologiques nécessaires au suivi et au contrôle du réseau de distribution;
- service à la clientèle et interventions d'urgence.

Les coûts et les tarifs varient d'une société de distribution à l'autre en fonction de facteurs tels que l'âge et l'état des équipements, les caractéristiques géographiques et la distance couverte par l'infrastructure, la densité et la croissance démographiques ainsi que le ratio entre les clients résidentiels et les clients commerciaux et industriels.

Les frais de distribution que perçoit Hydro Ottawa limitée ne représentent qu'une portion de la facture d'électricité des clients. Les montants facturés et perçus par l'entreprise correspondent à l'ensemble des coûts pour le secteur de l'électricité, et non seulement ceux qui sont associés à la distribution. Toutefois, elle ne conserve que les frais de distribution et transfère les autres montants, sans majoration, à la SIERE, aux producteurs, aux gouvernements fédéral et provincial ainsi qu'à d'autres entités de la Société.

À la lumière de son examen des demandes tarifaires déposées par la Société, la CEO établit les tarifs de distribution d'Hydro Ottawa limitée. Pour en savoir plus sur le cadre d'établissement des tarifs et les tarifs d'Hydro Ottawa limitée, reportez-vous à la note 3d [« Méthodes comptables significatives – Réglementation – Hydro Ottawa »] afférente aux états financiers consolidés qui figurent dans le présent rapport.

Les tarifs que perçoit **Portage Énergie** pour la production d'énergie dans ses centrales hydroélectriques, ses centrales aux gaz d'enfouissement et ses installations solaires sont établis en vertu d'accords contractuels distincts conclus pour chacune de ces installations. Dans le cas des installations de production qui alimentent l'Ontario, cette filiale exerce ses activités en vertu d'accords conclus avec la SIERE qui établissent un « tarif contractuel de base » dès le départ. S'il y a lieu [c.-à-d. pour les centrales hydroélectriques et celles aux gaz d'enfouissement], un facteur d'indexation est appliqué annuellement jusqu'à l'échéance du contrat. Dans le cas des centrales hydroélectriques du nord de l'État de New York, les contrats d'achat d'électricité de Portage Énergie – tous conclus avec la Niagara Mohawk Power Corporation, filiale de National Grid plc – sont actuellement établis en fonction du marché. C'est pourquoi les produits tirés de la production de ces installations varient selon la valeur marchande.

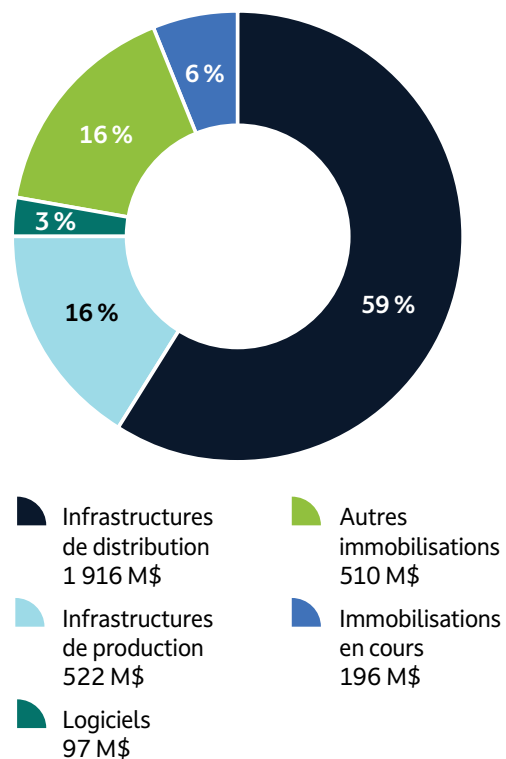
Capacité d'obtenir des résultats

La capacité d'Hydro Ottawa à atteindre les objectifs énoncés dans son Orientation stratégique repose sur ses immobilisations corporelles et incorporelles, son expertise, ses systèmes et ses ressources en capitaux.

Immobilisations

Le coût brut des immobilisations d'Hydro Ottawa s'élève, à 3,2 milliards de dollars par suite d'investissements importants et soutenus dans les infrastructures de production et de distribution et les systèmes technologiques. Comme toutes les entreprises de services publics, Hydro Ottawa n'échappe pas à la réalité du vieillissement de ses infrastructures. Elle continue de gérer la situation grâce à ses investissements accrus dans les infrastructures et à son Plan du réseau de distribution détaillé, qui lui permet de concentrer ses investissements là où ils seront le plus utiles. En 2025, la Société a investi 102 millions dans l'entretien de son réseau de distribution et 87 millions supplémentaires dans son expansion afin de répondre aux besoins des clients [pour en savoir plus, reportez-vous à la section « Activités d'investissement » ci-après].

Immobilisations corporelles et incorporelles brutes



- **Infrastructures de distribution d'électricité** – Depuis plus de 100 ans, Hydro Ottawa et les entreprises qui l'ont précédée assurent un approvisionnement en électricité fiable aux clients résidentiels et commerciaux.
 - Territoire de service – 1 116 kilomètres carrés
 - Lignes et câbles électriques – 6 448 kilomètres
 - Lignes et câbles aériens – 2 796 kilomètres
 - Lignes et câbles souterrains – 3 651 kilomètres
 - Postes – 92
 - Transformateurs – 39 323
 - Poteaux – 49 326
- **Infrastructures de production d'énergies renouvelables** – Avec une puissance installée de 131 mégawatts (MW), soit assez d'électricité pour alimenter 110 000 clients résidentiels, Hydro Ottawa est le principal producteur d'énergie verte qui appartient à une municipalité en Ontario. Son parc de production comprend la plus ancienne centrale hydroélectrique en exploitation continue au Canada, dont la mise en service remonte à 1891.
 - Centrales au fil de l'eau – 18
 - Centrales aux gaz d'enfouissement – 2
 - Installations solaires – 16 [dont deux en aval du compteur]

Effectif

Pour continuer à connaître du succès, Hydro Ottawa doit pouvoir compter sur un effectif très qualifié, dûment formé et compétent et lui offrir un milieu de travail sécuritaire et sain. Afin d'atteindre ses objectifs stratégiques, la Société doit impérativement faire preuve d'efficacité, privilégier l'apprentissage continu et se doter des compétences voulues pour obtenir un bon rendement dans ses champs d'activité actuels et nouveaux.

À la fin de 2025, Hydro Ottawa comptait environ 760 employés, dont 80 pour cent travaillaient à Hydro Ottawa limitée.

À l'instar de bien d'autres entreprises de services publics, la Société continue de faire face à des problèmes liés au profil démographique de son effectif, qui exigent une intervention concertée. Elle a mis en place une vaste stratégie intégrée de gestion des talents qui prévoit les besoins en matière de compétences et y répond par divers moyens : planification de l'effectif, attraction et embauche de personnes de talent, déploiement efficace des ressources, gestion du rendement et offre de possibilités de perfectionnement.

Plus précisément, Hydro Ottawa mène à cette fin des activités dans diverses sphères :

- **Formation** : Grâce aux programmes d'apprentissage à l'interne et de stages en ingénierie, les participants acquièrent une expérience pratique et franchissent des étapes importantes dans leur carrière, notamment en ayant accès à un emploi à temps plein et obtenant une certification professionnelle.
- **Relève** : Les programmes de planification de la relève et de perfectionnement professionnel permettent de bien préparer un bassin d'employés qualifiés de divers horizons à occuper des postes clés.
- **Gestion et transfert du savoir** : Une approche proactive pour les postes clés comprend un plan de mobilisation des travailleurs âgés et des retraités afin d'assurer une transition en douceur entre les travailleurs d'expérience et la prochaine génération.
- **Diversité, équité et inclusion** : La stratégie adoptée par Hydro Ottawa favorise une culture d'inclusion qui tire parti de la diversité et renforce la mobilisation des employés et l'innovation. En 2022, dans la poursuite des objectifs de la troisième édition de son plan pour la diversité, l'équité et l'inclusion, la Société a pris trois engagements en faveur de la mixité : faire passer la proportion des femmes à 30 pour cent dans les métiers et les rôles techniques, à 50 pour cent dans les fonctions d'ingénierie et à 50 pour cent dans les postes de direction d'ici 2030. Hydro Ottawa collabore avec plusieurs partenaires pour renforcer sa mixité et continuer de faire évoluer son plan.
- **Partenariats en éducation** : Hydro Ottawa a établi des collaborations en éducation, principalement avec le Collège Algonquin, pour offrir les programmes de formation des techniciens de lignes électriques dans l'est de l'Ontario. L'entreprise collabore également avec le département du génie de l'énergie durable et renouvelable de l'Université Carleton afin de mettre sur pied un laboratoire pour les réseaux intelligents, lequel favorise une recherche novatrice sur les réseaux électriques et la formation des ingénieurs dans l'environnement des réseaux intelligents. Hydro Ottawa fait aussi équipe avec la faculté de génie et de design de l'Université Carleton dans le cadre du programme Women in Engineering and IT. Ce dernier, qui est offert tout au long de l'année universitaire, vise à éliminer la disparité entre les genres dans les domaines du génie et de la technologie de l'information. Il propose aux étudiantes en sciences, en technologie, en ingénierie ou en mathématiques des possibilités de réseautage, de stages et d'acquisition de compétences générales.

Les programmes de rémunération de la Société, qui ont continué en 2025 de favoriser l'instauration d'une culture de rendement élevé, comportent des volets dictés par le marché et axés sur le rendement afin d'attirer et de maintenir en poste des employés clés.

À mesure que les champs d'activité d'Hydro Ottawa évoluent, il en va de même pour le profil de son effectif, qui est de plus en plus diversifié au chapitre de l'âge, des compétences, de l'origine culturelle et ethnique, de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre ainsi qu'à de nombreux autres égards. La Société souhaite créer un milieu de travail dynamique et respectueux où personne n'est laissé de côté.

La très grande priorité qui est accordée à la santé, à la sécurité et au mieux-être des employés et de la communauté constitue un aspect fondamental de la détermination d'Hydro Ottawa à exercer ses activités de façon efficiente et efficace. La Société a mis sur pied un système intégré de santé et de sécurité au travail et de gestion environnementale qui est certifié selon les normes internationales ISO 45001:2018 et ISO 14001:2015, lesquelles régissent respectivement les systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail et le management environnemental.

Systèmes et processus

Hydro Ottawa a réalisé des investissements considérables dans les systèmes technologiques pour améliorer son efficacité. Mentionnons notamment les systèmes de facturation et d'information sur les clients, l'infrastructure de mesurage avancée et les technologies de l'information et technologies opérationnelles, comme les systèmes d'information géographique, l'équipement de contrôle du réseau ainsi que les systèmes de gestion des interruptions de service et des équipes mobiles. En outre, son processus de prise de décisions concernant la technologie continue de reposer sur trois critères fondamentaux : amélioration du service fourni aux clients, création de gains d'efficacité propres à renforcer la compétitivité et perfectionnement des fonctionnalités afin de gagner de la souplesse et de la résilience dans le contexte des perturbations subies au sein du secteur.

La Société continue de faire évoluer son programme de cybersécurité et prend au sérieux la protection de ses infrastructures essentielles contre les cybermenaces. En plus de gérer ce risque de façon proactive en collaboration avec les gouvernements fédéral et provincial, les organismes de réglementation et des partenaires du secteur privé répartis dans l'ensemble de l'Amérique du Nord, Hydro

Ottawa met à profit l'expertise d'organismes comme le Centre canadien de réponse aux incidents cybernétiques, la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité et la Commission de l'énergie de l'Ontario. Elle aspire à maintenir dans son programme cybernétique des pratiques de pointe du secteur, notamment des contrôles de sécurité pour la défense en profondeur, les tests de pénétration périodiques, les activités de formation et de sensibilisation antihameçonnage destinées aux employés, les évaluations de la maturité de tiers et les services de sécurité gérés, les exercices de simulation pour les cadres supérieurs et les plans d'action en bonne et due forme pour la gestion des risques, des vulnérabilités, des menaces et des incidents.

Hydro Ottawa s'attache aussi à maximiser l'efficacité et l'efficacité de ses activités en optimisant la productivité chaque fois qu'elle le peut.

En 2025, la Société a lancé plusieurs initiatives :

- élargissement de la portée de son portail client en ligne pour y intégrer les gros clients commerciaux, qui bénéficient ainsi d'un accès accru aux données et aux analyses à l'appui de la gestion de leur consommation et de leurs coûts énergétiques;
- mise en œuvre de plateformes et d'outils d'intelligence artificielle pour améliorer l'automatisation et la productivité, y compris des solutions personnalisées pour les fonctions opérationnelles de base, comme le fonctionnement du réseau et les interactions avec les clients;
- renforcement des mesures de cybersécurité pour la protection des systèmes d'information essentiels et de technologies opérationnelles;
- achèvement de la première phase du projet du système évolué de gestion de la distribution, une initiative structurante de modernisation du réseau sur plusieurs années qui optimisera les activités de la salle de commande;
- mise en place d'une solution automatisée de gestion du parc informatique, ce qui améliore grandement la vue d'ensemble et la gestion globale grâce à des processus normalisés ainsi qu'à des mécanismes de suivi et de production de rapports;
- amélioration des outils d'intervention en cas de tempête grâce au remplacement des évaluations manuelles des dommages par un flux de travail numérique, ce qui réduit les erreurs de saisie des données et accélère la prise de décisions au cours des activités de rétablissement;

- mise à l'essai d'un processus de présélection des curriculum vitæ et de classement des candidats dans le cadre du système de gestion du capital humain pour améliorer l'efficacité et réduire le fardeau administratif des gestionnaires d'embauche;
- remplacement des anciens outils utilisés pour la préparation des outils financiers, ce qui réduit les efforts de compilation manuelle et libère du temps pour la réalisation d'analyses financières à valeur ajoutée.



Ressources en capitaux

Liquidités et ressources en capitaux

Sur une base consolidée, les principales sources de liquidités et de ressources en capitaux de la Société sont les flux de trésorerie liés à ses activités d'exploitation, ses facilités de crédit bancaire ainsi que les produits tirés de son programme de papier commercial et des obligations qu'elle émet selon ses besoins. Ces liquidités et ces ressources sont nécessaires principalement pour couvrir l'entretien du réseau de distribution d'Hydro Ottawa limitée, les investissements dans ses activités accessoires à tarifs non réglementés, les coûts liés à l'électricité, les charges d'intérêts et les exigences prudentielles.

Au cours de l'année, la Société a renouvelé et prolongé jusqu'en août 2028 sa facilité de crédit renouvelable de 500 millions de dollars sur trois ans et maintenu celle de 51 millions venant à échéance en août 2027, ce qui totalise une limite globale de 551 millions. Elle utilise cette facilité de crédit pour répondre à ses besoins opérationnels généraux, couvrir ses dépenses en immobilisations annuelles et disposer de liquidités suffisantes en cas d'évolution soudaine et défavorable de la conjoncture économique. De plus, la facilité de crédit sert de filet de sécurité pour le programme de papier commercial d'une valeur de 450 millions de dollars de la Société de capitaux Hydro Ottawa afin de mieux optimiser la gestion des emprunts à court terme.

Les émissions obligataires dans le secteur des services publics demeurent très attrayantes pour les investisseurs sur les marchés financiers. Comme ces obligations suscitent une forte demande, quelle que soit l'échéance, la Société a ainsi accès aux capacités du marché pour répondre à ses besoins d'investissements soutenus. En janvier 2025, elle a mené à bien une émission de débentures de premier rang non garanties de 425 millions de dollars. À même le produit net de cette émission, elle a utilisé 200 millions pour rembourser des dettes à long terme qui venaient à échéance

et le solde de 222,6 millions pour rembourser des dettes à court terme. Il s'agissait de débentures vertes émises en vertu du Cadre de référence pour les obligations vertes de la Société. Ce cadre, qui a été publié le 14 janvier 2025, permet à Hydro Ottawa et à ses filiales d'émettre des titres de créance ou des instruments de prêt désignés comme « verts » lorsque leur produit est affecté exclusivement à des dépenses et à des investissements, nouveaux ou existants, qui respectent certains critères d'admissibilité [« Investissements admissibles »], y compris le remboursement de dettes contractées antérieurement pour financer des investissements admissibles. Avec une échéance moyenne pondérée de 13 ans et un coût moyen pondéré de 4,18 pour cent, elle affiche un très bon profil obligataire. La Société a émis en 2016 une série d'obligations décroissantes sans recours d'une valeur de 204 millions de dollars, portant intérêt au taux de 4,08 pour cent et venant à échéance après 40 ans, pour financer le projet d'accroissement de la production hydroélectrique aux chutes de la Chaudière. Elle a aussi émis en 2019 une série d'obligations vertes décroissantes d'une valeur de 290,5 millions sans recours, portant intérêt à 3,53 pour cent et venant à échéance après 40 ans, pour les projets de remise à niveau des deux centrales situées au Québec. Pour en savoir plus sur les sources de liquidités et de ressources en capitaux de la Société, reportez-vous aux notes 11, 15 et 17 afférentes aux états financiers consolidés.

Notations de crédit

Le 1^{er} octobre 2025, Morningstar DBRS [« DBRS »] a confirmé la notation de l'émetteur à A [faible], la notation de la dette de premier rang non garantie à A [faible] ainsi que la notation du programme de papier commercial à R-1 [faible], toutes assorties de perspectives stables. La notation A [faible] avec perspectives stables confirme la vigueur et la stabilité soutenues des activités de distribution d'Hydro Ottawa. DBRS a souligné que le profil de crédit de la Société de capitaux Hydro Ottawa devrait demeurer constant à moyen terme, soutenu par des flux de trésorerie réglementés stables, un cadre réglementaire favorable et des indicateurs financiers raisonnables.

Progrès réalisés par rapport au plan

Dans son *Orientation stratégique 2021-2025*, la Société a défini une stratégie en huit points visant à concrétiser sa vision axée sur la croissance durable et la création de valeur pour la clientèle. Le tableau ci-après résume les points saillants de son rendement en 2025.

Objectifs stratégiques	Points saillants du rendement en 2025
Rendre nos activités carboneutres d'ici 2030	<ul style="list-style-type: none"> Hydro Ottawa a fait progresser la construction du poste de transformation municipal de Piperville, son premier projet de poste faisant appel à des techniques et à des principes qui assurent de faibles émissions de carbone. Elle a mis à profit les leçons tirées de ces travaux dans deux autres grands projets de poste. Elle a fait l'acquisition de véhicules électriques [VE] et hybrides supplémentaires pour ses équipes de travail, portant ainsi à 21 pour cent le taux d'électrification de son parc de véhicules. Elle a valorisé 91 pour cent de ses déchets non dangereux.
Devenir le partenaire de prédilection pour les projets phares portant sur l'énergie verte et la réduction des émissions de carbone dans notre communauté	<ul style="list-style-type: none"> Hydro Ottawa a fait progresser la mise en place de l'infrastructure de recharge et l'aménagement d'un nouveau poste électrique qui fournira une capacité électrique réservée au projet d'autobus à zéro émission de la Ville d'Ottawa. Elle a aidé des partenaires clés, comme la Ville d'Ottawa, l'Administration de l'aéroport international d'Ottawa, la Société de logement communautaire d'Ottawa et des conseils scolaires locaux, à réduire leur consommation d'énergie et leurs émissions de carbone grâce à une collaboration axée sur les possibilités en matière de carboneutralité et d'énergie verte. Elle a mis son soutien et son expertise au service d'entreprises et d'établissements ayant besoin d'une mise à niveau de leur service d'électricité pour les aider à faire passer une plus grande partie de leur consommation d'énergie des combustibles fossiles à l'électricité. Elle a fait progresser la planification et la conception d'un projet pilote de récupération de la chaleur des eaux usées pour un grand complexe résidentiel du centre-ville d'Ottawa.
Accélérer la transformation numérique pour permettre l'adoption de pratiques opérationnelles durables	<ul style="list-style-type: none"> Hydro Ottawa a mis en œuvre des plateformes et des outils d'IA pour améliorer l'automatisation et la productivité, notamment en personnalisant des solutions pour les fonctions opérationnelles de base [p. ex. fonctionnement du réseau et interactions avec les clients]. Elle a renforcé les mesures de cybersécurité pour protéger les systèmes technologiques essentiels à sa mission et renforcé la résilience de ses technologies de l'information grâce à la mise en place d'un nouveau centre de données de secours. Elle a lancé un portail en ligne à l'intention des gros clients commerciaux, qui bénéficient ainsi d'un accès à des renseignements essentiels à l'appui de la gestion de leur consommation et de leurs coûts énergétiques. Elle a franchi des jalons clés dans des initiatives fondamentales de modernisation du réseau [p. ex. système évolué de gestion de la distribution et infrastructure de mesurage avancée 2.0].
Promouvoir les ressources énergétiques distribuées et en tirer parti	<ul style="list-style-type: none"> Hydro Ottawa a obtenu un financement fédéral de 6 millions de dollars pour le programme d'accélération des ressources énergétiques décentralisées d'Ottawa (AREDO) qui intégrera et déploiera une analyse prédictive améliorée par l'IA afin d'optimiser les activités dans des zones où la capacité du réseau est limitée; Elle a soutenu des propriétaires d'immeubles locaux, dans le cadre de son programme Accélérateur de rénovations d'Ottawa, grâce au financement d'une centaine d'études portant sur les possibilités de réduction des coûts énergétiques et des émissions.

Objectifs stratégiques	Points saillants du rendement en 2025
<p>Continuer d'accroître et de diversifier nos sources de produits</p>	<ul style="list-style-type: none"> Hydro Ottawa a enregistré un bénéfice net consolidé de 35,4 millions, dopé par le solide rendement financier obtenu dans l'ensemble de ses champs d'activité. Elle a franchi des étapes clés dans la réalisation de son Orientation stratégique au chapitre de la croissance et de la diversification de ses sources de produits : <ul style="list-style-type: none"> production d'énergies renouvelables et stockage d'électricité : adoption d'une approche active axée sur le développement, constitution d'un portefeuille de projets totalisant 800 MW et présentation d'une soumission portant sur deux projets d'énergie solaire dans le cadre du processus de la demande de propositions à long terme 2 (LT2) lancé par la SIERE; solutions énergétiques : croissance des produits générés pour la cinquième année consécutive, élargissement de son offre de produits et de services et expansion de sa clientèle; télécommunications : acquisition de nouveaux clients, lancement de services axés sur la cybersécurité et la résilience des données et poursuite du déploiement de son réseau. Elle a démontré son engagement en matière de financement durable en émettant des obligations vertes de 425 millions de dollars sur 10 ans, dont le produit sera affecté à des investissements dans les infrastructures et à d'autres initiatives bénéfiques pour l'environnement.
<p>Accroître l'acceptation sociale à l'égard de nos activités</p>	<ul style="list-style-type: none"> Hydro Ottawa a répondu aux besoins de la communauté en apportant un soutien ciblé : <ul style="list-style-type: none"> collecte de 163 000 \$ pour la Clinique de soins rapides du Royal Ottawa et de 152 000 \$ pour Centraide de l'Est de l'Ontario grâce aux activités de sa campagne annuelle de collecte de fonds menée par ses employés; par l'intermédiaire de son Programme d'investissement communautaire, commandite d'organismes locaux qui s'efforcent de bâtir des communautés plus solides et plus saines et soutien de groupes vulnérables [129 000 \$ au total] célébration de 25 ans de soutien à la Journée des besoins spéciaux qui se tient dans le cadre de la Foire de la capitale. Elle a répondu à un appel à l'aide en participant aux efforts de rétablissement du courant dans plusieurs communautés du sud de l'Ontario. Elle a reçu plusieurs distinctions pour l'excellence de son rendement, entre autres : <ul style="list-style-type: none"> nomination au palmarès des meilleurs employeurs de la région de la capitale [17^e année]; nomination au palmarès des employeurs les plus écolos au Canada [14^e année]; nomination au palmarès des meilleurs employeurs pour les jeunes Canadiens [11^e année.]
<p>Mettre en place la capacité organisationnelle, la culture et le leadership dont nous aurons besoin pour obtenir de bons résultats dans un environnement postpandémique</p>	<ul style="list-style-type: none"> Hydro Ottawa a continué de faire de la sécurité sa grande priorité : <ul style="list-style-type: none"> atteinte du jalon de 1,5 million d'heures de travail sans accident entraînant une perte de temps de travail; prestation d'une formation sur les pratiques de travail sécuritaires à raison de 23 heures en moyenne pour tous les employés [64 heures pour les gens de métier]; maintien de certifications de premier ordre pour son système de santé et de sécurité au travail et de gestion environnementale selon des normes reconnues à l'échelle internationale. Elle a poursuivi le renouvellement de son effectif en embauchant des apprentis et des compagnons et en offrant des programmes de gestion des talents. Elle a renforcé son programme de gestion de la continuité des activités et mis à jour ses plans d'intervention d'urgence.
<p>Continuer d'offrir un service à la clientèle de premier ordre</p>	<ul style="list-style-type: none"> Hydro Ottawa a présenté à la Commission de l'énergie de l'Ontario la : demande tarifaire relative à ses activités de distribution pour la période de 2026 à 2030 afin d'assurer un financement stable pour des investissements essentiels destinés à répondre aux attentes de la clientèle et à soutenir la croissance économique. Elle a réalisé le plus important programme de dépenses en immobilisations dans les infrastructures de distribution de son histoire, dont des investissements de plus de 185 millions de dollars dans l'expansion du réseau et le maintien de sa fiabilité. Elle a raccordé au réseau plus de 4 500 nouveaux clients. Elle a atteint un taux de satisfaction de la clientèle de 94 pour cent. Elle a maintenu l'un des taux de facturation électronique les plus élevés parmi les sociétés de distribution d'électricité ontariennes [83 pour cent des clients], ce qui génère des économies de plus de 5 millions de dollars par année.

Résultats financiers

Les résultats financiers consolidés de la Société présentés ci-après doivent être consultés en parallèle avec les états financiers consolidés audités et les notes afférentes pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

État consolidé du résultat net [sommaire]

[en milliers de dollars canadiens]

	2025	Incidence de l'IFRS 14	2025 (pré-IFRS 14) ¹	2024	Incidence de l'IFRS 14	2024 (pré-IFRS 14) ¹	Variation (pré-IFRS 14) ¹
Produits des activités ordinaires et autres produits							
Produits tirés du recouvrement des coûts liés à l'électricité	1 038 950	(58 989)	979 961	957 565	(38 241)	919 324	60 637
Produits tirés de la distribution d'électricité	250 775	(474)	250 301	243 062	(2 317)	240 745	9 556
Produits tirés de la production d'électricité	35 433	–	35 433	52 892	–	52 892	(17 459)
Produits tirés des services offerts aux entreprises	84 680	–	84 680	63 733	–	63 733	20 947
Produits tirés des subventions gouvernementales	3 978	–	3 978	5 955	–	5 955	(1 977)
Produit lié à l'interruption des activités	4 063	–	4 063	6 755	–	6 755	(2 692)
Autres produits	17 669	–	17 669	16 997	–	16 997	672
	1 435 548	(59 463)	1 376 085	1 346 959	(40 558)	1 306 401	69 684
Charges							
Achat d'électricité	959 056	(7 449)	951 607	923 195	(20 724)	902 471	49 136
Charges d'exploitation	231 876	875	232 751	215 553	(1 266)	214 287	18 464
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	89 311	–	89 311	84 118	–	84 118	5 193
	1 280 243	(6 574)	1 273 669	1 222 866	(21 990)	1 200 876	72 793
Résultat avant les éléments suivants :	155 305	(52 889)	102 416	124 093	(18 568)	105 525	(3 109)
Charges financières, produits d'intérêts et charge d'impôt sur le résultat	75 739	(10 949)	64 790	75 408	(12 674)	62 734	2 056
Quote-part de la perte des coentreprises	2 180	–	2 180	669	–	669	1 511
	77 919	(10 949)	66 970	76 077	(12 674)	63 403	3 567
Bénéfice net	77 386	(41 940)	35 446	48 016	(5 894)	42 122	(6 676)
Variation nette des soldes réglementaires, déduction faite de l'impôt	(41 940)	41 940	–	(5 894)	5 894	–	–
Bénéfice net compte tenu de la variation nette des soldes réglementaires	35 446	–	35 446	42 122	–	42 122	(6 676)

¹ Mesure financière non conforme aux Principes comptables généralement reconnus.

Mesure financière non conforme aux Principes comptables généralement reconnus

Selon la *Norme internationale d'information financière n° 14, Comptes de report réglementaires [International Financial Reporting Standard 14 – IFRS 14]*, la variation nette des soldes des comptes de report réglementaires relatifs au résultat [c.-à-d. les soldes débiteurs et créditeurs, déduction faite de l'impôt] doit être présentée sur une ligne distincte dans l'état consolidé du résultat net. On observe une variation nette de ces soldes principalement en cas de manque de synchronisme entre l'achat de l'électricité et le recouvrement des coûts liés à l'électricité. Ces montants, qui sont comptabilisés comme écarts liés au règlement, représentent les montants à recouvrer auprès des clients ou à leur rembourser à même les tarifs approuvés par la Commission de l'énergie de l'Ontario. Ce manque de synchronisme peut donc avoir une grande incidence sur les postes de l'achat d'électricité et du recouvrement des coûts liés à l'électricité. Pour les besoins de l'analyse et de l'interprétation des écarts financiers présentés, la direction a déterminé et exclu l'incidence de l'adoption de l'IFRS 14 et utilisé à cette fin les résultats « pré-IFRS 14 », à moins d'indication contraire. D'après la direction, cette façon de procéder permet de représenter avec plus d'exactitude le véritable rendement financier de la Société du fait qu'elle exerce des activités à tarifs réglementés prescrits par la CEO. Il convient de noter que les mesures financières pré-IFRS 14 non conformes aux Principes comptables généralement reconnus ne constituent pas des mesures normalisées et qu'elles pourraient ne pas être comparables aux informations présentées par d'autres entités.

Bénéfice net

Le bénéfice net a diminué de 6,7 millions de dollars par rapport à celui de 2024. Cette baisse est principalement attribuable à une augmentation de 72,8 millions au titre des charges, compensée en partie par une hausse de 69,7 millions des produits des activités ordinaires et autres produits. Cette augmentation des charges découle de plusieurs facteurs, notamment une hausse au titre de l'achat d'électricité, des charges d'exploitation et de l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles.

Les produits se sont accrus dans la plupart des principaux champs d'activité de la Société. La filiale spécialisée dans la distribution locale, dont les tarifs sont réglementés, affiche un accroissement de 9,6 millions de dollars des produits tirés de la distribution en raison de la majoration réglementée de ses tarifs et de l'augmentation de sa clientèle. De plus,

la hausse de 60,6 millions des produits tirés du recouvrement des coûts liés à l'électricité a été neutralisée en partie par une augmentation de 49,1 millions des charges au titre de l'achat d'électricité. Les écarts observés en ce qui concerne, d'une part, les produits tirés du recouvrement des coûts liés à l'électricité et, d'autre part, les charges au titre de l'achat d'électricité n'ont aucune incidence sur le bénéfice net, car les charges sont transférées par la société de distribution locale, dont les tarifs sont réglementés. Toutefois, par suite de la consolidation du résultat des filiales, les produits tirés de la production d'électricité et les charges au titre de l'achat d'électricité intersociétés sont éliminés dans le cas de l'électricité injectée par Portage Énergie directement dans le réseau de distribution d'Hydro Ottawa. Cette situation a une incidence sur le transfert direct des charges liées au produit de base présentées dans l'état consolidé du résultat net. De plus, les produits tirés des services offerts aux entreprises et les autres produits se sont accrus respectivement de 20,9 millions et 0,7 million, surtout grâce au rendement d'Envari, la filiale spécialisée dans les solutions énergétiques, et à celui de réseaux hibo, la filiale spécialisée dans les services de télécommunications. En revanche, les produits générés par Portage Énergie, la filiale spécialisée dans la production d'énergies renouvelables, ont diminué de 17,5 millions en raison d'une baisse de la production. En 2025, cette filiale a continué de toucher des indemnités en raison l'interruption des activités attribuable à la défaillance mécanique survenue au printemps 2023 à sa centrale n° 5, située aux chutes de la Chaudière.

Enfin, Hydro Ottawa a enregistré une hausse de 0,4 million de dollars des charges financières, déduction faite des produits d'intérêts, de 1,6 million de sa charge d'impôt sur le résultat et de 1,5 million de sa quote-part de la perte des coentreprises.

Produits des activités ordinaires et autres produits

Les produits des activités ordinaires et autres produits sont tirés de la distribution d'électricité, de la production d'énergies renouvelables, des services de gestion de l'énergie, des services offerts aux entreprises ainsi que des subventions gouvernementales et d'activités variées. En 2025, les produits d'Hydro Ottawa – y compris ceux tirés du recouvrement des coûts liés à l'électricité, qui sont transférés – ont totalisé environ 1,4 milliard de dollars, en hausse de 5 pour cent par rapport à 2024.

Le recouvrement des coûts liés à l'électricité auprès des clients en vertu des tarifs établis à l'échelon provincial représente l'élément le plus important des produits

d'Hydro Ottawa. Ces coûts constituent un montant transféré, ce qui limite le risque pour le rendement financier de la Société. Il y a toutefois un écart entre les charges au titre de l'achat d'électricité et le recouvrement des coûts liés à l'électricité en raison du manque de synchronisme entre la facturation par la SIERE et la réception du paiement des clients. Ces montants sont comptabilisés à titre d'écarts liés au règlement. Les produits tirés du recouvrement des coûts liés à l'électricité d'Hydro Ottawa limitée ont augmenté de 60,6 millions de dollars en 2025, surtout en raison des charges plus élevées liées au produit de base.

Les produits tirés de la distribution d'électricité sont comptabilisés en fonction des tarifs de distribution approuvés par la CEO, qui sont établis de manière à permettre le recouvrement des coûts engagés par Hydro Ottawa limitée pour la livraison de l'électricité aux clients. Ces tarifs comprennent les montants perçus en vertu des avenants tarifaires approuvés par la CEO. L'année 2025 est la cinquième et dernière pour laquelle les tarifs ont été approuvés à la suite du dépôt, par Hydro Ottawa limitée, de la demande tarifaire présentée selon la méthode incitative personnalisée pour la période de 2021 à 2025. Les produits tirés de la distribution d'électricité se sont accrus de 4 pour cent par rapport à 2024, principalement en raison de la

majoration réglementée des tarifs d'électricité d'Hydro Ottawa limitée et de l'augmentation de la clientèle.

En 2025, les produits d'Envari tirés des services offerts aux entreprises, qui incluent les services énergétiques et les services offerts aux entreprises de services publics, ont augmenté de 20,1 millions de dollars grâce à la progression de plusieurs projets clés. La hausse enregistrée dans les champs d'activité de l'éclairage, des bâtiments et de l'électricité s'est chiffrée à 38 pour cent par rapport à 2024. Les activités commerciales ont été stimulées, en particulier, par la progression du projet d'aménagement d'une infrastructure de recharge pour véhicules électriques dans le cadre du Programme d'autobus à zéro émission de la Ville d'Ottawa.

Portage Énergie, la filiale spécialisée dans la production d'énergies renouvelables, a déclaré en 2025 des produits en baisse de 17,5 millions de dollars par rapport à 2024 en raison d'une diminution de la production attribuable aux faibles débits d'eau. Elle a par ailleurs touché une indemnité de 4,1 millions [qui s'ajoute aux 6,8 millions reçus en 2024] en vertu de sa police d'assurance pour la perte de produits tirés de la production d'électricité attribuable à une défaillance mécanique survenue au printemps 2024, qui a entraîné une suspension de la production d'un groupe turboalternateur de la centrale n° 5, située aux chutes de la Chaudière. Le groupe turboalternateur de remplacement a été mis en service en août 2025.

Charges

Achat d'électricité et charges d'exploitation

Les charges au titre de l'achat d'électricité représentent les coûts de l'électricité qui est livrée aux clients sur le territoire du service de distribution d'Hydro Ottawa limitée. Elles comprennent les charges associées au produit de base, aux services offerts sur le marché de gros et aux services de transport ainsi que l'ajustement global. Ces charges ont augmenté de 49,1 millions de dollars en 2025, principalement en raison des charges associées au produit de base. Les charges d'exploitation enregistrées en 2025, soit 232,8 millions, représentent une hausse de 18,5 millions par rapport à l'année précédente. Cette augmentation globale est attribuable à la hausse de 11,4 millions des charges de rémunération, qui s'explique en partie par la croissance de l'effectif, et aux coûts supplémentaires liés à la croissance des ventes enregistrée par Envari. Une augmentation de 2,6 millions de l'imputation de charges aux programmes d'immobilisations compense partiellement cet écart.



Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles d'Hydro Ottawa s'est accru de 5,2 millions de dollars en 2025 en raison de l'investissement soutenu dans ses infrastructures de distribution et de production et son infrastructure générale.

Quote-part du bénéfice [de la perte] des coentreprises

La perte des coentreprises qui revient à la Société s'est élevée à 2,2 millions de dollars en 2025, en hausse de 1,5 million par rapport à 2024, principalement en raison des nouvelles coentreprises décrites ci-après. Cette quote-part représente le bénéfice net ou la perte nette de la Société qui est attribuable à l'exploitation continue de Moose Creek Energy LP [50,05 pour cent] et de PowerTrail Inc. [60 pour cent], deux coentreprises vouées à la production d'énergie à partir de gaz d'enfouissement. De plus, la Société détient une participation de 50 pour cent dans Zibi Community Utility LP [« ZCU »], un système de chauffage et de climatisation centralisé et carboneutre aménagé pour le quartier Zibi, au centre-ville d'Ottawa-Gatineau, ainsi qu'une participation de 50 pour cent dans le Civic Community Utility Partnership, une coentreprise qui a été créée en vue de la construction et de l'exploitation d'une centrale de quartier. En 2025, la Société a acquis auprès de la Oakville Enterprises Corporation [« OEC »] une participation de 50 pour cent dans Teraflex Limited [« Teraflex »], qui fournit des services d'électricité, de communication et de génie civil. Elle a également intégré la coentreprise LeBreton Community Utility Partnership [50 pour cent], qui vise à être le fournisseur du système énergétique de quartier aux plaines LeBreton. Pour en savoir plus sur les coentreprises auxquelles participe la Société, reportez-vous à la note 9 afférente aux états financiers consolidés.

Charges financières [déduction faite des produits d'intérêts] et charge d'impôt sur le résultat

Les charges financières [déduction faite des produits d'intérêts] se sont accrues de 0,4 million de dollars en raison d'une hausse de l'encours total des emprunts. Toutefois, cette augmentation a été compensée en partie par une baisse des coûts d'emprunt sur la dette à court terme grâce à la réduction du taux directeur de la Banque du Canada. En effet, le taux à un jour a été ramené de 3,25 pour cent à l'ouverture de l'exercice à 2,25 pour cent à sa clôture.



Le taux d'imposition effectif de la Société est passé de 32,99 pour cent en 2024 à 36,78 pour cent en 2025, en raison des différences permanentes et temporaires constatées pendant l'année entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs. La diminution de 0,1 million de dollars de la charge d'impôt sur le résultat après l'incidence de l'IFRS 14 est principalement attribuable à une baisse du bénéfice avant impôt sur le résultat et des différences temporaires. [La charge d'impôt sur le résultat pré-IFRS 14 s'est accrue de 1,6 million.] Pour en savoir plus concernant la charge d'impôt sur le résultat, reportez-vous à la note 23 afférente aux états financiers consolidés.

Variation nette des soldes réglementaires [déduction faite de l'impôt]

Conformément à l'IFRS 14, la Société présente séparément la variation nette des soldes réglementaires dans les états consolidés du résultat net et du résultat global. La variation des soldes débiteurs et créditeurs des comptes réglementaires qui figurent au bilan consolidé pour l'exercice représente une diminution de 16,8 millions de dollars [débit] et une augmentation de 25,0 millions [crédit] respectivement. Ces montants correspondent à la variation nette des soldes réglementaires, déduction faite de l'impôt, qui figure aux états consolidés du résultat net et du résultat global [diminution de 41,9 millions et augmentation de 0,1 million respectivement]. L'état consolidé du résultat net [sommaire] montre l'effet des ajustements de 41,9 millions visant à prendre en compte l'incidence de l'IFRS 14. À mesure qu'Hydro Ottawa limitée transfère les avantages générés par l'impôt différé au moyen des rajustements annuels des tarifs de distribution d'électricité approuvés par la CEO, elle enregistre un solde créditeur [ou débiteur] sur les comptes de report réglementaires pour les montants d'impôt différé qui devraient être remboursés aux clients [ou recouverts auprès d'eux] à même les futurs tarifs.

Bilan consolidé [sommaire]

[en milliers de dollars canadiens]

	2025	2024	Variation
Actifs courants	294 249	274 900	19 349
Actifs non courants	2 546 153	2 382 260	163 893
Total des actifs	2 840 402	2 657 160	183 242
Soldes débiteurs de comptes réglementaires	124 055	140 811	(16 756)
Total des actifs et des soldes réglementaires	2 964 457	2 797 971	166 486
Passifs courants	482 397	849 783	(367 386)
Passifs non courants	1 860 637	1 362 774	497 863
Total des passifs	2 343 034	2 212 557	130 477
Capitaux propres	566 458	555 491	10 967
Total des passifs et des capitaux propres	2 909 492	2 768 048	141 444
Soldes créditeurs de comptes réglementaires	54 965	29 923	25 402
Total des passifs, des capitaux propres et des soldes réglementaires	2 964 457	2 797 971	166 486

Actifs

En 2025, le total des actifs s'est accru d'environ 183,2 millions de dollars, en grande partie du fait de l'augmentation de 164,4 millions des immobilisations corporelles et incorporelles. La hausse du total des actifs est attribuable aux investissements soutenus dans les infrastructures de distribution et de production ainsi qu'à l'acquisition d'éléments d'infrastructure générale. Par ailleurs, les actifs courants de la Société ont augmenté de 19,3 millions, principalement en raison des hausses de 13,9 et de 3,3 millions respectivement des débiteurs et des actifs sur contrat, auxquelles s'ajoute un accroissement de 3,4 millions de la trésorerie. L'accroissement des créditeurs est en grande partie attribuable à la croissance des produits tirés de la distribution d'électricité et du recouvrement des coûts liés à l'électricité.

Passifs

Le total des passifs a augmenté de 130,5 millions de dollars en 2025 en raison d'une hausse de 218,2 millions de la dette à long terme et de 39,5 millions des comptes fournisseurs et charges à payer, compensée par une réduction de 207,6 millions de la dette bancaire et du papier commercial de la Société. Le 30 janvier 2025, la Société a mené à bien

une émission de débentures de premier rang non garanties, dont le produit a servi à rembourser ses débentures de premier rang non garanties de 200 millions de série 2015-1, tandis que le solde du produit net a été utilisé pour réduire l'encours de la dette à court terme [papier commercial]. Par ailleurs, les produits différés ont augmenté de 59,1 millions en raison des apports de capital reçus en 2025, déduction faite de l'amortissement des immobilisations incorporelles, et d'une hausse de 15,4 millions des passifs d'impôt différé.

Soldes de comptes réglementaires

Selon l'IFRS 14, le solde des comptes réglementaires constitue le solde de tout compte de charges [ou de produits] qui ne serait pas comptabilisé à titre d'actif ou de passif selon toute autre norme comptable IFRS, mais qui est admissible au report parce que l'organisme de réglementation l'a pris ou devrait le prendre en compte pour établir les tarifs qui pourront être facturés aux clients. Au 31 décembre 2025, Hydro Ottawa limitée avait comptabilisé 124,1 et 55,0 millions de dollars, respectivement comme soldes débiteurs [actifs] et créditeurs [passifs] de comptes réglementaires.

La diminution de 16,8 millions de dollars des soldes débiteurs des comptes réglementaires s'explique en grande partie par une baisse de 28,7 millions des écarts liés au

règlement, partiellement compensée par une augmentation de 10,9 millions de l'actif réglementaire au titre de l'impôt différé et de 1,3 million des autres écarts et coûts reportés.

La hausse de 25,0 millions des soldes créditeurs de comptes réglementaires est surtout attribuable à une augmentation de 22,2 millions des écarts liés au règlement, de 1,1 million

du compte du mécanisme d'ajustement pour pertes de produits, qui retrace et élimine les pertes de produits tirés de la distribution d'électricité résultant des programmes d'économie d'énergie et de gestion de la demande, et de 1,1 million également des autres écarts et coûts reportés.

Tableau consolidé des flux de trésorerie [sommaire]

[en milliers de dollars canadiens]

	2025	2024	Variation
Dette bancaire à l'ouverture de l'exercice	(11 679)	7 098	(18 777)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	255 083	156 538	98 545
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(239 318)	(195 846)	(43 472)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	2 482	20 531	(18 049)
Dette bancaire à la clôture de l'exercice	6 568	(11 679)	18 247
Composition de la trésorerie [dette bancaire]			
Trésorerie	19 946	16 525	3 421
Dette bancaire	(13 378)	(28 204)	14 826
	6 568	(11 679)	18 247



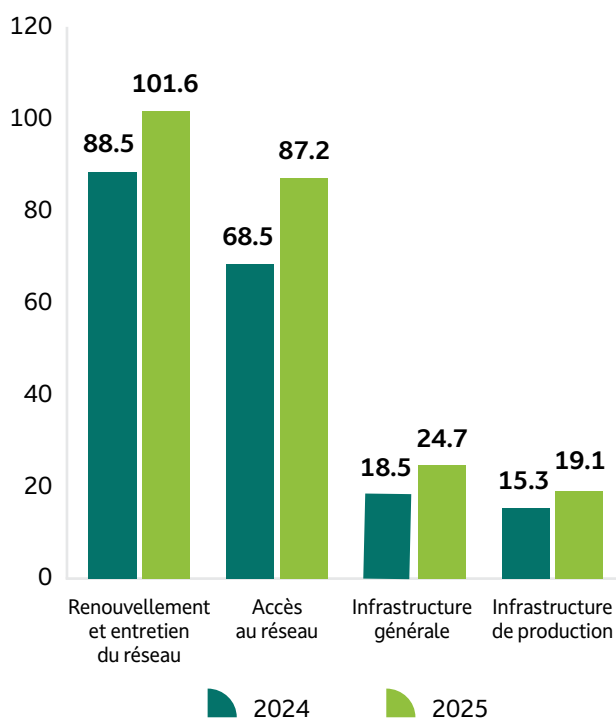
Activités d'exploitation

En 2025, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont augmenté de 98,5 millions de dollars. La majeure partie de cette hausse s'explique par un flux net de trésorerie positif de 67,0 millions attribuable à la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, une hausse de 36,0 millions de la trésorerie découlant de la variation nette des soldes de comptes réglementaires et une diminution de 10,8 millions des charges financières payées, déduction faite des produits d'intérêts enregistrés. L'augmentation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation est compensée en partie par une baisse de 22,5 millions du flux net de trésorerie positif provenant des dépôts des clients.

Activités d'investissement

En 2025, les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ont augmenté de 43,5 millions de dollars, principalement en raison de la hausse des dépenses en immobilisations. Au cours de l'année, la Société a continué de mettre l'accent sur ses activités d'immobilisations pour répondre aux besoins de son réseau d'électricité. Les dépenses en immobilisations corporelles et incorporelles ont totalisé 232,6 millions en 2025. La figure ci-après illustre les dépenses en immobilisations d'Hydro Ottawa par catégories pour 2025 et 2024.

Dépenses en immobilisations brutes [en millions de dollars]



En 2025, les dépenses en immobilisations comprenaient 101,6 millions de dollars pour les travaux de renouvellement et d'entretien du réseau visant à remplacer les infrastructures vieillissantes et à modifier le réseau de distribution en place; 87,2 millions pour les projets visant à faciliter l'accès au réseau, y compris des projets d'expansion pilotés par des tiers, par exemple de nouvelles installations dans le secteur résidentiel ou commercial, et de nouveaux projets d'améliorations municipales; 24,7 millions pour l'infrastructure générale, notamment l'infrastructure de technologies de l'information et le parc de véhicules; ainsi que 19,1 millions pour les infrastructures de production.

Activités de financement

Les activités de financement englobent les dividendes versés à l'actionnaire, la Ville d'Ottawa, ainsi que le produit de l'émission de titres de créance à long terme et de papier commercial.

Les dividendes versés en 2025 à l'actionnaire, la Ville d'Ottawa, se sont élevés à 22,3 millions de dollars en fonction des résultats de 2024, conformément à la politique approuvée à cet égard. Les dividendes versés en 2024 en fonction des résultats de l'année précédente se chiffraient à 20 millions. À la clôture de l'exercice, le conseil d'administration a déclaré des dividendes de 22,1 millions en fonction des résultats de l'année.

Comptabilité

Estimations comptables et jugements importants

Pour les besoins de la préparation des états financiers consolidés conformément aux normes comptables IFRS, la direction doit établir des estimations, prendre des décisions et formuler des hypothèses. Tous ces éléments ont une incidence sur les produits, les charges, les actifs et les passifs consolidés qui sont déclarés. De plus, Hydro Ottawa est tenue de présenter des engagements ainsi que des éventualités à la date de ces états financiers.

Ces estimations et ces décisions sont fondées sur l'expérience historique, la conjoncture et diverses autres hypothèses qui sont considérées comme raisonnables dans les circonstances. Puisqu'ils comportent un degré d'incertitude variable, les montants présentés dans les états financiers consolidés pourraient différer des résultats réels.

Les principaux éléments donnant lieu à des estimations et à des jugements dans le cadre de l'application des normes comptables IFRS [comme en fait état l'analyse présentée

dans la note 2d) afférente aux états financiers consolidés] sont les suivants :

- débiteurs;
- soldes réglementaires;
- durées d'utilité des actifs amortissables;
- dépréciation des actifs non financiers;
- avantages du personnel futurs;
- apports de capital;
- impôt différé.

Risques et incertitudes

Pour gérer les risques et les incertitudes, Hydro Ottawa a adopté une approche systématique qui est intégrée aux processus opérationnels et à la présentation trimestrielle du rendement organisationnel. Les capacités et les processus ont été établis dans l'ensemble de l'organisation pour permettre une détection efficace des événements susceptibles de nuire à la réalisation des objectifs organisationnels et, le cas échéant, une intervention rapide.

Le cadre intégré de gestion des risques de la Société, élaboré par le conseil d'administration en 2006 et renouvelé chaque année, regroupe les rapports trimestriels sur les risques présentés au président et chef de la direction et au conseil d'administration. Ces rapports mettent en évidence les éventuels facteurs de risque susceptibles d'avoir une incidence sur la réalisation des objectifs commerciaux à court et à long terme d'Hydro Ottawa et sur la mise en œuvre de son Orientation stratégique. Ce programme de gestion des risques vient appuyer et compléter les cycles de planification commerciale annuelle et de planification stratégique de la Société grâce à une mise à jour des analyses de la conjoncture et à des examens périodiques des hypothèses de planification.

Hydro Ottawa surveille les sources et les facteurs de risque qui se rapportent à ses champs d'activité. Mentionnons notamment les facteurs géopolitiques; l'environnement stratégique et réglementaire; la conjoncture économique, les tendances macroéconomiques et les marchés de capitaux; la demande potentielle d'électricité et de solutions énergétiques au Canada et ailleurs dans le monde; les politiques gouvernementales applicables à la production et à l'approvisionnement en matière d'énergies renouvelables, aux émissions de carbone et à l'économie d'énergie; le rythme et la nature des changements technologiques, notamment en ce qui concerne l'intelligence artificielle, la cybersécurité; le profil démographique de l'effectif; l'état du marché des

talents et des compétences; l'évolution et les conséquences des changements climatiques; les dangers, y compris les phénomènes météorologiques extrêmes, qui pourraient avoir des répercussions considérables sur l'environnement socioéconomique et physique dans lequel la Société exerce ses activités; ainsi que l'incidence des politiques budgétaires sur les clients et les parties prenantes de la Société.

Ensemble, ces sources de risque façonnent l'évolution des champs d'activité de la Société, ce qui pourrait entraîner des risques nouveaux et imminents qu'elle devra alors gérer de manière efficace.

La description des risques présentée ci-après n'est pas exhaustive. L'incidence réelle de tout risque peut différer considérablement des situations prévues ou décrites dans les prochains paragraphes. Les sources et les facteurs de risque analysés sont largement interreliés. Il est fort possible qu'ils convergent en tant que causes ou conséquences réciproques. C'est pourquoi on doit prendre en considération l'incidence cumulative de la matérialisation de plusieurs risques sur une période relativement courte.

Facteurs géopolitiques

En 2025, le gouvernement des États-Unis a annoncé et concrétisé une rupture nette avec les cadres mondiaux de longue date régissant le commerce, la santé publique et les accords de défense et de sécurité.

Les risques découlant de ce changement de politique sont déjà manifestes au Canada – perturbation des chaînes d'approvisionnement et augmentation des coûts et du chômage. Ils sont amplifiés par la stratégie d'avancées, de reculs et de reprises adoptée par les États-Unis dans la mise en œuvre des hausses tarifaires ainsi que par l'incertitude entourant les négociations portant sur un accord commercial stable. À moyen terme, les répercussions financières pourraient porter préjudice à Hydro Ottawa, par exemple en ce qui a trait aux grands projets d'acquisition de biens d'équipement et de véhicules lourds.

Dans le domaine des politiques de santé publique, les États-Unis ont annoncé des directives s'écartant considérablement des pratiques en matière d'immunisation reconnues à l'échelle mondiale. Dans les pays contigus, comme le Canada, ces nouvelles politiques pourraient accroître les risques de pandémie ou d'urgence de santé publique.

Au chapitre de la sécurité nationale, une grande incertitude plane sur la stabilité à long terme des accords bilatéraux et multilatéraux auxquels participent les deux pays. Cette

instabilité potentielle se répercute sur Hydro Ottawa dans plusieurs domaines, par exemple la sécurité du réseau électrique, la cybersécurité et la sécurité de ses infrastructures et de son personnel se trouvant aux États-Unis.

Économie et marchés de capitaux

La conjoncture économique locale, nationale et mondiale pourrait avoir une grande incidence sur le rendement des activités de la Société en raison de facteurs tels que les taux d'intérêt, l'inflation, la stabilité des chaînes d'approvisionnement et l'accès aux capitaux sur le marché pour financer sa croissance. Le climat économique pourrait aussi se répercuter sur la santé financière et le rendement de certains partenaires d'affaires importants d'Hydro Ottawa.

Accès aux capitaux

La Société est tributaire des fonds générés par ses activités et de ceux obtenus auprès des marchés financiers pour financer ses activités courantes, ses dépenses en immobilisations, ses acquisitions et sa croissance. Des perturbations dans ces marchés pourraient faire augmenter le coût du capital pour la Société et réduire sa capacité à répondre à ses besoins en liquidité et à soutenir sa croissance future.

À mesure que la dette d'Hydro Ottawa viendra à échéance, sa capacité à la financer et à la refinancer sera grandement fonction de la conjoncture économique générale et de la situation globale des marchés financiers, du rendement à long terme de ses actifs d'exploitation, de ses cotes de crédit, de l'environnement réglementaire et stratégique, des futurs taux d'intérêt et de l'attrait de ses titres de créance auprès des participants aux marchés financiers. Un accès limité, voire nul, à des sources externes de capitaux pourrait réduire la capacité de la Société à financer ses activités, à engager des dépenses en immobilisations et à faire des investissements stratégiques.

Taux d'intérêt et notations de crédit

Sur une base consolidée, la Société est exposée aux taux d'intérêt variables sur ses emprunts à court terme et son programme de papier commercial, qui représentaient environ 13 pour cent de sa dette globale au 31 décembre 2025. Une série de réductions du taux directeur de la Banque du Canada au cours de l'année ont atténué les pressions sur le coût des emprunts à court terme. Pour l'instant, aucun nouvel assouplissement [ni aucun nouveau resserrement] de la politique monétaire n'est prévu en 2026.

Il est possible que la baisse progressive des taux d'intérêt et la stabilisation du climat favorable à la croissance et à

l'investissement ne se maintiennent pas au-delà du court terme si des droits de douane et des mesures tarifaires de rétorsion entraînent une inflation élevée.

Par suite de la restructuration organisationnelle du groupe d'entreprises d'Hydro Ottawa effectuée en 2024 et du succès de l'émission de débentures de premier rang non garanties de 425 millions de dollars en 2025, la Société a conservé sa notation de crédit A [faible] et ne prévoit donc aucune pression immédiate sur sa situation financière ou sa capacité à mobiliser des capitaux.

Alors qu'Hydro Ottawa amorce une longue période de dépenses en immobilisations dans ses activités de distribution d'électricité et qu'elle entend poursuivre sa croissance et l'expansion de ses activités dont les tarifs ne sont pas réglementés, ses besoins en capitaux pourraient être nettement plus élevés à moyen et à long terme. Cette situation pourrait, à terme, avoir une incidence négative sur la notation de crédit de la Société.

Inflation et perturbation des chaînes d'approvisionnement

L'Orientation stratégique et les prévisions financières d'Hydro Ottawa reposent sur les meilleures estimations des coûts liés à l'exécution des travaux et à l'exercice de ses activités d'une manière durable. Une inflation persistante risque de se traduire par un écart substantiel entre les hypothèses actuelles et les résultats réels.

En outre, les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales pourraient se répercuter sur le rendement des activités de la Société. En plus de réduire l'efficacité opérationnelle de ces activités, certaines variations dans la disponibilité ou le coût d'une gamme d'équipements d'origine et de pièces de rechange pourraient diminuer sa capacité à répondre aux besoins de la clientèle ainsi qu'à mener à bien les grands projets dans le respect des échéanciers et des budgets prévus et nuire à sa rentabilité globale. Une pénurie potentielle d'entrepreneurs qui pratiquent des prix abordables et sont en mesure de fournir la gamme de services spécialisés dont a besoin la Société pourrait aussi avoir une incidence négative sur les fonctions de soutien essentielles et les activités administratives.

Fluctuations des taux de change

La monnaie fonctionnelle d'Hydro Ottawa est le dollar canadien. Une forte dépréciation du dollar américain par rapport au huard pourrait réduire la valeur des infrastructures de la Société se trouvant aux États-Unis et des produits

qu'elles permettent de générer. Inversement, une forte dépréciation du dollar canadien par rapport à la devise américaine pourrait diminuer sa capacité à financer une croissance supplémentaire sur le marché américain.

Conjoncture économique locale

Au moment où le gouvernement fédéral met en œuvre les mesures de réduction substantielle de son effectif, il existe un risque d'augmentation du chômage, de baisse du revenu médian des ménages et de ralentissement de l'activité économique dans la région de la capitale nationale pendant plusieurs années. C'est pourquoi la Société pourrait subir divers effets défavorables dans plusieurs champs d'activité, comme une hausse du volume de factures d'électricité impayées ainsi qu'une baisse de la demande de solutions énergétiques durables ou de services de télécommunications à valeur ajoutée.

Environnement stratégique et réglementaire

Politiques provinciales régissant la production et la distribution d'électricité, les ressources énergétiques distribuées et la transition énergétique

Le gouvernement de l'Ontario peut, à tout moment, adopter des lois ou des règlements susceptibles d'avoir une incidence directe sur les activités de production et de distribution d'électricité de la Société. Par exemple, il pourrait exiger que la Commission de l'énergie de l'Ontario renforce l'examen des efforts déployés par les sociétés de distribution locale en matière d'économies de coûts ou qu'elle limite les hausses des tarifs de distribution ou, encore, qu'elle ordonne à la SIERE de réaliser des économies en modifiant les contrats d'approvisionnement conclus avec les producteurs d'électricité.

Une incertitude subsiste quant au rôle que le gouvernement provincial envisage pour les sociétés de distribution locale et les entreprises de production d'électricité pour ce qui est de prévoir les besoins liés à un environnement fondé sur les ressources énergétiques distribuées et d'y répondre.

Les politiques et les règlements gouvernementaux régissant la lutte contre les changements climatiques, y compris le risque d'une réduction des mesures destinées à inciter les entreprises à investir dans des infrastructures et des solutions énergétiques plus durables, pourraient avoir une incidence défavorable sur les activités de la Société dans les domaines des services énergétiques et des infrastructures.



Secteur de l'électricité

Demande tarifaire présentée par Hydro Ottawa limitée selon la méthode incitative personnalisée pour la période de 2026 à 2030

Hydro Ottawa limitée a soumis à l'approbation de la Commission de l'énergie de l'Ontario sa grille des tarifs de distribution pour la période de 2026 à 2030. Cette grille définit les programmes que la Société prévoit mettre en œuvre afin de fournir à ses clients un approvisionnement en électricité sûr et fiable, d'accroître ses activités et d'agrandir le réseau de distribution pour répondre à la demande d'électricité croissante ainsi que de renouveler ses infrastructures vieillissantes, tout en obtenant le taux de rendement autorisé. Les procédures réglementaires entraînent des risques, notamment la possibilité de se voir refuser certains ou plusieurs aspects des programmes définis dans la demande tarifaire présentée par Hydro Ottawa selon la méthode incitative personnalisée. C'est pourquoi rien ne garantit que les résultats de la SDL sur plusieurs années confirmeront les prévisions prises en compte dans le cadre approuvé relatif aux exigences en matière de produits générés.

D'autres facteurs pourraient aussi nuire au rendement des activités des compagnies d'électricité dont les tarifs sont réglementés. Par exemple, les charges et la consommation d'énergie réelles pourraient différer considérablement des prévisions, la Société pourrait être contrainte d'engager des dépenses en immobilisations imprévues ou, encore, le coût réel des activités, de l'entretien, de l'administration, des capitaux et du financement pourrait dépasser de beaucoup les prévisions initiales. En conséquence, une SDL comme Hydro Ottawa limitée pourrait ne pas être en mesure de mener à bien les programmes prévus ou d'obtenir les rendements attendus.

Demande d'électricité à long terme

Le gouvernement de l'Ontario prévoit une augmentation de 65 pour cent de la demande d'électricité au cours des 25 prochaines années. Si la demande n'augmente pas selon l'ampleur et le rythme prévus ou si elle ne se matérialise pas aux moments et aux endroits escomptés, il existe un risque que certains actifs deviennent irrécupérables et ne génèrent pas le rendement attendu.

Les compagnies d'électricité peuvent également être exposées à d'autres risques dans le cadre de l'aménagement du nouveau réseau électrique. Le financement de l'expansion de ce réseau pourrait exercer une pression sur leurs capitaux et leurs réserves et avoir une incidence défavorable sur des indicateurs clés de leur santé financière, comme le ratio de la dette nette moyenne au résultat avant intérêts, impôt et amortissements et le ratio de couverture des intérêts. L'expansion prévue du réseau électrique pourrait exacerber les contraintes observées dans les chaînes d'approvisionnement depuis la pandémie et se répercuter sur le calendrier, les coûts et les ressources des projets. Il est également possible que les compagnies d'électricité aient de la difficulté à recruter, à former, à rémunérer et à maintenir en poste les personnes de talent nécessaires pour gérer la croissance du réseau.

Infrastructures vieillissantes

Le *Plan du réseau de distribution à long terme* élaboré par Hydro Ottawa prend en compte les répercussions des changements climatiques – en particulier les variations de la fréquence, de la gravité et du profil d'occurrence des phénomènes météorologiques extrêmes. Ce plan lui confère beaucoup de résilience et de souplesse, mais la Société, risque fort de ne pas être en mesure de maintenir les normes historiquement élevées de fiabilité et d'exploitabilité de ses activités de distribution. Ce risque pourrait s'aggraver du fait que la majorité de ses infrastructures de distribution [51 pour cent] ont déjà atteint ou dépassé la fin de leur vie utile et qu'une portion substantielle [21 pour cent] de ces infrastructures l'atteindra au cours des dix prochaines années. Plusieurs phénomènes météorologiques extrêmes éventuels pourraient aussi endommager considérablement les infrastructures. En plus d'exacerber les risques liés à l'exploitation et à la prestation de services, ces phénomènes pourraient entraîner d'énormes charges pour la remise en état du réseau de distribution.

Prix sur le marché de l'électricité

Les activités de production d'Hydro Ottawa sont, dans une certaine mesure, exposées à la fluctuation des prix sur le marché de l'électricité. Ces prix varient en fonction de plusieurs facteurs : puissance excédentaire par rapport à la demande sur le marché, structure du marché, conditions météorologiques ayant une incidence sur la demande, augmentation de la demande, prix absolus et relatifs de l'énergie, changements dans la politique gouvernementale et évolution de la situation en matière d'économie d'énergie et de gestion de la demande.

Réalisation des grands projets

La réalisation des grands projets dans les délais prévus est essentielle pour l'Orientation stratégique à long terme de la Société dans l'ensemble de ses champs d'activité. Ces projets présentent des facteurs de risque inhérents à leur nature même : retards dans la construction, dépassements de coûts, performance d'équipements inférieure aux attentes, délais dans l'obtention des autorisations de tous les ordres de gouvernement et de leurs organismes; problèmes techniques liés au raccordement au réseau; ainsi que contraintes relatives à la capacité de livraison en raison des ressources internes et externes limitées. Ces risques pourraient être amplifiés dans le cas d'Hydro Ottawa limitée, car cette filiale prévoit des augmentations considérables de ses dépenses en immobilisations d'une grille tarifaire quinquennale à l'autre.



Envari pourrait faire face à des risques commerciaux et financiers si un client clé retardait l'achèvement d'un projet ou modifiait sa stratégie [p. ex. la Ville d'Ottawa dans le cadre de l'électrification du transport en commun].

Défaillance d'équipements

Les infrastructures de distribution d'Hydro Ottawa limitée sont exposées à des risques élevés de défaillance attribuables à la fois à la vétusté des équipements, aux phénomènes météorologiques violents et aux catastrophes naturelles. Les risques de défaillance d'équipements – y compris les équipements sous garantie – et la dégradation de composants essentiels sont inhérents à la production d'hydroélectricité. Les activités portant sur les services énergétiques et les infrastructures sont également exposées à des risques en cas de défaillance d'équipements mis en place pour la recharge des véhicules électriques.

Les risques découlant de la défaillance d'équipements pourraient être aggravés par une lacune au chapitre de la performance d'un équipement ou du soutien du fournisseur ou, encore, par la fragilité des chaînes d'approvisionnement mondiales observée ces dernières années.

Rien ne garantit que la Société pourra contracter une assurance à un coût abordable pour se protéger, en tout ou en partie, contre les répercussions financières défavorables d'une interruption d'activités.

Hydrologie

Les infrastructures de production d'électricité représentent 91 pour cent du parc d'équipements de Portage Énergie. L'exploitation de ces installations est tributaire de la disponibilité de l'eau. La variabilité des conditions météorologiques à court terme, les modifications à long terme des régimes et des quantités de précipitations ainsi que les températures de l'eau et de l'air ambiant pourraient influencer sur les débits d'eau.

Infrastructure et plateformes technologiques

Les résultats, la résilience et le rendement des activités d'Hydro Ottawa reposent sur des systèmes d'information complexes utilisés pour les activités de première ligne et les processus administratifs. Une défaillance d'un ou de plusieurs systèmes clés, une planification inadéquate des mesures à prendre pour répondre aux besoins en technologie à venir ou une transition peu efficace vers les nouveaux systèmes technologiques pourraient avoir une incidence négative sur les activités commerciales et les résultats financiers.

Complexité et connectivité

On observe une convergence de plus en plus grande entre les systèmes opérationnels de base et les systèmes d'information organisationnels ainsi qu'une automatisation croissante et une utilisation généralisée de technologies communes pour faciliter l'intégration et la connectivité. La complexité et l'interconnexion de cette infrastructure technologique pourraient accroître les risques actuels et en créer de nouveaux. Un facteur important et croissant qui vient exacerber la situation réside dans l'émergence d'applications et d'outils d'intelligence artificielle perfectionnés ainsi que dans la rapidité avec laquelle ils pourraient être intégrés aux infrastructures essentielles. Par conséquent, les risques de défaillance catastrophique ou systémique pourraient s'en trouver accrus.

Le fonctionnement de l'infrastructure de technologies et de communications de la Société est en grande partie tributaire de l'expertise, de la fiabilité et de la résilience de tiers. Or, rien ne garantit le rendement de ces derniers.

Les principaux systèmes d'Hydro Ottawa limitée utilisent les données et les signaux provenant de plusieurs centaines de milliers d'appareils intelligents ainsi que des systèmes et interfaces Web connexes. Dans bien des cas, le traitement des données repose sur plusieurs interfaces automatisées et comporte de multiples dépendances internes et externes, notamment à l'égard de l'Entité responsable des compteurs intelligents de l'Ontario. Les risques associés à des lacunes sur le plan de la fiabilité ou de la performance de n'importe quel composant de ce réseau intégré, ou de l'ensemble du réseau, pourraient perturber des processus opérationnels clés.

À plus petite échelle, les autres activités de la Société sont exposées à des risques similaires, car elles font aussi appel à des données et à de l'information provenant de plusieurs appareils et systèmes, dont certains sont exploités par des tiers ou leur appartiennent.

Cybersécurité

La dépendance d'Hydro Ottawa à l'égard des systèmes d'information et des réseaux étendus de transmission et d'échange de données, de concert avec l'intégration croissante des systèmes et des données, expose la Société à des risques accrus en matière de sécurité de l'information, notamment des risques de cybersécurité. Une atteinte à la sécurité, la corruption de données ou une défaillance d'un système dans une ressource partagée ou dans les installations d'un fournisseur de services commun pourraient mettre en danger les systèmes et

les ressources d'information d'Hydro Ottawa. La généralisation du télétravail pourrait aussi accroître les risques de cybersécurité. Enfin, il est possible que l'intelligence artificielle amplifie les répercussions d'actes malveillants en automatisant des attaques par force brute et par déni de service et en rendant le piratage psychologique particulièrement efficace.

Les répercussions éventuelles d'une atteinte à la cybersécurité peuvent prendre différentes formes : compromission de systèmes d'information sur les clients ou les employés; perte de service pour les clients; indisponibilité d'infrastructures essentielles; mauvaise utilisation ou destruction de renseignements sensibles ou exclusifs; ou, encore, dégradation prolongée de la capacité opérationnelle. Les conséquences pourraient être vastes et durables et entraîner des risques financiers, réputationnels et juridiques considérables. Elles pourraient se traduire par des pertes matérielles comme un manque à gagner, des coûts accrus, des sanctions réglementaires et des dommages causés à des tiers. Il se peut que les assurances ne suffisent pas à compenser ces coûts et ces effets ni les coûts liés au rétablissement, à la remise en état et aux procédures réglementaires.

Capital humain

Attraction et rétention des talents

La Société prévoit que la concurrence demeurera féroce sur le marché du travail pour les gens de métier et le personnel technique et professionnel. Dans ce contexte, il est impossible de garantir qu'Hydro Ottawa pourra égaler ou surpasser la rémunération et les avantages offerts par des entreprises comparables. Une incapacité prolongée à attirer, à former ou à maintenir en poste un effectif compétent ou qualifié pourrait avoir un effet défavorable sur la prestation de services et les résultats opérationnels de la Société.

Profil démographique de l'effectif

Le profil démographique de l'effectif d'Hydro Ottawa a considérablement évolué au cours des dernières années. En moyenne, nos employés sont beaucoup plus jeunes et possèdent moins d'expérience que par le passé. Cette situation présente à la fois des enjeux et des possibilités que la Société doit prendre en compte, notamment une réduction du savoir organisationnel ainsi qu'un besoin accru de formation et de sensibilisation en matière de sécurité.

Santé et sécurité

L'environnement de travail à Hydro Ottawa est intrinsèquement dangereux. Il présente un large éventail de risques et de dangers pour la santé et la sécurité de son personnel et du grand public. La Société est assujettie aux lois et règlements fédéraux et provinciaux en matière de santé et sécurité au travail. La constatation de situations de non-conformité à ces exigences pourrait entraîner des sanctions et un risque d'atteinte à sa réputation.

Régimes de retraite

La Société offre à la majorité de ses employés un régime de retraite à prestations déterminées par l'intermédiaire du Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario [« OMERS »]. Comme OMERS est un régime contributif interentreprises à prestations déterminées, on peut difficilement connaître la portion des obligations au titre des prestations de retraite ou la juste valeur des actifs du régime qui reviennent à Hydro Ottawa. Selon la stratégie de gestion de la capitalisation de la Société de promotion d'OMERS, une perte nette ou un déficit de financement éventuels de cette dernière pourraient entraîner un rajustement des cotisations et des prestations. La stratégie précise la façon dont ces rajustements se feraient au fil des périodes de déficit et d'excédent des cycles du régime de retraite principal d'OMERS.

Hydro Ottawa offre aussi un régime de retraite à prestations déterminées et un régime à cotisations déterminées distincts pour un petit nombre d'employés du sous-secteur de la production. Comme l'exige la loi, ces régimes sont assortis de procédures appropriées de financement et d'investissement ainsi que de mécanismes de surveillance adéquats. La volatilité des marchés de capitaux et des marchés financiers mondiaux pourrait avoir une incidence sur les obligations au titre des prestations de retraite et sur les charges de retraite nettes connexes. Rien ne garantit que les actifs des régimes de retraite permettront d'obtenir les taux de rendement prévus à long terme. Les changements induits par le marché qui se répercutent sur le rendement de ces actifs pourraient influencer grandement sur leur rendement réel.

Dangers et continuité des activités

Certaines activités opérationnelles de la Société l'exposent à un éventail de dangers et d'événements découlant de plusieurs facteurs qui peuvent être interreliés : enjeux liés à l'environnement [p. ex. phénomènes météorologiques extrêmes, inondations et tremblements de terre], aux activités industrielles [p. ex. substances toxiques et dangereuses], à la santé publique [p. ex. pandémie], à la sécurité publique [p. ex. troubles civils et terrorisme],

à l'intégrité structurelle [p. ex. défaillance d'un bâtiment ou d'un barrage] ainsi qu'à la cybersécurité et aux infrastructures [p. ex. problèmes de communications ou de transport].

La Société s'est dotée d'un solide programme de continuité des activités, mais rien ne garantit que ce programme lui permettra de faire face aux difficultés à venir, en particulier si la fréquence et la gravité des urgences et des phénomènes exceptionnels augmentent. En plus de créer des risques pour la résilience organisationnelle, ces dangers peuvent accroître les risques financiers. Par exemple, le secteur de l'électricité et des services publics pourrait devoir absorber une plus grande proportion des pertes découlant de ces situations si le secteur des assurances continuait de réduire sa protection et ses offres pour ces phénomènes.

Perspectives

La fin de l'année 2025 a marqué non seulement la clôture d'un autre exercice, mais aussi la fin de la période couverte par l'*Orientation stratégique 2021-2025* d'Hydro Ottawa. Des transformations importantes sont survenues au cours de ce récent cycle de planification stratégique, tant dans l'environnement d'affaires externe qu'au sein même de la Société.

Hydro Ottawa, qui est ressortie plus résiliente et agile de cette période, mettra à profit ces atouts pour entamer un nouveau cycle quinquennal de son orientation stratégique, dont le début devrait être marqué par une incertitude, une complexité et des risques croissants, comme en fait état la section du présent rapport intitulée « Analyse de la direction ».

La décision que rendra la Commission de l'énergie de l'Ontario au cours du deuxième trimestre de 2026 sur la demande tarifaire relative aux activités de distribution d'Hydro Ottawa limitée constituera un jalon important à court terme. Cette décision déterminera les charges d'exploitation, ainsi que d'autres paramètres de gouvernance, pour sa grille tarifaire quinquennale. Comme les dépenses en immobilisations ont été approuvées au début de 2026 en vertu d'un accord de règlement partiel, la compagnie d'électricité se prépare à réaliser le plus important programme d'investissement dans son réseau de son histoire – d'une valeur atteignant près du double des fonds investis durant la période de 2021 à 2025. La Société aura besoin de ces investissements pour maintenir la fiabilité, moderniser son réseau, soutenir le développement économique local et faciliter l'électrification dictée par les consommateurs. Au nombre des principaux déterminants du succès de ce programme, mentionnons l'atténuation des pressions exercées sur les chaînes d'approvisionnement et les coûts, le renforcement des capacités de l'effectif ainsi



que la mise en œuvre de mesures efficaces de productivité et d'amélioration continue.

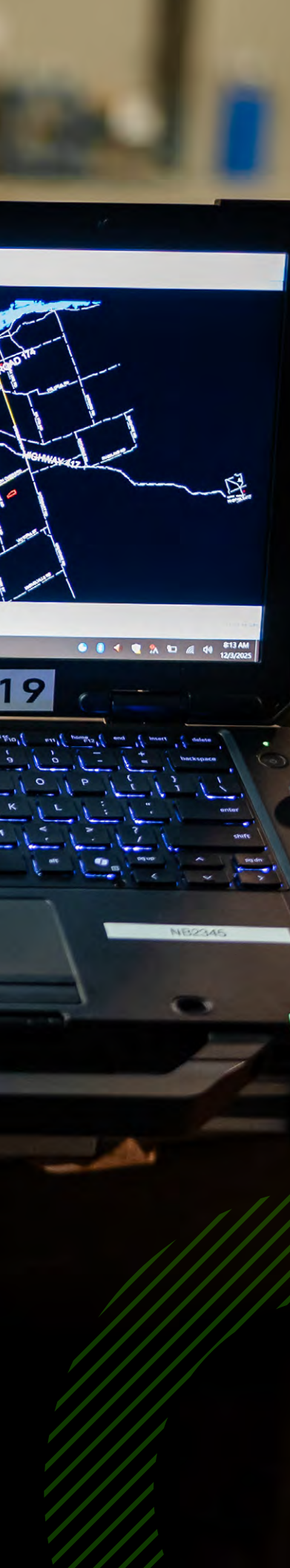
Les perspectives respectives de Portage Énergie et d'Envari demeurent positives grâce à un climat d'affaires favorable et d'un renforcement de leurs capacités concurrentielles. Du point de vue de la production d'énergies renouvelables, l'augmentation prévue de la demande d'électricité en Ontario et dans d'autres régions présente d'importantes possibilités de nouveaux projets d'aménagement et d'acquisitions stratégiques. En 2025, Portage Énergie s'est positionnée de manière à assurer sa croissance future dans le domaine. À cette fin, elle a déposé ses toutes premières offres de projets en site vierge en réponse à un processus d'approvisionnement concurrentiel et s'est constitué un solide portefeuille de projets [d'une taille équivalente à six fois son parc d'infrastructures actuel]. Dans l'optique des solutions énergétiques, les conditions demeurent favorables à la croissance des bénéfices compte tenu de la diversité de son portefeuille de projets phares de développement communautaire, d'un fort intérêt des secteurs commercial et institutionnel pour des services sur mesure ainsi que de l'expansion continue de la clientèle et du réseau de partenaires d'Envari.

Après deux années d'activité, réseaux hiboo a commencé à établir sa présence sur le marché local des solutions de fibre optique et a ainsi acquis une précieuse compréhension des conditions du marché et des enjeux concurrentiels du moment. En s'appuyant sur cette expérience initiale, la filiale peaufine sa stratégie en mettant l'accent sur la personnalisation de solutions orientées vers la connectivité numérique et la résilience des données destinées aux entreprises et aux institutions. Pour la suite, le renforcement de sa position, la consolidation des résultats financiers et l'expansion de sa clientèle demeureront des impératifs clés.

La Société présentera sa stratégie officielle pour la période de 2026 à 2030 en même temps qu'elle communiquera ses résultats de 2025 à son actionnaire. Dans son orientation stratégique, Hydro Ottawa examinera les transformations et tendances majeures qui façonnent l'environnement d'affaires externe et exposera les mesures qu'elle prévoit prendre pour s'attaquer aux enjeux et saisir les possibilités, tout en continuant de concrétiser sa vision : être un partenaire d'excellence dans un avenir énergétique intelligent.



**Stimuler
l'innovation grâce
à l'intelligence
artificielle**



Expérimenter. Apprendre. S'adapter. Recommencer.

Le Groupe Hydro Ottawa a rapidement adopté et intégré des solutions d'intelligence artificielle (IA) dans l'ensemble de ses activités. En 2025, nous avons enrichi notre boîte à outils reposant sur l'IA et nous nous sommes positionnés en vue d'une intégration accrue des capacités de ces technologies. En plus de mettre des applications d'IA générative à la disposition de tous nos employés, nous avons développé nos propres outils d'IA sur mesure pour des usages tels que les interactions avec la clientèle et les procédures d'isolation des équipements. Il est important de noter que nous avons renforcé notre cadre de gouvernance pour assurer une utilisation éthique de l'IA en adoptant de nouvelles politiques organisationnelles officielles qui régissent son utilisation.

En dotant notre personnel de ces outils et en perfectionnant nos compétences en matière d'IA, nous bâtissons une organisation plus agile qui est capable d'offrir à nos clients des services plus efficaces et de grande qualité. Nous n'avons encore qu'effleuré le potentiel de l'IA et nous sommes impatients d'exploiter les immenses possibilités de transformation et de création de valeur qu'elle offre.

États financiers consolidés



Société de portefeuille
d'Hydro Ottawa inc.
États financiers consolidés
31 décembre 2025

Rapport de la direction

La direction est responsable de l'intégrité des données financières présentées par la Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc. (« la Société »). S'acquitter de cette responsabilité exige la préparation et la présentation des états financiers consolidés et d'autres données selon les meilleurs jugements et estimations de la direction, ainsi que les Normes internationales d'information financière, publiées par l'International Accounting Standards Board.

La direction maintient des systèmes appropriés de contrôle interne ainsi que des politiques et des procédures à l'échelle de la Société conçues en vue de fournir une assurance raisonnable quant à la protection des actifs et à la pertinence et à la fiabilité des comptes de la Société.

Le conseil d'administration, par l'entremise du comité d'audit, veille à ce que la direction s'acquitte de sa responsabilité à l'égard de la présentation de l'information financière et du contrôle interne. Le comité d'audit est constitué d'administrateurs indépendants et, lors de réunions régulières, il examine avec la direction et les auditeurs externes les questions d'audit, de contrôle interne et de présentation de l'information financière. Le comité d'audit a examiné les états financiers consolidés et a soumis son rapport au conseil d'administration.

Au nom de la direction,



Bryce Conrad
Président et chef de la direction



Angela Collier
Vice-présidente exécutive, Finances, et dirigeante principale des finances

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'actionnaire de Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc. (« l'entité »), qui comprennent :

- le bilan consolidé au 31 décembre 2025;
- l'état consolidé du résultat net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état consolidé du résultat global pour l'exercice clos à cette date;
- l'état consolidé des variations des capitaux propres pour l'exercice clos à cette date;
- le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des informations significatives sur les méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'entité au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le document Analyse de la direction, autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.



Nous avons obtenu les informations contenues dans le document Analyse de la direction, autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états, à la date ou avant la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

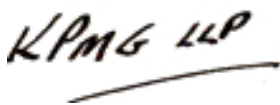
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- nous planifions et réalisons l'audit du groupe de façon à obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités ou des unités du groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers du groupe. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit réalisés aux fins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa, Canada

Le 23 avril 2026

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

État consolidé du résultat net

Exercice clos le 31 décembre 2025, avec les informations comparatives pour 2024

(en milliers de dollars canadiens)

	2025	2024
	\$	\$
Produits des activités ordinaires et autres produits		
Produits tirés du recouvrement des coûts liés à l'électricité (note 20)	1 038 950	957 565
Produits tirés de la distribution d'électricité (note 20)	250 775	243 062
Produits tirés de la production d'électricité (note 20)	35 433	52 892
Produits tirés des services offerts aux entreprises (note 20)	84 680	63 733
Autres produits (note 20)	17 669	16 997
Produits tirés des subventions gouvernementales	3 978	5 955
Produit lié à l'interruption des activités (note 4)	4 063	6 755
	1 435 548	1 346 959
Charges		
Achat d'électricité	959 056	923 195
Charges d'exploitation (note 21)	231 876	215 553
Amortissement des immobilisations corporelles (note 7)	77 425	73 005
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 8)	11 886	11 113
	1 280 243	1 222 866
Résultat avant les éléments suivants :	155 305	124 093
Charges financières (note 22)	56 964	56 598
Produits d'intérêts	(1 848)	(1 930)
Quote-part de la perte des coentreprises [note 9 a)]	2 180	669
Bénéfice avant impôt sur le résultat	98 009	68 756
Charge d'impôt sur le résultat (note 23)	20 623	20 740
Bénéfice net	77 386	48 016
Variation nette des soldes réglementaires, déduction faite de l'impôt (note 6)	(41 940)	(5 894)
Bénéfice net compte tenu de la variation nette des soldes réglementaires	35 446	42 122

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

État consolidé du résultat global

Exercice clos le 31 décembre 2025, avec les informations comparatives pour 2024

(en milliers de dollars canadiens)

	2025	2024
	\$	\$
Bénéfice net compte tenu de la variation nette des soldes réglementaires	35 446	42 122
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui peuvent être ultérieurement reclassés en résultat net		
Écarts de change à la conversion des établissements à l'étranger, déduction faite de l'impôt	(2 135)	3 653
Éléments qui ne seront pas ultérieurement reclassés en résultat net		
(Perte actuarielle) gain actuariel au titre des avantages complémentaires de retraite, déduction faite de l'impôt	(186)	149
Variation nette des soldes réglementaires liés aux autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	142	(102)
Total du résultat global	33 267	45 822

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Bilan consolidé

Au 31 décembre 2025, avec les informations comparatives pour 2024
(en milliers de dollars canadiens)

	2025	2024
	\$	\$
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie	19 946	16 525
Débiteurs (note 4)	246 614	232 699
Actifs sur contrat (note 5)	14 526	11 192
Impôt sur le résultat à recevoir	400	762
Charges payées d'avance	10 161	11 392
Stocks	2 602	2 330
	294 249	274 900
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles (note 7)	2 339 023	2 173 262
Immobilisations incorporelles (note 8)	147 713	149 036
Immeubles de placement, au coût	5 260	4 798
Participations dans des coentreprises [note 9 a)]	20 365	19 060
Billet à recevoir d'une partie liée (note 10)	20 000	20 000
Trésorerie soumise à des restrictions [note 15 b)]	7 650	8 630
Actifs d'impôt différé (note 23)	6 142	7 474
Total des actifs	2 840 402	2 657 160
Soldes débiteurs de comptes réglementaires (note 6)	124 055	140 811
Total des actifs et des soldes réglementaires	2 964 457	2 797 971
Passifs et capitaux propres		
Passifs courants		
Dette bancaire (note 11)	13 378	28 204
Papier commercial (note 11)	189 783	382 585
Créditeurs et charges à payer (note 12)	260 515	221 019
Impôt sur le résultat à payer	47	-
Produits différés (note 13)	14 862	13 093
Partie courante de la dette à long terme (notes 15 et 25)	3 812	204 882
	482 397	849 783
Passifs non courants		
Produits différés (note 13)	376 623	319 329
Avantages du personnel futurs (note 14)	14 665	13 701
Dépôts de garantie des clients	26 295	21 089
Dette à long terme (notes 15 et 25)	1 289 248	870 022
Passifs d'impôt différé (note 23)	152 235	136 820
Autres passifs (note 16)	1 571	1 813
Total des passifs	2 343 034	2 212 557
Capitaux propres		
Capital social (note 18)	228 453	228 453
Cumul des autres éléments du résultat global	5 136	7 315
Résultats non distribués	332 869	319 723
Total des passifs et des capitaux propres	2 909 492	2 768 048
Soldes créditeurs de comptes réglementaires (note 6)	54 965	29 923
Total des passifs, des capitaux propres et des soldes réglementaires	2 964 457	2 797 971

Passifs éventuels, engagements et événements postérieurs à la date de clôture (notes 26, 27 et 29)



Administrateur



Administrateur

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

État consolidé des variations des capitaux propres

Exercice clos le 31 décembre 2025, avec les informations comparatives pour 2024

(en milliers de dollars canadiens)

	Capital social	Cumul des autres éléments du résultat global	Résultats non distribués	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2023	228 453	3 615	297 601	529 669
Bénéfice net compte tenu de la variation nette des soldes réglementaires	—	—	42 122	42 122
Autres éléments du résultat global	—	3 700	—	3 700
Dividendes [note 18 b)]	—	—	(20 000)	(20 000)
Solde au 31 décembre 2024	228 453	7 315	319 723	555 491
Bénéfice net compte tenu de la variation nette des soldes réglementaires	—	—	35 446	35 446
Autres éléments du résultat global	—	(2 179)	—	(2 179)
Dividendes [note 18 b)]	—	—	(22 300)	(22 300)
Solde au 31 décembre 2025	228 453	5 136	332 869	566 458

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Tableau consolidé des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 2025, avec les informations comparatives pour 2024

(en milliers de dollars canadiens)

	2025	2024
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Exploitation		
Bénéfice net compte tenu de la variation nette des soldes réglementaires	35 446	42 122
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	89 311	84 118
Profit sur la sortie d'actifs non financiers	(3 518)	(5 708)
Amortissement des frais d'émission de titres de créance	460	341
Quote-part de la perte des coentreprises	2 180	669
Amortissement des produits différés (note 20)	(10 919)	(8 793)
Charges financières, déduction faite des produits d'intérêts et des frais d'émission de titres de créance	54 656	54 327
Charge d'impôt sur le résultat	20 623	20 740
Autres	154	265
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et des autres soldes liés à l'exploitation (note 24)	16 773	(50 202)
Remboursements d'impôt reçus	313	1 345
Impôt sur le résultat payé	(1 393)	(1 082)
Charges financières payées, déduction faite des produits d'intérêts reçus	(48 895)	(59 690)
Apports de capital provenant de la clientèle	44 427	24 254
Apports de capital provenant des promoteurs (note 7)	13 226	25 114
Variation des dépôts de garantie des clients	299	22 824
Variations nettes des soldes réglementaires	41 940	5 894
	255 083	156 538
Investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 7)	(229 520)	(190 677)
Acquisition d'immobilisations incorporelles (note 8)	(11 012)	(7 426)
Produit de la sortie d'immobilisations corporelles	669	1 020
Produit d'assurance provenant d'un tiers (note 7)	4 891	6 552
Apports de capital à une coentreprise [note 15 c)]	(250)	-
Participations dans des coentreprises, déduction faite des dividendes reçus	(3 485)	(2 880)
Charges financières payées	(1 841)	(965)
Trésorerie soumise à des restrictions détenue en fiducie	980	(1 470)
Subvention gouvernementale reçue [note 15 c)]	250	-
	(239 318)	(195 846)
Financement		
Produit de l'émission de papier commercial, déduction faite des remboursements (note 11)	(192 802)	44 480
Produit de l'émission de dette à long terme, déduction faite des remboursements (note 15)	217 696	(3 796)
Dividendes versés [note 18 b)]	(22 300)	(20 000)
Remboursements d'obligations locatives	(112)	(153)
	2 482	20 531
Variation nette de la dette bancaire, déduction faite de la trésorerie	18 247	(18 777)
Dette bancaire, déduction faite de la trésorerie, à l'ouverture de l'exercice	(11 679)	7 098
Trésorerie, déduction faite de la dette bancaire, à la clôture de l'exercice	6 568	(11 679)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2025
(en milliers de dollars canadiens)

1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS ET RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTREPRISE

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc. (la « Société ») est une société de portefeuille constituée en société le 3 octobre 2000 dont l'unique actionnaire est la Ville d'Ottawa. Les principales activités de la Société, lesquelles sont menées par ses filiales et par les coentreprises énumérées ci-dessous, consistent en la distribution d'électricité au sein de la Ville d'Ottawa, la production d'énergie renouvelable et la prestation des services aux entreprises liés à la distribution et à l'énergie. La Société est constituée et établie au Canada, son siège social étant situé au 2711 Hunt Club Road, Ottawa (Ontario) K1G 5Z9.

Les principales filiales en exploitation, toutes détenues en propriété exclusive par la Société, soit directement ou indirectement, étaient les suivantes au 31 décembre 2025 :

Filiale	Principales activités
Société de capitaux Hydro Ottawa (« SCHO »)	Société de portefeuille constituée le 7 mars 2024, qui détient et gère ses placements dans Hydro Ottawa limitée, La Société de portefeuille Envari Holding Inc., Telecom Ottawa Holding Inc. et 2725163 Ontario Inc.
Services Énergétiques Hydro Ottawa Inc. (« SEHOI »)	Société de portefeuille constituée le 7 mars 2024, qui détient et gère ses placements dans Énergie Ottawa inc. et Hydro Ottawa District Energy Inc.
Hydro Ottawa limitée (« Hydro Ottawa »)	Société réglementée de distribution d'électricité, régie par la Commission de l'énergie de l'Ontario (la « CEO ») qui possède et exploite une infrastructure électrique dans la Ville d'Ottawa et le village de Casselman. Outre les services de distribution, Hydro Ottawa limitée facture à ses clients les montants qu'elle doit verser à d'autres organismes du réseau ontarien de l'électricité en contrepartie de services de production et de transport en gros.
Énergie Ottawa inc. (« Énergie Ottawa »)	Exerçant ses activités sous la marque Portage Power, Énergie Ottawa détient et exploite 18 centrales hydroélectriques d'une puissance totale de 118 MW situées en Ontario et au Québec (aux chutes de la Chaudière) et dans l'État de New York. Les principales filiales d'Énergie Ottawa comprennent Chaudière Hydro L.P. (« CHLP »), Hull Energy L.P. (« Hull Energy LP »), EONY Generation Limited (« EONY »), Chaudière Hydro North L.P. (« CHLP North »), EO Generation LP (« EO Gen ») et Financière de la Chaudière S.E.C. (« FCSEC »).
La Société de portefeuille Envari Holding Inc. (« Envari »)	Envari fournit des services de gestion de l'énergie et des services d'infrastructure à des entités commerciales et gouvernementales et des services de vérification de câbles non destructive à des sociétés de services publics. Au nombre des principales filiales d'Envari, on retrouve notamment Solutions énergétiques Envari inc. et Energy Ottawa Cable Testing Services Inc. (« Cable Q »).
Telecom Ottawa Holding Inc. (« TOHI »)	TOHI détient 100 % de Réseaux Hiboo inc. (« Hiboo ») (auparavant 13310361 Canada Inc.). Hiboo fournit des solutions de réseau à fibre optique à haute vitesse sécurisées et des services internet aux entreprises dans la région d'Ottawa-Gatineau.
Énergie de quartier Hydro Ottawa inc. (« EQHOI »)	Société de portefeuille pour les partenariats énergétiques de quartier.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2025
(en milliers de dollars canadiens)

Les coentreprises dans lesquelles la Société participait au 31 décembre 2025 sont les suivantes :

Coentreprise	Principales activités
PowerTrail Inc. (« PowerTrail ») (détenue à 60 %)	Détient et exploite une usine de transformation des gaz d'enfouissement en électricité de 6 MW située au site d'enfouissement Trail Road, à Ottawa, en Ontario.
Moose Creek Energy LP (« Moose Creek LP ») (détenue à 50,05 %)	Détient et exploite une usine de transformation des gaz d'enfouissement en électricité de 4 MW située au site d'enfouissement Lafèche, à Moose Creek, en Ontario.
Zibi Community Utility LP (« ZCU ») (détenue à 50 %)	Détient et exploite une installation thermique destinée au projet Zibi situé dans le centre-ville d'Ottawa et à Gatineau.
Civic Community Utility Partnership (« CCUP ») (détenue à 50 %)	Mise sur pied afin de construire, de détenir et d'exploiter une société de services publics d'énergie communautaire pour L'Hôpital d'Ottawa.
LeBreton Community Utility Partnership (« LCUP ») (détenue à 50 %)	Mise sur pied afin de construire, de détenir et d'exploiter une société de services publics d'énergie communautaire pour le secteur des plaines LeBreton dans le centre-ville d'Ottawa.
Teraflex Limited (détenue à 50 %)	Fournit des services d'électricité, de communication et de génie civil aux promoteurs immobiliers, aux entrepreneurs et aux entités gouvernementales, y compris la distribution haute tension, l'installation d'infrastructures de services publics et l'entretien des lampadaires.

2. MODE DE PRÉSENTATION

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés ont été préparés par la direction sur la base de la continuité de l'exploitation conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »), et leur publication a été approuvée et autorisée par le conseil d'administration de la Société le 23 avril 2026.

b) Mode d'évaluation

Les états financiers consolidés de la Société sont établis au coût historique, sauf en ce qui concerne les avantages du personnel futurs [voir la note 3 n)].

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les présents états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2025
(en milliers de dollars canadiens)

d) Utilisation d'estimations et recours au jugement

La préparation des états financiers consolidés selon les normes IFRS de comptabilité nécessite que la direction fasse des estimations, ait recours à son jugement et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés des produits des activités ordinaires, des charges, des actifs et des passifs et sur les informations à fournir à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés.

En raison de l'incertitude inhérente à la réalisation d'estimations, les résultats réels pourraient différer des estimations utilisées aux fins de la préparation des présents états financiers consolidés, y compris les changements résultant des décisions futures des organismes de réglementation et des gouvernements. La direction révise en permanence ses estimations et jugements à partir de l'information disponible la plus récente. Selon la direction, les présents états financiers consolidés ont été dûment préparés, en posant un jugement éclairé et en appliquant des seuils d'importance relative raisonnables en conformité avec les méthodes comptables significatives. Les principaux éléments pour lesquels des estimations et des jugements ont été formulés dans le cadre de l'application des normes IFRS de comptabilité sont présentés ci-après :

i. Débiteurs

Les débiteurs, qui comprennent les créances non facturées, sont présentés d'après les montants qui devraient être recouvrés, déduction faite d'une correction de valeur pour pertes au titre des pertes de crédit attendues. La direction se fonde sur l'historique de pertes et les informations prospectives, ainsi que sur le classement chronologique et les arriérés des débiteurs à la date de clôture pour calculer la provision.

ii. Soldes réglementaires

La comptabilisation et l'évaluation des soldes réglementaires sont tributaires de certaines estimations et hypothèses et de certains jugements, y compris des hypothèses relatives à l'interprétation des règlements et des décisions de la CEO. La Société continue d'évaluer la probabilité de recouvrement de tous les soldes débiteurs des comptes réglementaires pouvant faire l'objet d'un recouvrement suivant une demande d'établissement des tarifs ultérieure, et elle tient compte de l'absence d'approbation de la CEO dans son évaluation.

iii. Durées d'utilité des actifs amortissables

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles est calculé d'après des estimations des durées d'utilité des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles et des immeubles de placement. La direction estime les durées d'utilité des divers types d'actifs en se fondant sur des hypothèses et des estimations quant aux caractéristiques de durée d'utilité d'actifs semblables d'après une longue expérience dans le secteur de la production et de la distribution d'électricité.

iv. Dépréciation des actifs non financiers

La direction examine si les actifs non financiers sont dépréciés en utilisant la méthode des flux de trésorerie futurs décrite à la note 3 m). De par leur nature, les estimations des flux de trésorerie futurs, y compris les estimations des dépenses d'investissement, des produits des activités ordinaires, des charges d'exploitation, des taux d'actualisation, de la production d'électricité, de l'inflation, des taux de capitalisation finaux et des prix du marché futurs projetés (y compris les incitatifs accessoires, les incitatifs liés à la capacité et les autres incitatifs de marché), sont assujetties à l'incertitude relative à la mesure. La direction tient compte de la conjoncture actuelle et de l'expérience passée et, au besoin, elle obtient l'avis de tiers pour étayer ses estimations.

v. Avantages du personnel futurs

L'évaluation des avantages du personnel futurs nécessite de nombreuses estimations et hypothèses. Les actuaires formulent des hypothèses pour les éléments comme les taux d'actualisation, les augmentations de salaire futures et les taux de mortalité pour déterminer les charges au titre des prestations et les obligations au titre des prestations définies.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2025

(en milliers de dollars canadiens)

vi. Apports de capital

Le moment où la clientèle s'acquitte de ses obligations de prestation relativement aux apports de capital est fonction de certaines estimations liées à la consommation future d'électricité.

vii. Impôt différé

Les interprétations, les réglementations et les lois fiscales des différents territoires où la Société et ses filiales exercent leurs activités sont sujettes à changement. Les actifs d'impôt différé sont évalués par la direction chaque date de clôture afin de déterminer leur probabilité de réalisation au titre du résultat imposable futur, en tenant compte des éventuelles possibilités de planification fiscale. Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, auquel les différences temporaires déductibles ainsi que les reports en avant des actifs d'impôt inutilisés et les pertes fiscales non utilisées pourront être imputés, sera disponible.

viii. Indice de dépréciation d'actifs

Chaque date de clôture, ou plus tôt si nécessaire, la direction exerce son jugement pour déterminer s'il existe un indice que la valeur comptable d'un actif non financier (ou d'une unité génératrice de trésorerie, « UGT ») est supérieure à sa valeur recouvrable. Aux fins de cette évaluation, la direction doit se demander si des événements ou des changements de situation ont pu influencer sur le caractère recouvrable de la valeur comptable d'un actif non financier ou d'une UGT. La direction prend en compte différents indicateurs, notamment l'évolution défavorable du secteur d'activité ou de la conjoncture économique, un changement du degré ou du moyen d'utilisation d'un actif, le rendement économique moins élevé que prévu d'un actif ou une variation importante des taux du marché ou des taux d'intérêt.

D'après le jugement de la direction, un indice de dépréciation [au sens qu'en donne l'IAS 36, *Dépréciation d'actifs* (l'« IAS 36 »)] existait pour EONY au 31 décembre 2025 relativement à la volatilité des prix du marché de l'énergie dans l'État de New York et à la hausse des taux d'intérêt du marché. Les hypothèses relatives aux flux de trésorerie sont sensibles aux différentes données d'entrée qui servent au calcul de la valeur d'utilité et, de ce fait, sont assujetties à l'incertitude relative à la mesure [note 2 d) iv)]. De plus amples renseignements sur l'analyse de la valeur d'utilité de 2025 par la direction sont présentés à la note 8 afférente aux présents états financiers consolidés.

e) Nouvelle norme n'ayant pas encore été adoptée

i. IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*

En avril 2024, l'IASB a publié une nouvelle norme, l'IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir* (l'« IFRS 18 »), qui remplace l'IAS 1. L'IFRS 18 entre en vigueur pour les périodes de présentation de l'information financière ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2027. La norme doit être appliquée rétrospectivement, et son adoption anticipée est permise. L'IFRS 18 devrait améliorer la qualité de l'information financière en exigeant la présentation de sous-totaux définis dans l'état du résultat net, en exigeant la présentation d'informations sur les mesures de la performance définies par la direction et en ajoutant de nouveaux principes de regroupement et de ventilation de l'information.

La Société n'a pas encore déterminé l'incidence de cette norme sur ses informations à fournir.

ii. IFRS 9 *Instruments financiers* et IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 »), et à l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (l'« IFRS 7 »), qui s'appliqueront aux périodes de présentation de l'information financière ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2026. Les modifications portent sur des questions de portée limitée soulevées dans le cadre du suivi après mise en œuvre des dispositions de l'IFRS 9 en matière de classement et d'évaluation. Les modifications portent sur deux aspects essentiels : le classement des actifs financiers assortis de clauses conditionnelles et la décomptabilisation des passifs financiers réglés au moyen de systèmes de paiement électronique. De plus, les modifications instaurent des obligations d'information nouvelles et améliorées afin d'accroître la transparence à l'égard de l'application des exigences au titre des IFRS modifiées.

La société ne s'attend pas à ce que les modifications aient une incidence significative sur ses états financiers consolidés.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2025
(en milliers de dollars canadiens)

3. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

a) Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société ainsi que ceux de ses filiales, y compris celles qui sont décrites à la note 1. Les filiales sont des entités contrôlées par la Société. La Société contrôle une entité quand elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements en dirigeant ou en contrôlant les activités de celle-ci. Les filiales sont consolidées à partir de la date à laquelle la Société en obtient le contrôle, et elles continuent d'être consolidées jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse d'exister. Les opérations intersociétés et les soldes intersociétés ont été éliminés dans les présents états financiers consolidés. Les états financiers des filiales sont préparés pour la même période de présentation de l'information financière que celle de la Société selon des méthodes comptables uniformes.

b) Coentreprises

Tous les partenariats sont classés soit comme une coentreprise, soit comme une entreprise commune conformément à l'IFRS 11, *Partenariats* (l'« IFRS 11 »). Comme il est décrit à la note 1 afférente aux présents états financiers consolidés, la Société participe à six coentreprises dans le cadre desquelles le contrôle est partagé avec des tiers aux termes d'un accord contractuel. Les coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, les participations de la Société dans les coentreprises sont comptabilisées initialement au coût, et ensuite ajustées pour refléter la quote-part de la Société des profits ou des pertes, des variations des autres éléments du résultat global et des dividendes ou distributions reçus de ses coentreprises après l'acquisition, le cas échéant.

c) Conversion des monnaies étrangères

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Chaque date de clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les actifs et passifs non monétaires comptabilisés au coût historique ne sont pas reconvertis; ils demeurent au taux de change en vigueur à la date de la transaction initiale. Les actifs et passifs non monétaires comptabilisés à la juste valeur sont convertis au taux de change en vigueur à la date à laquelle la juste valeur a été établie. Les écarts de change en résultant sont inclus dans le résultat net de l'exercice.

Les actifs et passifs d'EONY sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de la période de présentation. Les produits des activités ordinaires et les charges sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au cours de la période de présentation. Les écarts de change en résultant sont inclus dans les autres éléments du résultat global de l'exercice.

d) Réglementation – Hydro Ottawa

Hydro Ottawa est régie par la CEO sous l'autorité de la *Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario*. Il incombe à la CEO d'approuver ou d'établir des tarifs de transport et de distribution d'électricité et de s'assurer que les sociétés de distribution s'acquittent de leurs obligations de branchement et de prestation de services envers leur clientèle.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, Hydro Ottawa a continué d'exercer ses activités selon une méthode d'établissement des tarifs incitative personnalisée (la « méthode incitative personnalisée ») prescrite par la CEO. Cette méthode est l'une des options d'établissement des tarifs que prévoit la politique intitulée *Renewed Regulatory Framework for Electricity Distributors : A Performance- Based Approach*.

Une demande d'établissement des tarifs incitative personnalisée mise à jour annuelle est requise pour fixer les tarifs et les frais pour les années tarifaires de 2022 à 2025. Le 15 août 2024, Hydro Ottawa a déposé sa demande d'établissement des tarifs incitative personnalisée mise à jour de la quatrième année afin d'obtenir l'autorisation de modifier ses tarifs de distribution de base à compter du 1^{er} janvier 2025. Les tarifs sont ajustés à l'aide d'une formule selon les taux de base de la première année. Les tarifs de 2024 sont fondés sur une mise à jour du facteur d'indexation des prix personnalisé d'Hydro Ottawa, sur l'allocation de fonds de roulement et sur le facteur d'extension du capital supplémentaire annuel d'Hydro Ottawa pour les besoins en produits liés aux immobilisations. Les tarifs de 2025 d'Hydro Ottawa ont été approuvés par la CEO le 17 décembre 2024.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2025
(en milliers de dollars canadiens)

Une fois les tarifs approuvés, ils ne sont pas ajustés si le coût réel diffère de l'estimation, à l'exception de certains coûts prescrits qui sont admissibles au report et qui seront soit perçus, soit remboursés à même les tarifs futurs.

Le 15 avril 2025, Hydro Ottawa a déposé auprès de la CEO une demande d'établissement des tarifs incitative personnalisée (EB-2024-0115) afin d'obtenir l'approbation pour apporter des modifications aux tarifs qu'elle facture aux fins de distribution d'électricité en fonction d'un cadre personnalisé pour une période de cinq ans, à compter du 1^{er} janvier 2026 et pour chaque année suivante jusqu'au 31 décembre 2030. La décision et l'ordonnance tarifaire définitives de la CEO n'ont pas encore été rendues. Le 3 décembre 2025, la CEO a déclaré comme étant provisoires les tarifs et les redevances actuels d'Hydro Ottawa à compter du 1^{er} janvier 2026.

Hydro Ottawa continue d'appliquer l'IFRS 14, *Comptes de report réglementaires* (l'« IFRS 14 »), et a déterminé que certains soldes débiteurs et créditeurs attribuables aux activités à tarifs réglementés sont admissibles au traitement comptable réglementaire conformément à l'IFRS 14 et aux principes comptables prescrits par la CEO dans le *Manuel des procédures comptables* destiné aux distributeurs d'électricité. Les soldes débiteurs et créditeurs des comptes réglementaires représentent principalement des coûts qui ont été reportés parce qu'il est probable qu'ils seront recouverts à même les tarifs futurs, des produits qui doivent être remis aux clients ou recouverts auprès d'eux, ou des soldes qui peuvent résulter d'écart entre les montants facturés aux clients pour les services d'électricité et les coûts engagés par Hydro Ottawa relativement à l'acquisition de ces services.

Les soldes réglementaires se composent surtout des éléments suivants :

- Le compte de remboursement des actifs et des passifs réglementaires est constitué des soldes des actifs réglementaires ou des passifs réglementaires dont le règlement a été approuvé par la CEO au moyen de tarifs additionnels temporaires appelés avenants tarifaires.
- Les écarts liés au règlement représentent essentiellement les frais qu'Hydro Ottawa a engagés relativement aux services de transport, au produit de base, aux activités sur le marché de gros et à l'ajustement global par rapport aux frais qui ont été réglés avec les clients au cours de l'exercice. La nature des écarts liés au règlement est telle que le solde peut varier entre les actifs et les passifs au fil du temps, et ces écarts sont comptabilisés à la fin de chaque exercice conformément aux règles de la CEO.
- Le mécanisme d'ajustement pour pertes de produits (le « MAPP ») retrace et élimine les pertes de produits tirés de la distribution d'électricité qui résultent des programmes de conservation et de gestion de la demande (« CGD »).
- Le compte d'écart lié au mécanisme de partage des bénéfices (« MPB ») englobe 50 % des revenus tirés des activités réglementées excédant le rendement des capitaux propres approuvé d'Hydro Ottawa pour des périodes tarifaires spécifiques.
- Le compte de report au titre des avantages complémentaires de retraite a été autorisé par la CEO en 2011 afin de comptabiliser l'ajustement des avantages complémentaires de retraite lié aux écarts actuariels cumulés. Ce compte fait l'objet d'un ajustement annuel et les variations sont imputées aux écarts actuariels cumulés. En conformité avec les directives de la CEO, aucune charge d'intérêt n'est portée à ce compte.
- Le compte de la comptabilité de trésorerie par rapport à la comptabilité d'exercice au titre des avantages complémentaires de retraite (« compte de la comptabilité de trésorerie par rapport à la comptabilité d'exercice au titre des ACR ») cumule les intérêts sur l'écart entre les cotisations d'Hydro Ottawa aux autres régimes d'avantages complémentaires de retraite et les charges à payer au titre des avantages complémentaires de retraite comptabilisées à l'état du résultat net d'Hydro Ottawa.
- Le profit ou la perte sur le compte d'écart lié à la sortie d'actifs correspond à l'écart entre les profits réels ou les pertes réelles attribuables à la sortie d'immobilisations et les profits ou les pertes prévus;

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2025

(en milliers de dollars canadiens)

Les autres écarts et coûts reportés comprennent les éléments suivants :

- Le compte de l'entente de recouvrement des coûts de raccordement (l'« ERCR ») permet à Hydro Ottawa de comptabiliser les exigences annuelles en matière de besoins en produits liées à l'écart entre les paiements prévus intégrés dans les tarifs et les paiements réels versés à Hydro One Networks Inc. (« HONI ») aux termes des ERCR.
- Compte d'écart lié aux immobilisations (« CEI ») (exclusion faite du sous-compte d'écart lié aux immobilisations en lien avec l'accès au réseau découlant de la relocalisation de centrales demandée par des tiers et de l'expansion résidentielle) est un compte d'écart asymétrique. Par conséquent, le CEI sert à enregistrer sur une base annuelle (pour les années 2021 à 2025), le cumul de l'écart des besoins en produits résultant de la sous-utilisation des dépenses en immobilisations dans les trois catégories de dépenses en immobilisations de la Société suivantes : renouvellement du réseau/service du réseau, accès au réseau et dépenses générales liées aux centrales. Le sous-compte d'écart lié aux immobilisations en lien avec l'accès au réseau sert à enregistrer le cumul de l'écart des besoins en produits découlant tant du dépassement des dépenses que de la sous-utilisation des dépenses et il est qualifié de compte d'écart symétrique.
- Un compte de mécanisme de reddition de comptes sur les résultats en matière de performance servant à rembourser jusqu'à 200 \$ par année pour chaque cible qui n'aura pas été atteinte au cours de la période d'établissement des tarifs incitative personnalisée de 2021 à 2025. Les cinq cibles concernées par ce compte de mécanisme sont indiquées dans la convention de règlement d'Hydro Ottawa.
- La CEO a créé un compte d'écart pour les distributeurs d'électricité afin de consigner toute différence importante entre les évaluations de coûts de la CEO actuellement intégrées aux tarifs et les évaluations de coûts qui résulteront de l'application de nouveaux modèles d'évaluation des coûts.

Hydro Ottawa comptabilise des intérêts sur les soldes réglementaires conformément aux exigences de la CEO.

Hydro Ottawa continue d'évaluer la probabilité de recouvrement de tous les soldes débiteurs des comptes réglementaires pouvant faire l'objet d'un recouvrement suivant une demande d'établissement des tarifs ultérieure, et elle tient compte de l'absence d'approbation de la CEO dans son évaluation. S'il est plus probable qu'improbable qu'une provision soit nécessaire, Hydro Ottawa comptabilise la provision dans les charges d'exploitation de l'exercice.

e) Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Selon que certains critères sont remplis ou non, la Société comptabilise les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients lorsqu'elle transfère un bien ou un service à un client, que ce soit progressivement ou à un moment précis. Dans le cas de produits tirés d'autres sources, la Société comptabilise les produits des activités ordinaires progressivement en tenant compte des faits et circonstances de l'accord.

Les produits des activités ordinaires correspondent à la contrepartie reçue ou à recevoir, exclusion faite des escomptes, des remises et des taxes de vente et d'autres sommes perçues pour le compte de tiers, dans le cadre des ententes génératrices de produits qui suivent :

i. Recouvrement des coûts liés à l'électricité

Les produits tirés du recouvrement des coûts liés à l'électricité représentent la refacturation aux clients des coûts de l'électricité achetée par la Société et ils sont comptabilisés à mesure que l'électricité est livrée aux clients, sur la base de la lecture des compteurs ou de l'estimation de l'utilisation. Les produits tirés du recouvrement des coûts liés à l'électricité sont réglementés par la CEO et ils comprennent les coûts facturés aux clients pour l'électricité, le transport de l'électricité et l'administration du réseau électrique du marché de gros. La Société a déterminé qu'elle agit pour son propre compte dans le cadre de la présente entente génératrice de produits et, par conséquent, elle les a présentés selon le montant brut.

ii. Distribution d'électricité

La Société facture la distribution de l'électricité aux clients, selon les tarifs établis par la CEO. Les tarifs sont fixés afin de permettre à la Société de recouvrer les coûts prudemment engagés et de réaliser un rendement équitable sur le capital investi. Les produits tirés de la distribution d'électricité sont comptabilisés à mesure que l'électricité est livrée aux clients, sur la base de la lecture des compteurs ou de l'estimation de l'utilisation.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2025
(en milliers de dollars canadiens)

iii. Production d'électricité

Les produits tirés de la production d'électricité sont comptabilisés à mesure que l'électricité produite est livrée aux clients, sur la base de la lecture des compteurs conformément à l'entente contractuelle applicable.

iv. Services offerts aux entreprises

Les produits tirés des services aux entreprises s'entendent des produits gagnés aux termes de contrats pour prestation de services liés à des activités de distribution, à des projets de gestion et d'analyse clé en main liés à l'électricité, aux services d'installation et d'entretien des lampadaires, à des projets de raccordement de poteaux et de location de conduites, et à la vérification de câbles non destructive.

Certains services offerts aux entreprises (projets liés à la distribution, projets de gestion clé en main liés à l'électricité et services d'installation de lampadaires) sont comptabilisés selon la méthode à l'avancement, en fonction de laquelle les produits et les coûts qui s'y rattachent sont comptabilisés progressivement et au prorata du degré d'achèvement de la prestation de services en vertu des contrats, et la Société a un droit exécutoire à un paiement au titre de la prestation effectuée jusqu'à la date considérée. Les pertes sur ces contrats sont entièrement comptabilisées lorsqu'elles deviennent évidentes et probables. Les produits tirés des autres services offerts aux entreprises sont comptabilisés progressivement, à mesure que les services sont rendus ou selon le mode linéaire sur la durée du contrat si les services rendus se composent d'un nombre indéterminé de prestations sur une durée prédéfinie.

Aux termes de certains contrats de services énergétiques, la Société ne peut pas facturer les services au client avant l'achèvement de jalons liés à la prestation de services ou des inspections définitives. Les produits comptabilisés avant l'achèvement de ces jalons ou de ces inspections sont comptabilisés à titre d'actifs sur contrat (c.-à-d. les produits à recevoir). La Société évalue ses actifs sur contrat aux fins de dépréciation de la même manière que ses actifs financiers, au moyen de la méthode des pertes de crédit attendues décrite à la note 3 j).

v. Autres

Les autres produits visent essentiellement la location d'immeubles de placement, les apports de capital provenant de la clientèle amortis dans les produits des activités ordinaires, et les autres frais liés aux comptes tels que les frais d'ouverture de compte et les pénalités de retard.

Dans certaines situations, une aide financière sous forme d'apports provenant de la clientèle est nécessaire pour financer des entrées d'immobilisations corporelles. Cela survient lorsque les produits estimés résultant de l'entrée d'immobilisations corporelles sont inférieurs au coût de prestation des services ou lorsque du matériel spécial est nécessaire pour répondre aux besoins spécifiques des clients. Étant donné que les apports fourniront aux clients actuels et futurs un accès continu à une alimentation en électricité, ces apports sont classés comme des produits différés et sont amortis dans les produits des activités ordinaires selon le mode linéaire de façon progressive (c'est-à-dire au long de la période où le client recevra les services), ce qui correspond habituellement au taux utilisé pour l'amortissement de l'immobilisation corporelle connexe (c'est-à-dire la durée d'utilité des biens connexes).

Les apports de capital reçus des promoteurs pour construire ou acquérir des immobilisations corporelles afin de raccorder les futurs clients au réseau de distribution de la Société sont considérés comme hors du champ d'application de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (« IFRS 15 »). Les apports de capital reçus des promoteurs sont comptabilisés en tant que produits différés et amortis dans les produits tirés d'autres sources à un taux équivalent à celui utilisé pour l'amortissement de l'immobilisation corporelle correspondante.

f) Produits d'intérêts et charges financières

Les produits d'intérêts sont comptabilisés à mesure qu'ils s'accumulent au moyen de la méthode de l'intérêt effectif et comprennent les intérêts gagnés sur la trésorerie et les billets à recevoir des parties liées.

Les charges financières sont calculées selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont comptabilisées en charges à moins qu'elles ne soient incorporées au coût d'un actif admissible.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2025
(en milliers de dollars canadiens)

g) Impôt sur le résultat

La Société, la SCHO, SEHOI, Hydro Ottawa, Énergie Ottawa et Envari sont chacune considérées comme un service municipal d'électricité et sont tenues de faire des paiements tenant lieu d'impôt sur les bénéfices comme le prévoit la *Loi de 1998 sur l'électricité*, étant donné que la totalité de leur capital social est détenue indirectement par la Ville d'Ottawa et qu'au plus 10 % de leurs produits des activités ordinaires sont tirés d'activités exercées à l'extérieur des limites municipales de la Ville d'Ottawa. La *Loi de 1998 sur l'électricité* prévoit qu'un service municipal d'électricité qui est exonéré d'impôt en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (la « LIR ») du Canada et de la *Loi sur les impôts* de l'Ontario (la « LIO ») doit verser à la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario (la « SFIEO »), pour chaque année d'imposition, un montant égal à l'impôt qu'il serait tenu de verser en vertu de ces deux dernières lois, s'il n'en était pas exonéré. TOHI, Hiboo et EQHOI sont assujetties à l'impôt en vertu de la LIR et de la LIO.

La Société et ses filiales comptabilisent l'impôt sur le résultat selon la méthode du report variable axée sur le bilan. Aux termes de cette méthode, l'impôt sur le résultat exigible de l'exercice est calculé d'après le résultat imposable. L'impôt différé découlant des différences temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs est calculé au moyen des taux d'imposition quasi adoptés qui devraient s'appliquer à la période au cours de laquelle il est prévu que les différences temporaires se résorberont.

La Société évalue la possibilité de réaliser ses actifs d'impôts différés chaque date de clôture. Dans la mesure où il n'est pas probable qu'il existera un bénéfice imposable auquel les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées, l'actif d'impôt différé n'est pas comptabilisé.

Hydro Ottawa comptabilise les soldes réglementaires au titre du montant d'impôt futur devant être remis aux clients, ou recouvré auprès de ceux-ci, à même les tarifs d'électricité futurs, tel que le prescrit la CEO.

EONY est assujettie au régime fiscal des États-Unis (le *Internal Revenue Service*), PowerTrail et Teraflex sont assujetties à l'impôt en vertu de la LIR et de la *Loi sur les impôts* de l'Ontario étant donné que moins de 90 % du capital social de chacune de ces sociétés est détenu par la Ville d'Ottawa par l'entremise de la Société. Ces impôts sur les bénéfices sont comptabilisés selon la méthode du report variable axée sur le bilan comme il est décrit ci-dessus.

Moose Creek LP, CHLP, EO Gen., CHLP North, Hull Energy LP, FCSEC, ZCU, CCUP et LCUP sont des entités non assujetties à l'impôt fédéral et provincial. L'impôt sur le résultat net est assumé par chacun des partenaires par le truchement de l'attribution du bénéfice imposable.

h) Trésorerie soumise à des restrictions

La trésorerie soumise à des restrictions concernant les retraits ou l'utilisation aux termes de certains accords contractuels est classée en tant que trésorerie soumise à des restrictions.

i) Dette bancaire

La dette bancaire comprend les avances à court terme et les acceptations bancaires tirées sur la facilité de crédit de la Société dont la durée jusqu'à l'échéance est d'au plus trois mois ainsi que les chèques en circulation. La trésorerie et la dette bancaire sont compensées, et le solde net est présenté dans le bilan consolidé, si et seulement si la Société a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et si elle a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2025

(en milliers de dollars canadiens)

j) Instruments financiers

Les instruments financiers sont initialement évalués à la juste valeur de la contrepartie versée ou reçue majorée des coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission de l'instrument financier.

Au moment de la comptabilisation initiale, les actifs financiers de la Société sont classés comme étant évalués au coût amorti ou à la juste valeur (et les variations ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées soit par le biais des autres éléments du résultat global, soit par le biais du résultat net, en tant que profit ou perte latent découlant des ajustements à la valeur de marché). Les actifs financiers sont classés selon le modèle économique de la Société qui sous-tend la gestion de ces actifs financiers et selon les modalités contractuelles des flux de trésorerie connexes.

Au moment de la comptabilisation initiale, les passifs financiers de la Société sont classés comme étant évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du résultat net. Un passif financier est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net s'il est détenu à des fins de transaction, s'il est un dérivé ou s'il a été désigné comme un dérivé lors de la comptabilisation initiale.

La Société classe et évalue ensuite ses instruments financiers comme suit :

- La trésorerie, la trésorerie soumise à des restrictions, les débiteurs et le billet à recevoir d'une partie liée sont des actifs financiers classés et évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite de toute perte de valeur, le cas échéant.
- La dette bancaire, le papier commercial, les créditeurs et charges à payer, les dépôts de garantie des clients et la dette à long terme sont des passifs financiers classés et évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La juste valeur d'un instrument financier correspond au montant de la contrepartie dont conviendraient des parties agissant en toute liberté. Le risque de crédit propre à la Société et le risque de crédit de la contrepartie sont pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Les instruments financiers sont classés en utilisant une hiérarchie comportant trois niveaux. Les niveaux reflètent les données utilisées pour évaluer la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, et se présentent comme suit :

- Niveau 1 : les données sont les prix cotés non ajustés pour des instruments identiques dans des marchés actifs;
- Niveau 2 : les données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;
- Niveau 3 : les données relatives au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Tous les actifs financiers, sauf ceux qui sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, font l'objet d'un test de dépréciation au moins chaque date de clôture. Les pertes de valeur significatives sont comptabilisées dans le résultat net. Une perte de valeur est reprise si cette reprise peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la perte de valeur.

La Société comptabilise une correction de valeur pour pertes au titre des pertes de crédit attendues sur les actifs financiers qui sont évalués au coût amorti. La Société évalue les corrections de valeur pour pertes au titre des créances liées à l'électricité, des créances non facturées et des créances clients au moyen d'une méthode simplifiée, comme le permet l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 »), au montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie.

Pour déterminer si le risque de crédit que comporte un actif financier a augmenté, la Société effectue une analyse quantitative et qualitative d'après sa propre expérience et en fonction des informations prospectives. La Société suppose que le risque de crédit que comporte un actif financier a augmenté de façon importante s'il est en souffrance depuis plus de 30 jours. La Société considère qu'un actif financier est en souffrance s'il est improbable que l'emprunteur rembourse ses créances intégralement à la Société sans qu'il soit nécessaire que la Société prenne des mesures appropriées telles que la réalisation d'une garantie.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2025

(en milliers de dollars canadiens)

Les corrections de valeur pour pertes au titre des actifs financiers évalués au coût amorti sont déduites de la valeur comptable brute des actifs. La valeur comptable brute d'un actif financier est sortie du bilan dans la mesure où il n'y a aucune attente raisonnable de recouvrement.

k) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se composent essentiellement des terrains, des bâtiments et agencements, de l'infrastructure et de la distribution d'électricité, du mobilier et du matériel, du matériel roulant, du matériel de production d'électricité, des bassins, barrages et voies navigables, ouvrages de génie civil ainsi que des actifs en cours de construction. Les actifs au titre de droits d'utilisation selon l'IFRS 16, *Contrats de location* (l'« IFRS 16 ») sont classés dans les immobilisations corporelles dans les présents états financiers consolidés.

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. Les coûts des actifs produits par la Société pour elle-même comprennent les dépenses directement attribuables pour la mise en service de l'actif, incluant la main-d'œuvre, les matériaux, les avantages du personnel, le transport, les services impartis et les coûts d'emprunt. Lorsque des parties d'un élément des immobilisations corporelles sont importantes et ont des durées d'utilité économiques estimées distinctes, elles sont comptabilisées comme des éléments distincts (composantes principales) des immobilisations corporelles. Certaines immobilisations peuvent être acquises ou construites avec de l'aide financière sous forme d'apports provenant de la clientèle et des promoteurs. Les actifs acquis de la clientèle et des promoteurs sont évalués à la juste valeur. Les apports de la clientèle et des promoteurs sont traités comme des produits différés.

Le coût des inspections importantes et des entretiens majeurs est comptabilisé au titre de la valeur comptable d'un actif pourvu que la Société tire des avantages économiques futurs de cette dépense. La valeur comptable d'une pièce remplacée est décomptabilisée. Les coûts de l'entretien courant, des réparations et de la maintenance sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

L'amortissement est comptabilisé selon le mode linéaire sur la durée de service estimée de chaque composante des immobilisations corporelles. Les pièces de rechange d'urgence qui devraient être utilisées sur plus d'un exercice sont considérées comme des actifs en cours de construction et ne sont amorties qu'au moment où elles sont mises en service.

Les profits et pertes sur la sortie des immobilisations corporelles mises hors service, vendues, ou autrement décomptabilisées sont comptabilisés en résultat net et calculés comme la différence entre le produit net de la sortie et la valeur comptable de l'immobilisation. Les indemnités versées par des tiers pour les immobilisations corporelles perdues, dépréciées ou abandonnées sont évaluées à la juste valeur et comptabilisées lorsque l'indemnité devient exigible.

Les durées d'utilité estimées, les valeurs résiduelles et le mode d'amortissement sont passés en revue à la fin de chaque exercice et l'incidence de tout changement d'estimation est comptabilisée de façon prospective.

La durée de service estimée des catégories d'immobilisations corporelles s'établit comme suit :

Terrains, bâtiments et ouvrages	
Terrains	Indéfinie
Bâtiments et agencements	10 à 100 ans
Ouvrages de génie civil	100 ans
Infrastructure de distribution d'électricité	10 à 60 ans
Production et autre	
Matériel de production	10 à 50 ans
Fibre noire	20 à 25 ans
Bassins, barrages et voies navigables	100 à 125 ans
Mobilier et matériel	5 à 40 ans
Matériel roulant	7 à 15 ans

Les actifs en cours de construction et les terrains ne sont pas amortis.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2025
(en milliers de dollars canadiens)

Les coûts d'emprunt sont incorporés au coût de l'actif à titre de composante du coût des immobilisations corporelles produites par la Société pour elle-même qui nécessitent une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisées. Le taux de capitalisation correspond au coût d'emprunt moyen pondéré de la Société.

l) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les droits fonciers et les droits relatifs à l'eau, les logiciels, les apports de capital, les contrats d'achat d'électricité, les coûts contractuels différés et les actifs en cours de développement. Les droits relatifs à l'eau représentent la valeur intrinsèque du droit de soutirer de l'eau des rivières et des lacs appartenant à l'État aux fins de la production d'électricité.

Les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie déterminée sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. Les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie déterminée sont amorties selon le mode linéaire sur la durée de service estimée des immobilisations connexes, tandis que les immobilisations incorporelles à durée indéfinie ne sont pas amorties.

Les immobilisations incorporelles sont décomptabilisées à leur sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de leur utilisation. Les profits ou pertes sur la sortie des immobilisations incorporelles sont comptabilisés en résultat net et calculés comme la différence entre le produit net de la sortie et la valeur comptable de l'immobilisation.

Les durées d'utilité estimées et le mode d'amortissement sont passés en revue à la fin de chaque exercice et l'incidence de tout changement d'estimation est comptabilisée de façon prospective.

La durée de service estimée des immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée s'établit comme suit :

Droits fonciers	50 ans
Droits relatifs à l'eau d'une durée déterminée	7 à 100 ans
Logiciels	5 à 15 ans
Autres droits contractuels	
Ententes visant des apports de capital	45 ans
Contrats d'achat d'électricité (« CAE »)	15 ans
Coûts contractuels différés	14 ans

m) Dépréciation des actifs non financiers

À la clôture de chaque période de présentation de l'information financière, ou avant si cela s'impose, la Société évalue s'il existe une indication de dépréciation d'un actif non financier (ou d'une UGT). Une UGT désigne le plus petit groupe d'actifs identifiable qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie provenant d'autres actifs ou groupes d'actifs. S'il existe une indication de dépréciation, la Société estime la valeur recouvrable de l'actif, laquelle correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur de l'actif ou de l'UGT diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. Si la valeur comptable d'un actif non financier excède de manière significative sa valeur recouvrable, l'écart est immédiatement comptabilisé dans l'état consolidé du résultat net à titre de perte de valeur.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée (c'est-à-dire certains droits relatifs à l'eau) et les actifs en cours de développement sont soumises à un test de dépréciation (au sein de leur UGT respective) au moins une fois l'an et chaque fois qu'il y a une indication que l'immobilisation incorporelle peut s'être dépréciée.

Pour établir la valeur recouvrable de l'actif d'une UGT, la Société détermine sa valeur d'utilité, en actualisant les flux de trésorerie futurs estimatifs par application d'un taux d'actualisation qui reflète les variations de la valeur temps de l'argent et des risques propres à l'actif de l'UGT. Le taux d'actualisation estimé et utilisé par la direction correspond au coût moyen pondéré du capital pour l'UGT faisant l'objet du test de dépréciation. Les valeurs finales sont prises en compte dans le cadre de la détermination du calcul de la valeur d'utilité par la direction et elles s'appuient sur une approche fondée sur les multiples du bénéfice faisant intervenir le taux de capitalisation final.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2025
(en milliers de dollars canadiens)

À la clôture de chaque période de présentation de l'information financière, la Société évalue s'il existe une indication qu'une perte de valeur comptabilisée dans une période antérieure n'existe plus ou a diminué. Si une telle indication existe, cette perte est reprise et la valeur recouvrable est rétablie si un changement dans le potentiel de service estimé a eu lieu. La valeur comptable qui fait suite à une reprise ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été inscrite (déduction faite de l'amortissement) si la perte de valeur initiale n'avait pas été comptabilisée antérieurement.

Les mesures d'indemnisation de la dépréciation d'actifs non financiers, comme les recouvrements d'assurance, sont comptabilisées en résultat lorsqu'elles sont acquises et elles ne font pas l'objet d'une compensation au titre du coût de restauration, d'achat ou de construction d'actifs de remplacement.

n) Avantages du personnel futurs

i. Régimes de retraite

La Société fournit à ses employés des prestations de retraite par l'intermédiaire du Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario (le « Régime », « OMERS »). OMERS est un régime de retraite interentreprises établi pour les employés des municipalités, des conseils locaux, des services publics et des conseils scolaires de l'Ontario. Le Régime est un régime de retraite à prestations déterminées, financé à parts égales au moyen des cotisations des employeurs et des employés participants, ainsi que par les revenus de placement du Régime.

Bien qu'il s'agisse d'un régime à prestations déterminées, la Société ne peut le comptabiliser comme tel puisqu'elle ne dispose pas d'assez d'informations pour permettre la répartition des actifs et des passifs du Régime entre les différents employeurs qui y contribuent. Par conséquent, la Société le comptabilise comme un régime à cotisations déterminées et les cotisations à payer en raison des services rendus par les salariés sont passées en charges à mesure qu'elles sont engagées à titre de charges d'exploitation. La Société partage les risques actuariels des autres entités participantes au régime, et ses cotisations futures peuvent donc être accrues en raison de pertes actuarielles provenant des autres entités participantes. En outre, les cotisations de la Société pourraient être accrues si d'autres entités se retirent du régime.

CHLP est le promoteur du régime de retraite des employés d'Hydro Chaudière S.E.C. et des employeurs participants (le « régime de retraite Hydro Chaudière »), régime qui offre des prestations de retraite à certains des employés de la Société. Le régime de retraite Hydro Chaudière est comptabilisé comme suit :

- Les actifs du régime de retraite Hydro Chaudière sont détenus par une compagnie d'assurance et sont évalués à leur juste valeur, laquelle est calculée comme suit : les placements dans des fonds d'obligations, des fonds d'actions et d'autres fonds de placement sont évalués d'après les valeurs par part fournies par le gestionnaire de fonds, lesquelles reflètent la quote-part du fonds dans l'actif net sous-jacent à la juste valeur établie en fonction des cours de clôture fournis par des courtiers en valeurs mobilières canadiens, et les placements à court terme sont évalués au coût, compte tenu des intérêts courus, lequel se rapproche de la juste valeur en raison de leur échéance à court terme.
- Les obligations au titre des prestations définies du régime de retraite Hydro Chaudière sont déterminées en fonction des prestations futures prévues actualisées selon les taux d'intérêt du marché pour les titres d'emprunt de qualité supérieure dont les flux de trésorerie concordent avec le montant des prestations prévues et le moment où elles devraient être versées.
- Le coût des pensions gagnées par les employés est calculé de manière actuarielle selon la méthode des prestations au prorata des services et selon les meilleures estimations que fait la direction de la croissance des salaires, de l'âge de la retraite et de l'espérance de vie.
- La charge au titre des prestations définies est présentée au titre des avantages du personnel au poste « Résultat net » à l'état consolidé du résultat net et elle comprend, selon le cas, le coût estimatif des avantages du personnel liés aux services rendus pour l'exercice considéré, le coût financier, les produits d'intérêts sur les actifs du régime de retraite Hydro Chaudière, les modifications du régime, les compressions, les autres frais d'administration liés aux régimes de retraite et les profits et pertes sur règlement, le cas échéant. Le coût des services rendus, les produits d'intérêts sur les actifs du régime de retraite Hydro Chaudière et le coût financier sont calculés par application du taux d'actualisation ayant servi à évaluer l'obligation au titre du régime à l'ouverture de l'exercice.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2025

(en milliers de dollars canadiens)

- Les réévaluations des actifs du régime de retraite Hydro Chaudière et de l'obligation au titre des prestations définies sont présentées dans les autres éléments du résultat global à l'état consolidé du résultat global et elles découlent des écarts actuariels sur les obligations au titre des prestations définies, l'écart entre le rendement réel (déduction faite des coûts liés à la gestion des actifs du régime de retraite Hydro Chaudière) et les produits d'intérêts sur les actifs du régime, s'il y a lieu. Les principales hypothèses relatives au régime de retraite Hydro Chaudière sont évaluées et révisées au besoin.
- Le coût des services passés est inclus dans le coût du régime de retraite Hydro Chaudière pour l'exercice au cours duquel il survient.

La juste valeur des actifs du régime de retraite Hydro Chaudière est déduite de l'obligation au titre des prestations définies. Le montant net est comptabilisé comme actif au titre des prestations définies ou passif au titre des prestations définies.

ii. Avantages complémentaires de retraite

Les avantages complémentaires de retraite offerts par la Société comprennent une couverture d'assurance-vie, une prestation forfaitaire de retraite négociée collectivement et d'autres avantages. Certains employés continuent de bénéficier de ces avantages à la fin de leur service actif.

Les charges au titre des avantages du personnel futurs sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle les employés rendent des services.

Les avantages du personnel futurs sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice. Les obligations au titre des prestations définies et le coût des services rendus durant l'exercice sont calculés selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services et sont fondés sur des hypothèses qui reflètent la meilleure estimation de la direction. Le coût des services rendus durant l'exercice est égal à la valeur actuarielle actualisée des prestations attribuées en fonction des services rendus des employés durant cet exercice. Les gains et pertes actuariels résultant d'une situation différente de celle qui était prévue ou de modifications apportées aux hypothèses actuarielles sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Cependant, dans le cas d'Hydro Ottawa, ces montants sont reclassés dans le solde débiteur de comptes réglementaires, comme l'autorise la CEO.

o) Dépôts de garantie des clients

Les dépôts de garantie des clients représentent les montants perçus auprès des clients non résidentiels pour garantir le paiement de leurs factures d'électricité et la bonne exécution des obligations en matière de construction. Les dépôts de garantie des clients visant à garantir le paiement des factures d'électricité comprennent les intérêts connexes qui sont dus aux clients. Les dépôts qui devraient être remboursés aux clients au cours du prochain exercice sont comptabilisés à titre de passif à court terme et sont inclus dans les créditeurs et charges à payer.

p) Provisions et éventualités

La Société comptabilise des provisions lorsqu'elle a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire afin d'éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Lorsque l'effet est significatif, le montant des provisions est déterminé par l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus à un taux avant impôt qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et, le cas échéant, des risques propres au passif.

L'évaluation de la probabilité des événements éventuels exige que la direction exerce son jugement quant à la probabilité de l'exposition à une perte potentielle. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Un actif éventuel n'est pas comptabilisé dans les états financiers consolidés. Toutefois, un actif éventuel est présenté lorsqu'une entrée d'avantages économiques est probable.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2025

(en milliers de dollars canadiens)

q) Produits différés

Dans certaines situations, une aide sous forme d'apports provenant de la clientèle et des promoteurs est nécessaire pour financer des entrées d'immobilisations corporelles. Cela survient lorsque les produits estimés résultant de l'entrée d'immobilisations corporelles sont inférieurs au coût de prestation des services ou lorsque du matériel spécial est nécessaire pour répondre aux besoins spécifiques des clients. Étant donné que les apports fourniront aux clients un accès continu à une alimentation en électricité, ces apports sont classés comme des produits différés et comptabilisés dans les produits des activités ordinaires conformément à ce qui est énoncé à la note 3 e) v). En outre, les frais de montage de prêt reçus par la Société sont traités comme des produits différés et amortis dans les produits sur la durée du prêt connexe.

4. DÉBITEURS

	2025 \$	2024 \$
Créances liées à des contrats conclus avec des clients		
Créances liées à l'électricité	76 319	75 330
Créances non facturées liées à l'électricité	103 869	96 073
Créances liées à la SIERE	19 821	12 086
Créances clients et autres débiteurs	17 514	17 940
Montants à recevoir de parties liées (note 28)	33 075	34 400
Moins : la correction de valeur pour pertes [note 19 c)]	(4 910)	(5 128)
	245 688	230 701
Créances liées à d'autres sources		
Produit lié à l'interruption des activités	—	1 133
Taxes de vente à recevoir	839	351
Crédit d'impôt à l'investissement à recevoir	87	514
	246 614	232 699

Le 19 mars 2023, la Société a subi une défaillance mécanique du groupe turbine-alternateur 1 (un groupe parmi quatre) de CHLP pendant qu'il était en marche, ce qui a causé des dommages importants et nécessité le remplacement du groupe turbine-alternateur (l'« événement relatif au groupe 1 »). La Société a fait une réclamation en vertu de sa police d'assurance relative à la centrale électrique qui prévoit une indemnisation pour interruption des activités dans des circonstances telles que l'événement relatif au groupe 1. Le produit lié à l'interruption des activités est disponible après un délai de grâce de 30 jours à compter de la date de l'avis, pour une couverture maximale de 48 800 \$. En 2025, la Société a comptabilisé un produit lié à l'interruption des activités de 4 063 \$ (6 755 \$ en 2024) et un montant total de 15 300 \$ à ce jour en vertu de sa police d'assurance pour la perte de produits tirés de la production d'électricité. En 2025, la Société avait reçu un produit en trésorerie de 5 196 \$ (8 275 \$ en 2024) et un montant total de 15 300 \$ à ce jour de son fournisseur d'assurance en lien avec ces pertes de produits. Au 31 décembre 2025, un produit lié à l'interruption des activités de néant (1 133 \$ au 31 décembre 2024) a été comptabilisé.

5. ACTIFS SUR CONTRAT

La variation des actifs sur contrat pour l'exercice se présente comme suit :

	2025 \$	2024 \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	11 192	4 631
Augmentation des actifs sur contrat liée à la prestation	14 526	11 192
Diminution des actifs sur contrat liée à la reprise d'une charge à payer	(11 192)	(4 631)
Solde à la clôture de l'exercice	14 526	11 192

Les actifs sur contrat représentent le droit de la Société de recevoir un paiement pour les services rendus ou l'équipement acquis, et ce droit est conditionnel à l'atteinte de jalons contractuels ou à l'acceptation par le client. L'augmentation des actifs sur contrat est principalement attribuable au projet en cours d'autobus à émission zéro (« AEZ ») de la Ville d'Ottawa. La Société prévoit facturer et recouvrer tous les actifs sur contrat non facturés au cours des 12 prochains mois.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2025

(en milliers de dollars canadiens)

6 SOLDES RÉGLEMENTAIRES

Les informations sur les soldes réglementaires de la Société se présentent comme suit :

	Recouvrement résiduel/ reprise résiduelle (en années)	2024 \$	Soldes établis au cours de l'exercice \$	Recouvrement/ reprise \$	Autres variations ¹⁾ \$	2025 \$
Soldes débiteurs de comptes réglementaires						
Compte de remboursement d'actifs réglementaires	1 à 5	2 343	508	(949)	(5)	1 897
Écarts liés au règlement	1 à 5	39 225	(3 997)	–	(24 752)	10 476
Compte de la comptabilité de trésorerie par rapport à la comptabilité d'exercice au titre des ACR	1 à 5	3 372	224	–	–	3 596
Actif réglementaire au titre de l'impôt différé	2)	95 355	10 868	–	–	106 223
Autres écarts et coûts reportés	1 à 5	516	1 428	–	(81)	1 863
		140 811	9 031	(949)	(24 838)	124 055
Soldes créditeurs de comptes réglementaires						
Compte de remboursement de passifs réglementaires	1 à 5	1 256	(10 522)	11 310	(5)	2 039
Écarts liés au règlement	1 à 5	18 037	46 984	–	(24 752)	40 269
MPB	1 à 5	1 616	(266)	–	–	1 350
Profit sur la sortie d'actifs	1 à 5	1 380	(63)	–	–	1 317
MAPP	1 à 5	4 294	1 083	–	–	5 377
Compte de report au titre des avantages complémentaires de retraite	1 à 5	101	136	–	–	237
Autres écarts et coûts reportés	1 à 5	3 239	1 218	–	(81)	4 376
		29 923	38 570	11 310	(24 838)	54 965

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2025

(en milliers de dollars canadiens)

	Recouvrement résiduel/ reprise résiduelle (en années)	2023 \$	Soldes établis au cours de l'exercice \$	Recouvrement /reprise \$	Autres variations ¹⁾ \$	2024 \$
Soldes débiteurs de comptes réglementaires						
Compte de remboursement d'actifs réglementaires	1 à 5	8 941	2 120	(8 702)	(16)	2 343
Écarts liés au règlement	1 à 5	36 126	9 576	–	(6 477)	39 225
Compte de la comptabilité de trésorerie par rapport à la comptabilité d'exercice au titre des ACR	1 à 5	3 532	(160)	–	–	3 372
Actif réglementaire au titre de l'impôt différé	2)	82 622	12 733	–	–	95 355
Autres écarts et coûts reportés	1 à 5	622	(106)	–	–	516
		131 843	24 163	(8 702)	(6 493)	140 811
Soldes créditeurs de comptes réglementaires						
Compte de remboursement de passifs réglementaires	1 à 5	1 277	(10 799)	10 794	(16)	1 256
Écarts liés au règlement	1 à 5	4 841	19 673	–	(6 477)	18 037
MPB	1 à 5	1 541	75	–	–	1 616
Profit sur la sortie d'actifs	1 à 5	1 093	287	–	–	1 380
MAPP	1 à 5	3 056	1 238	–	–	4 294
Compte de report au titre des avantages complémentaires de retraite	1 à 5	63	38	–	–	101
Autres écarts et coûts reportés	1 à 5	3 088	151	–	–	3 239
		14 959	10 663	10 794	(6 493)	29 923

¹⁾ Les autres variations représentent les reclassements des soldes.

²⁾ Le solde fait l'objet d'une reprise au titre des différences temporaires lors de la comptabilisation des actifs d'impôt différé [note 3 g)].

Plus de précisions et des descriptions ayant trait aux soldes débiteurs et créditeurs de comptes réglementaires susmentionnés sont présentées aux notes 3 d) des présents états financiers consolidés.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2025
(en milliers de dollars canadiens)

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains, bâtiments et ouvrages \$	Infrastructures de distribution d'électricité \$	Production et autre \$	Actifs en cours de construction \$	Total \$
Coût					
Solde au 31 décembre 2023	331 808	1 612 852	482 461	105 516	2 532 637
Entrées, déduction faite des virements	12 720	143 844	11 479	36 969	205 012
Sorties	(149)	(2 748)	(1 358)	–	(4 255)
Écarts de change	1 461	1 340	2 069	31	4 901
Solde au 31 décembre 2024	345 840	1 755 288	494 651	142 516	2 738 295
Entrées, déduction faite des virements	13 061	164 134	29 604	40 488	247 287
Sorties	–	(2 672)	(1 295)	–	(3 967)
Écarts de change	(860)	(798)	(1 217)	(31)	(2 906)
Solde au 31 décembre 2025	358 041	1 915 952	521 743	182 973	2 978 709
Cumul des amortissements					
Solde au 31 décembre 2023	(43 696)	(338 818)	(110 850)	–	(493 364)
Amortissement	(6 865)	(50 299)	(15 770)	–	(72 934)
Sorties	36	1 445	910	–	2 391
Écarts de change	(301)	(173)	(652)	–	(1 126)
Solde au 31 décembre 2024	(50 826)	(387 845)	(126 362)	–	(565 033)
Amortissement	(7 062)	(53 784)	(16 454)	–	(77 300)
Sorties	–	1 114	811	–	1 925
Écarts de change	193	111	418	–	722
Solde au 31 décembre 2025	(57 695)	(440 404)	(141 587)	–	(639 686)
Valeur comptable nette					
Au 31 décembre 2024	295 014	1 367 443	368 289	142 516	2 173 262
Au 31 décembre 2025	300 346	1 475 548	380 156	182 973	2 339 023

En 2023, la Société a subi des dommages à l'une de ses centrales électriques, comme il est décrit à la note 4 (l'« événement relatif au groupe 1 »). L'événement relatif au groupe 1 était couvert aux termes de la couverture d'assurance des biens détenue par la Société. Ainsi, la Société a reçu un produit d'assurance des biens de 4 891 \$ (6 552 \$ en 2024) au titre du remplacement de composantes, montant qui a été comptabilisé dans l'état du résultat net, comme il est indiqué à la note 21.

Au 31 décembre 2025, les terrains, les bâtiments et les ouvrages et la production et autre comprenaient des actifs au titre de droits d'utilisation de 3 769 \$ (4 057 \$ en 2024) ayant des durées résiduelles allant de 8 à 18 ans qui étaient composés d'un coût de 5 252 \$ (5 277 \$ en 2024) et de l'amortissement cumulé de 1 482 \$ (1 220 \$ en 2024).

Au cours de l'exercice, la Société a incorporé au coût des immobilisations corporelles, des coûts d'emprunt de 1 550 \$ (836 \$ en 2024). Le taux d'intérêt annuel moyen pour 2025 a été de 3,9 % (3,6 % en 2024).

La Société a conclu des transactions hors trésorerie qui ont été exclues du tableau consolidé des flux de trésorerie, comme l'indique la note 24. En outre, des entrées d'immobilisations corporelles d'un montant de 12 329 \$ (10 528 \$ en 2024) proviennent de promoteurs, et le passif directement lié à ce montant est inclus dans les produits différés.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2025
(en milliers de dollars canadiens)

8. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Droits fonciers et droits relatifs à l'eau \$	Logiciels \$	Autres droits contractuels \$	Actifs en cours de développement \$	Total \$
Coût					
Solde au 31 décembre 2023	62 606	87 807	86 389	6 692	243 494
Entrées, déduction faite des virements	–	6 098	1 232	(458)	6 872
Écarts de change	1 948	33	–	101	2 082
Solde au 31 décembre 2024	64 554	93 938	87 621	6 335	252 448
Entrées, déduction faite des virements	598	3 193	115	7 075	10 981
Écarts de change	(1 155)	(19)	–	(54)	(1 228)
Solde au 31 décembre 2025	63 997	97 112	87 736	13 356	262 201
Cumul de l'amortissement					
Solde au 31 décembre 2023	(20 361)	(61 089)	(9 547)	–	(90 997)
Amortissement	(1 576)	(7 390)	(2 147)	–	(11 113)
Écarts de change	(1 269)	(33)	–	–	(1 302)
Solde au 31 décembre 2024	(23 206)	(68 512)	(11 694)	–	(103 412)
Amortissement	(1 612)	(8 221)	(2 053)	–	(11 886)
Écarts de change	791	19	–	–	810
Solde au 31 décembre 2025	(24 027)	(76 714)	(13 747)	–	(114 488)
Valeur comptable nette					
Au 31 décembre 2024	41 348	25 426	75 927	6 335	149 036
Au 31 décembre 2025	39 970	20 398	73 989	13 356	147 713

Les autres droits contractuels s'entendent des ententes portant sur le raccordement à une installation de production d'électricité et sur le recouvrement des coûts (« ententes relatives aux apports de capital ») qui régissent la construction par HONI de postes de transformation nouveaux ou modifiés aux fins de la prestation de services aux clients d'Hydro Ottawa, compte tenu de la croissance de la charge d'électricité anticipée. Chaque entente relative aux apports de capital est d'une durée de 25 ans. Toutes les modalités des ERRC respectent le *Code des réseaux de transport* publié par la CEO.

Au cours de l'exercice, la Société a incorporé au coût de l'actif des coûts d'emprunt de 291 \$ (129 \$ en 2024) inscrits au titre des immobilisations corporelles. Le taux d'intérêt annuel moyen pour 2025 a été de 3,9 % (3,6 % en 2024).

Une part importante des droits relatifs à l'eau à durée indéterminée de la Société (78 % ou 16 941 \$) découle d'un contrat de location datant de 1889 avec Services publics et Approvisionnement Canada (« SPAC »). Ce contrat accorde à deux UGT de la Société des droits relatifs à l'eau de la rivière des Outaouais à la hauteur des chutes de la Chaudière soit l'UGT CHLP (droits relatifs à l'eau d'une valeur comptable de 9 575 \$) et l'UGT CHLP North (droits relatifs à l'eau d'une valeur comptable de 7 366 \$), lesquels droits sont renouvelables tous les 21 ans à perpétuité. La Société conserve également les droits relatifs à l'eau à durée indéterminée (22 % ou 4 650 \$ US convertis en \$ CA) visant deux de ses centrales hydroélectriques d'EONY, droits qui découlent de contrats conclus avec la Federal Energy Regulatory Commission des États-Unis (la « FERC »). Les licences accordées par la FERC sont d'une durée indéterminée, car la Société a été dûment exemptée de devoir se qualifier à nouveau pour obtenir ces licences vu l'ampleur des centrales.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2025

(en milliers de dollars canadiens)

Les tests de dépréciation annuels auxquels la Société soumet les UGT CHLP et CHLP North sont fondés sur le calcul de la valeur d'utilité. Les calculs de la valeur d'utilité effectués par la direction effectués à la lumière d'un indice de dépréciation d'actifs, comme il est décrit à la note 2 d) iv), étaient fondés sur l'actualisation des entrées de trésorerie futures attendues aux termes du contrat d'offre standard de 40 ans de chacune des UGT, alors que les sorties de trésorerie sont fondées sur l'expérience de la direction et les données fournies par des tiers, compte tenu du coût estimé pour mener à bien les projets de remise en état. La principale hypothèse aux fins de tous les calculs de la valeur d'utilité a été le coût moyen pondéré du capital (le « CMPC ») de 4,6 % (4,4 % en 2024).

Le test de dépréciation que la Société a effectué au 31 décembre 2025 à la lumière des circonstances présentées à la note 2 d) viii) était fondé sur le calcul de la valeur d'utilité. Le calcul de la valeur d'utilité effectué par la direction est fondé sur les perspectives de tiers utilisées essentiellement pour les prévisions concernant le prix de l'énergie à New York et sur les prévisions de tiers concernant des produits supplémentaires au titre de la prestation indirecte de services liés à la capacité, pour une période de 20 ans (une période généralement utilisée par les analystes du secteur pour prévoir les prix de l'électricité). Les autres hypothèses clés retenues dans le calcul de la valeur d'utilité comprenaient un taux d'actualisation par l'intermédiaire d'un CMPC de 7,5 % (7,6 % en 2024), un taux d'inflation aux États-Unis de 2,3 % (2,2 % en 2024) et un taux de capitalisation final de 9,0 % (8,4 % en 2024). La production historique et les plans d'investissement et d'entretien futurs constituaient également des hypothèses importantes dans l'analyse de la valeur d'utilité. Après avoir effectué son test de dépréciation, la direction a conclu que la valeur recouvrable de la valeur d'utilité dépassait la valeur comptable des actifs de production d'électricité susmentionnés.

La direction a déterminé qu'une variation raisonnablement possible d'une hypothèse clé pourrait faire en sorte que la valeur comptable dépasse la valeur recouvrable. Le tableau suivant indique le montant de la variation d'une hypothèse prise individuellement qui serait nécessaire pour que la valeur comptable dépasse la valeur recouvrable.

	Augmentation (diminution)	Taux révisé
Hypothèse		
Taux d'actualisation (CMPC)	7,0 %	8,0 %
Prix du marché futurs projetés sur 20 ans : Mohawk Valley Zone E	(4,0)%	
Prix du marché de la capacité futurs projetés sur 20 ans	(8,0)%	

9. PARTICIPATIONS DANS DES COENTREPRISES

a) Sommaire des participations dans des coentreprises

	2025	2024
	\$	\$
Moose Creek LP (50,05 %)		
Participation dans la coentreprise à l'ouverture de l'exercice	5 325	5 474
Quote-part de la perte	(79)	(149)
Distributions déclarées et payées	–	
Participation dans la coentreprise à la clôture de l'exercice	5 246	5 325
PowerTrail (60 %)		
Participation dans la coentreprise à l'ouverture de l'exercice	3 678	3 864
Quote-part du bénéfice, déduction faite de l'impôt	99	234
Dividendes reçus	(120)	(420)
Participation dans la coentreprise à la clôture de l'exercice	3 657	3 678
Zibi Community Utility LP (50 %)		
Participation dans la coentreprise à l'ouverture de l'exercice	6 811	7 511
Quote-part de la perte	(670)	(710)
Autres éléments d'ajustement liés à la perte	–	10
Participation dans la coentreprise à la clôture de l'exercice	6 141	6 811

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2025

(en milliers de dollars canadiens)

	2025	2024
	\$	\$
Autres coentreprise		
Participation dans les coentreprises à l'ouverture de l'exercice	3 246	–
Quote-part de la perte	(1 530)	(54)
Dépenses en immobilisations	3 605	3 300
Participation dans la coentreprise à la clôture de l'exercice	5 321	3 246
Total des participations dans des coentreprises	20 365	19 060

b) Sommaire du bilan et de l'état du résultat net des coentreprises significatives

	2025	2024
	\$	\$
Moose Creek LP		
Actifs courants	679	937
Actifs non courants	10 360	10 598
Total des actifs	11 039	11 535
Passifs courants	313	652
Total des passifs	313	652
Produits des activités ordinaires	3 470	3 345
Perte nette	(157)	(297)
PowerTrail		
Actifs courants	1 295	1 376
Actifs non courants	7 165	7 828
Total des actifs	8 460	9 204
Passifs courants	382	961
Passifs non courants	1 666	1 796
Total des passifs	2 048	2 757
Produits des activités ordinaires	3 915	3 939
Bénéfice net	165	396

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2025

(en milliers de dollars canadiens)

	2025	2024
	\$	\$
Zibi Community Utility LP		
Actifs courants	4 328	3 655
Actifs non courants	34 645	34 860
Total des actifs	38 973	38 515
Passifs courants	2 286	752
Passifs non courants	24 171	23 905
Total des passifs	26 457	24 657
Produits des activités ordinaires	2 447	2 311
Perte nette	(1 342)	(1 419)

c) Facilité de crédit

PowerTrail dispose d'une ligne de crédit d'exploitation renouvelable d'un montant total de 1 000 \$ pour répondre aux besoins généraux de l'entreprise et qui porte intérêt annuellement au taux préférentiel. Au 31 décembre 2025, Power Trail n'avait aucun montant impayé sur cette ligne de crédit. Par ailleurs, Power Trail dispose d'une facilité de crédit de 200 \$ (200 \$ au 31 décembre 2024) pour fournir des lettres de crédit de soutien en faveur de la SIERE. Au 31 décembre 2025, PowerTrail avait prélevé un montant de 193 \$ (193 \$ au 31 décembre 2024) sous forme de lettres de crédit de soutien sur cette facilité. Les deux facilités susmentionnées prévoient des clauses restrictives et des cas de défaut habituels, y compris une clause restrictive visant à maintenir une valeur nette des immobilisations corporelles de 1 000 \$ (1 000 \$ en 2024). Au 31 décembre 2025, PowerTrail respectait ces clauses restrictives habituelles (en conformité au 31 décembre 2024).

Moose Creek LP maintient une ligne de crédit d'exploitation renouvelable d'un montant de 1 000 \$ pour répondre aux besoins généraux de l'entreprise. Celle-ci porte intérêt annuellement au taux préférentiel. Au 31 décembre 2025, Moose Creek LP n'avait aucun solde impayé sur sa ligne de crédit d'exploitation renouvelable (néant au 31 décembre 2024). La facilité est assortie de clauses restrictives et de cas de défaut habituels. Au 31 décembre 2025, Moose Creek LP respectait ces clauses restrictives habituelles (en conformité au 31 décembre 2024).

ZCU maintient une ligne de crédit d'exploitation renouvelable d'un montant de 1 000 \$ pour répondre aux besoins généraux de l'entreprise. Celle-ci porte intérêt annuellement au taux préférentiel majoré de 1,25 % ou au taux des acceptations bancaires majoré de 2,75 %. Au 31 décembre 2025, ZCU n'avait aucun solde impayé sur sa ligne de crédit d'exploitation renouvelable (néant au 31 décembre 2024). La facilité est assortie de clauses restrictives et de cas de défaut habituels. Au 31 décembre 2025, ZCU respectait ces clauses restrictives habituelles (en conformité au 31 décembre 2024). La facilité est garantie par une convention de sûreté générale de deuxième rang et garantie par la Société à hauteur de sa participation dans la coentreprise ZCU.

Le 1^{er} janvier 2025, la Société a souscrit 50 % des actions ordinaires émises et en circulation de Teraflex auprès d'Oakville Enterprises Corporation (« OEC ») en échange de 2 600 \$. ECHI (une filiale d'Envari) et OEC sont les seuls actionnaires inscrits et véritables de la Société. Teraflex maintient une ligne de crédit d'exploitation renouvelable d'un montant de 2 000 \$ pour répondre aux besoins généraux de l'entreprise. Celle-ci porte intérêt annuellement au taux préférentiel majoré de 0,75 %. Au 31 décembre 2025, Teraflex avait un solde impayé de 2 000 \$ sur sa ligne de crédit d'exploitation renouvelable.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2025
(en milliers de dollars canadiens)

10. BILLET À RECEVOIR D'UNE PARTIE LIÉE

Le 22 janvier 2021, la Société a conclu un accord de prêt miroir avec ZCU afin de transférer les fonds reçus de la Fédération canadienne des municipalités (la « FCM ») à sa coentreprise pour financer un projet de construction d'un système énergétique de quartier vert entrepris par ZCU. L'accord reprend les modalités de l'accord de prêt et de subvention conclu avec la FCM dont il est question à la note 15, et il permet à ZCU d'emprunter 20 000 \$ ou 69,6 % des dépenses admissibles du projet, si ce montant est moins élevé, ce prêt étant remboursable sur une période de 20 ans, et de recevoir une subvention non remboursable fondée sur le total des charges engagées admissibles pour le projet.

Le prêt, qui porte intérêt au taux de 4,66 % (4,66 % au 31 décembre 2024), a été émis à ZCU le 18 février 2021, et au 31 décembre 2025, il affichait un solde impayé de 20 000 \$ (20 000 \$ au 31 décembre 2024). Les paiements d'intérêts sont exigibles semestriellement sur le montant du principal en cours, les paiements du principal commençant le 16 décembre 2026 et se terminant le 18 février 2041.

En outre, l'accord miroir prévoit une commission de montage de prêt payable par ZCU à la Société à un taux annuel de 1,1 % sur 50 % du montant en principal initial du prêt. Au 31 décembre 2025, la Société avait reçu des commissions de montage de 960 \$ (960 \$ au 31 décembre 2024), lesquelles sont comprises dans les produits différés et amorties sur la durée du prêt.

11. EMPRUNTS À COURT TERME

Au cours de l'exercice, la Société a conservé sa facilité de crédit pour un montant de 551 000 \$ et de 200 \$ US au 31 décembre 2025 (551 000 \$ et 200 \$ US au 31 décembre 2024). La facilité est structurée en trois types de crédit disponible et comprend une ligne de crédit d'exploitation renouvelable de 500 000 \$ (500 000 \$ en 2024), qui vient à échéance le 1^{er} août 2028, une ligne de crédit d'exploitation renouvelable de 50 000 \$ (50 000 \$ en 2024), qui vient à échéance le 1^{er} août 2027, ainsi que des facilités de carte de crédit commerciale de 1 000 \$ et de 200 \$ US (1 000 \$ et 200 \$ US en 2024). Les lignes de crédit d'exploitation renouvelables sont engagées et non garanties et peuvent être utilisées pour des prêts au taux préférentiel, des prêts au taux CORRA, des lettres de crédit et d'autres émissions de garanties bancaires. En règle générale, la nécessité de recourir à ces formes de crédit dépend de la situation de trésorerie consolidée d'Hydro Ottawa Holding Inc. Par conséquent, les prélèvements en cours ne coïncident pas nécessairement avec les montants impayés sur la facilité de fonds de roulement figurant dans le bilan consolidé de la Société. La facilité de crédit est assortie des clauses restrictives et des cas de défaut habituels, y compris un ratio d'endettement qui ne dépasse pas 75 % sur une base consolidée, compte non tenu de la dette sans recours.

Le 1^{er} octobre 2024, par l'entremise de sa filiale SCHO, la Société a mis en place un nouveau programme de papier commercial permettant l'émission de billets à ordre à court terme non garantis d'une valeur maximale de 450 000 \$ à diverses échéances d'au plus un an. Le produit de l'émission de papier commercial sert à financer les besoins généraux de la Société. Le programme de papier commercial est soutenu par la facilité de crédit de SCHO et réduit la capacité de la facilité de crédit, à tout moment, par le montant total du papier commercial émis et en cours. Les emprunts contractés aux termes du programme de papier commercial portent intérêt sur la base des conditions du marché en vigueur au moment de l'émission et comportaient un taux d'intérêt moyen pondéré de 2,91 % au cours de l'exercice 2025 (4,70 % en 2024). Au 31 décembre 2025, le papier commercial en cours de la Société s'élevait à 189 783 \$ et il était constitué de trois tranches : 89 993 \$, 49 943 \$ et 49 847 \$ échéant respectivement le 2 janvier 2026, le 19 janvier 2026 et le 18 février 2026 (au 31 décembre 2024, 382 585 \$ en quatre tranches : 232 957 \$, 49 927 \$, 49 921 \$ et 49 780 \$ échéant respectivement le 3 janvier 2025, le 17 janvier 2025, le 17 janvier 2025 et le 19 février 2025).

Au 31 décembre 2025, la Société avait prélevé un montant de 12 050 \$ (25 900 \$ en 2024) sous forme d'avances directes sur sa ligne de crédit d'exploitation renouvelable et un montant de néant sous forme de prêts au taux CORRA sur sa ligne de crédit d'exploitation renouvelable de 551 000 \$ (néant et 551 000 \$ en 2024).

Au 31 décembre 2025, la Société avait prélevé 11 000 \$ (10 000 \$ en 2024) sur ses facilités sous forme de lettres de crédit de soutien. Les prélèvements sont les suivants : une lettre de crédit de 10 000 \$ (10 000 \$ en 2024) pour couvrir l'obligation complémentaire de prudence, comme il est décrit à la note 26; et deux lettres de crédit de 500 \$ émises par Énergie Ottawa inc. pour le compte de Kanata Solaire I LP et Kanata Solaire II LP, à la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (SIERE), à titre de garantie d'offre à l'égard des soumissions du deuxième approvisionnement en énergie à long terme (période 1), qui pourra être convertie en garantie d'achèvement et de prestation dans le cas où les soumissions de Kanata Solaire I LP et Kanata Solaire II LP soient retenues et que la Société conclut un contrat d'achat d'électricité avec la SIERE.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2025

(en milliers de dollars canadiens)

Le 21 juin 2024, FCSEC a renouvelé la facilité de fonds de roulement d'une durée de 3 ans de 14 526 \$ pour financer ses besoins en fonds de roulement ou les exigences de l'acte de fiducie en matière de lettres de crédit de FCSEC, de CHLP North et de Hull Energy LP. Les emprunteurs peuvent prélever des fonds sur cette facilité au moyen de prêts au taux préférentiel, de prêts au taux CORRA ou d'émissions de lettres de crédit. En 2025, conformément aux modalités de l'acte de fiducie de CFLP, des lettres de crédit de soutien ont été émises relativement au compte de réserve pour le service de la dette décrite à la note 15, d'un montant de 6 209 \$ (6 467 \$ au 31 décembre 2024), aux comptes de réserve pour réparations majeures de CHLP North et de Hull Energy LP, d'un montant de 556 \$ et de 2 818 \$ (429 \$ et 1 964 \$ au 31 décembre 2024), respectivement. Au 31 décembre 2025, aucun emprunt direct n'était en cours et un montant de 4 943 \$ était disponible pour répondre aux besoins généraux de l'entreprise (néant et 5 666 \$ au 31 décembre 2024).

12. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2025	2024
	\$	\$
Achats d'électricité à payer	96 095	66 951
Comptes fournisseurs et charges à payer	84 741	68 208
Dépôts de garantie des clients	50 258	63 217
Soldes créditeurs des clients	14 002	14 541
Intérêts courus sur la dette à long terme	13 667	7 952
Montants à payer à des parties liées (note 28)	1 752	150
	260 515	221 019

13. PRODUITS DIFFÉRÉS

	2025	2024
	\$	\$
Apports de capital provenant de la clientèle	187 525	147 583
Apports de capital provenant des promoteurs	202 616	182 685
Produit d'assurance des biens	—	1 068
Commission de montage de prêt reçue (note 10)	960	960
Commission de montage de prêt comptabilisée en résultat (note 10)	(233)	(186)
Autres produits différés	617	312
	391 485	332 422
Moins la partie courante	14 862	13 093
	376 623	319 329

14. AVANTAGES DU PERSONNEL FUTURS

a) Régimes de retraite

La Société cotise à deux régimes de retraite à prestations définies offerts à la quasi-totalité de ses employés.

Les cotisations versées par la Société aux termes du OMERS ont totalisé 9 033 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (8 183 \$ en 2024). La Société fournit également des prestations de retraite à certains employés par l'entremise du régime de retraite Hydro Chaudière.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2025

(en milliers de dollars canadiens)

Les tableaux qui suivent présentent un complément d'information sur le régime de retraite Hydro Chaudière.

i. Obligation au titre des prestations définies

	2025	2024
	\$	\$
Solde à l'ouverture de l'exercice	6 134	6 371
Coût des services rendus au cours de l'exercice	60	65
Coût financier	280	291
Prestations versées	(315)	(676)
Cotisations des employés	87	92
Gain actuariel	(114)	(9)
Solde à la clôture de l'exercice	6 132	6 134

ii. Actifs du régime

	2025	2024
	\$	\$
Juste valeur à l'ouverture de l'exercice	5 914	5 808
Intérêts créditeurs	279	284
Cotisations de l'employeur	214	210
Prestations versées	(315)	(676)
Charges autres que de placement	(90)	(90)
Cotisations des employés	87	92
(Perte actuarielle) gain actuariel	(495)	286
Juste valeur à la clôture de l'exercice	5 594	5 914

iii. Situation de capitalisation

	2025	2024
	\$	\$
Passif net au titre des prestations définies à l'ouverture de l'exercice	(220)	(503)
Variation du passif net au titre des prestations définies	(318)	283
Déficit de solvabilité	(538)	(220)
Incidence sur les exigences de financement minimal	(23)	-
Passif net au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice	(561)	(220)

Les actifs du régime de retraite Hydro Chaudière sont détenus et gérés par un dépositaire indépendant et sont comptabilisés séparément dans le régime de retraite de la Société. La répartition des actifs est assujettie à des limites et à des exigences en matière de diversification qui réduisent les risques en limitant l'exposition à des placements en actions particuliers, à des catégories de notation de crédit et à des positions de change. En fonction de la juste valeur des actifs détenus au 31 décembre 2025, les actifs du régime de retraite Hydro Chaudière étaient composés à 72,2 % (72,2 % en 2024) d'obligations canadiennes à revenu fixe, à 25,0 % (25,5 % en 2024) d'actions canadiennes et internationales et à 2,8 % (2,3 % en 2024) de liquidités. Les placements du régime de retraite Hydro Chaudière étant principalement détenus et gérés par l'intermédiaire de fonds communs, ils n'ont pas de prix coté sur un marché actif.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2025

(en milliers de dollars canadiens)

Les avantages du personnel futurs du régime de retraite Hydro Chaudière sont calculés en fonction d'un taux de rémunération annuel de 2,0 % (2,0 % en 2024), d'un taux d'inflation de 2,0 % (2,0 % en 2024) et d'un taux d'actualisation de 4,9 % (4,7 % en 2024). Les évaluations comprennent également plusieurs autres hypothèses économiques et démographiques, notamment les taux de mortalité qui reposent sur le rapport intitulé « La mortalité des retraités canadiens » publié par l'Institut canadien des actuaires en février 2014. Une extrapolation actuarielle a été réalisée en date du 31 décembre 2025 et du 31 décembre 2024. La dernière évaluation actuarielle a été effectuée en date du 1^{er} janvier 2025.

Les principales hypothèses actuarielles aux fins de l'évaluation de l'obligation au titre des prestations définies sont le taux d'actualisation et l'échelle salariale. L'analyse de sensibilité qui suit est fondée sur des variations raisonnables des hypothèses, prises isolément, à la clôture de la période de présentation de l'information financière. Une baisse de 1,0 % du taux d'actualisation ferait augmenter l'obligation au titre des prestations définies de 851 \$ ou 13,9 % (921 \$ ou 15 % en 2024), tandis qu'une hausse de 1,0 % de l'échelle salariale ferait augmenter l'obligation au titre des prestations définies de 157 \$ ou 2,6 % (170 \$ ou 2,8 % en 2024).

b) Avantages complémentaires de retraite

La Société offre une couverture d'assurance-vie, de soins médicaux et dentaires à certains employés. Les avantages du personnel futurs sont calculés selon un rythme annuel de croissance de la rémunération de 2,0 % (2,0 % en 2024) et un taux d'actualisation de 4,9 % (4,7 % en 2024). Le taux de croissance tendanciel des coûts des soins de santé devrait être de 5,3 % en 2026, puis baisser graduellement jusqu'à 3,8 % en 2040, et les coûts des soins dentaires devraient augmenter de 3,8 % par année. Les évaluations tiennent également compte de plusieurs autres hypothèses économiques et démographiques, notamment les taux de mortalité qui reposent sur le rapport intitulé « La mortalité des retraités canadiens » publié par l'Institut canadien des actuaires en février 2014.

L'information concernant les avantages complémentaires de retraite de la Société se présente comme suit :

	2025	2024
	\$	\$
Obligation au titre des prestations définies à l'ouverture de l'exercice	13 481	13 154
Coût des services rendus au cours de l'exercice	638	610
Intérêt sur les obligations au titre des prestations définies	637	620
Prestations versées	(724)	(761)
Perte actuarielle (gain actuariel)	72	(142)
Obligation au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice	14 104	13 481

Une évaluation actuarielle a été réalisée en date du 31 décembre 2025. À la suite de cet exercice, la Société a augmenté le passif cumulé de 623 \$ (augmentation de 327 \$ au 31 décembre 2024 d'après une extrapolation actuarielle).

Des variations significatives des hypothèses actuarielles concernant les taux d'actualisation, les coûts futurs des soins de santé et des soins dentaires, les taux de mortalité et l'âge de la retraite pourraient se répercuter sur l'obligation au titre des prestations définies.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2025

(en milliers de dollars canadiens)

15. DETTE À LONG TERME

	2025	2024
	\$	\$
Débetures de premier rang non garanties		
Série 2006-1, 4,97 %, échéant le 19 décembre 2036	50 000	50 000
Série 2013-1, 3,99 %, échéant le 14 mai 2043	150 000	150 000
Série 2015-1, 2,61 %, échéant le 3 février 2025	–	200 000
Série 2015-2, 3,64 %, échéant le 2 février 2045	175 000	175 000
Série 2025-1, 4,37 %, échéant le 30 janvier 2035	425 000	–
Obligations décroissantes de premier rang garanties		
Série 2016-1, 4,08 %, échéant le 31 mars 2057	195 238	197 825
Série 2019-1, 3,53 %, échéant le 31 décembre 2059	286 872	289 167
Billet à payer		
Prêt consenti, 4,26 %, échéant le 18 février 2041	20 000	20 000
	1 302 110	1 081 992
Moins la partie courante	(3 812)	(204 882)
Moins les frais d'émission de titres d'emprunt non amortis	(9 050)	(7 088)
	1 289 248	870 022

a) Débetures de premier rang non garanties

Les versements d'intérêts sur chacune des débetures susmentionnées sont exigibles semestriellement à terme échu en tranches égales. Les débetures sont assorties de clauses restrictives et de cas de défaut habituels, dont une clause restrictive selon laquelle le montant en capital des obligations financées consolidées ne dépasse pas 75 % du total de la structure du capital consolidée compte non tenu de la dette sans recours. Les versements d'intérêts sur ces débetures s'élèveront à 33 420 \$ en 2026, à 33 420 \$ par année entre 2027 et 2030.

b) Obligations décroissantes de premier rang garanties

Des obligations vertes décroissantes de premier rang garanties de série 2019-1 (les « obligations de série 2019-1 ») d'un montant totalisant 290 514 \$ ont été émises pour le compte de Hull Energy LP et de CHLP North (les « propriétaires du projet de remise à niveau ») en 2019. Les obligations de série 2019-1 portent intérêt au taux de 3,53 % et viennent à échéance le 31 décembre 2059. Des versements semestriels égaux d'intérêts sont exigibles les 30 juin et les 31 décembre de chaque année jusqu'au 30 juin 2024 inclusivement. Par la suite, des versements d'intérêts et de capital semestriels seront exigibles les 30 juin et les 31 décembre de chaque année à compter du 31 décembre 2024 jusqu'à la date d'échéance inclusivement. En outre, un ballon de 43 577 \$ (15 % du capital) sera exigible à la date d'échéance. Les obligations de série 2019-1 sont garanties par l'ensemble des actifs du projet de remise à niveau, les actifs de projet de Hull Energy LP et de CHLP North représentant respectivement 76,8 % et 23,2 % de la garantie.

Les obligations décroissantes de premier rang garanties de la Société (les « obligations de série 2016-1 ») portent intérêt au taux de 4,08 % et viennent à échéance le 31 mars 2057. Des versements semestriels égaux d'intérêts étaient exigibles les 31 mars et les 30 septembre de chaque année jusqu'au 31 mars 2022 inclusivement. Par la suite, des versements d'intérêts et de capital semestriels seront exigibles les 31 mars et les 30 septembre de chaque année à compter du 30 septembre 2022 jusqu'à la date d'échéance inclusivement. En outre, un ballon de 30 570 \$ (15 % du capital) sera exigible à la date d'échéance. Les obligations de série 2016-1 sont garanties par une sûreté de premier rang grevant les actifs de CHLP.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2025

(en milliers de dollars canadiens)

Conformément à l'acte de fiducie, FCSEC était tenue de maintenir dans un compte de réserve pour le service de la dette (classé dans la trésorerie soumise à des restrictions au bilan consolidé) un montant équivalant aux intérêts et au principal des six prochains mois, financé selon la partie proportionnelle du compte de réserve pour le service de la dette de Chaudière North LP. En 2022, le compte de réserve pour le service de la dette a été entièrement capitalisé au moyen d'une lettre de crédit de soutien, comme il est décrit à la note 11.

Comme l'exige l'acte de fiducie applicable, CHLP doit maintenir dans un compte de réserve pour le service de la dette un montant égal aux six prochains mois d'intérêts et de principal et aux paiements exigibles aux termes des obligations. Au cours de l'exercice, CHLP a conservé un dépôt de 5 330 \$ (5 330 \$ au 31 décembre 2024) dans le compte de réserve pour le service de la dette (classé dans la trésorerie soumise à des restrictions au bilan consolidé) pour remplacer une lettre de crédit de soutien, comme il est décrit à la note 11. CHLP a également maintenu, dans un compte de réserve aux fins de travaux d'entretien majeur, un montant qui couvre une partie des dépenses d'entretien majeur prévues au cours des trois prochaines années (2 320 \$ en 2025 et 3 300 \$ en 2024), qui est également classé dans la trésorerie soumise à des restrictions au bilan consolidé.

La Société est tenue de maintenir un ratio de couverture du service de la dette minimal, à la fois pour FCSEC et CHLP. Le ratio de couverture du service de la dette minimal de FCSEC et de CHLP correspond à la somme des flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation et aux activités d'investissement des entités respectives (de la manière définie dans leurs actes de fiducie respectifs), divisée par la partie courante des remboursements applicables de capital et d'intérêts exigibles jusqu'au début de la prochaine année civile. Aux 31 décembre 2025 et 2024, la Société respectait toutes les clauses restrictives de nature financière dont sont assorties les obligations de série 2019-1 et 2016-1, le cas échéant.

c) Billet à payer

Le 22 janvier 2021, la Société a conclu un accord de prêt et de subvention avec la FCM pour financer un projet de construction d'un système énergétique de quartier vert entrepris par la coentreprise ZCU, que la Société détient et contrôle à 50 %. L'accord de prêt et de subvention conclu avec la FCM permet à la Société d'emprunter 20 000 \$ ou 69,6 % des dépenses admissibles du projet, si ce montant est moins élevé, cet emprunt étant remboursable sur une période de 20 ans, en plus d'une subvention non remboursable fondée sur le total des charges admissibles engagées pour le projet.

Le prêt, qui porte intérêt au taux de 4,26 % (4,26 % au 31 décembre 2024), a été consenti à la Société par la FCM le 18 février 2021, et présentait un solde impayé de 20 000 \$ au 31 décembre 2025 (20 000 \$ au 31 décembre 2024). Les paiements d'intérêts sont payables semestriellement sur le montant du principal en cours, les paiements de principal commençant le 16 décembre 2026 et se terminant le 18 février 2041. Les versements d'intérêts sur le prêt s'élèveront annuellement à 850 \$ en 2026, à 828 \$ en 2027, à 772 \$ en 2028, à 713 \$ en 2029 et à 658 \$ en 2030. Par ailleurs, la Société a reçu des fonds de subvention de 250 \$ (néant en 2024) de la FCM.

La Société a conclu un accord de prêt miroir avec ZCU afin de transférer les fonds reçus du prêt et des fonds de subventions susmentionnés de la FCM à sa coentreprise, comme il est indiqué à la note 10.

16. AUTRES PASSIFS

	2025	2024
	\$	\$
Obligations locatives	1 431	1 575
Autres	140	238
	1 571	1 813

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2025

(en milliers de dollars canadiens)

17. INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL

Les principaux objectifs de la Société concernant la gestion de capital sont comme suit :

- assurer un accès constant au financement pour maintenir et améliorer l'exploitation et l'infrastructure de la Société;
- veiller au respect des clauses restrictives des facilités de crédit et de la dette à long terme;
- arrimer la structure du capital d'Hydro Ottawa, filiale réglementée de la Société, au ratio d'endettement recommandé par la CEO.

Le capital de la Société se compose des éléments suivants :

	2025	2024
	\$	\$
Papier commercial	189 783	382 585
Dette à long terme	1 293 060	1 074 904
Dette totale	1 482 843	1 457 489
Capitaux propres	566 458	555 491
Capital total	2 049 301	2 012 980

La filiale de la Société, Hydro Ottawa, est réputée, selon la CEO, avoir une structure du capital comprenant 56 % de dette à long terme, 4 % de dette à court terme et 40 % de capitaux propres. La CEO utilise cette structure présumée uniquement comme base pour l'établissement des tarifs de distribution. De ce fait, la structure du capital réelle de la Société peut différer de la structure présumée par la CEO.

Au 31 décembre 2025, le ratio d'endettement de la Société, dont le calcul tient compte des lettres de crédit en cours, était de 72,9 % (73,1 % en 2024). Le ratio d'endettement de la Société compte non tenu de la dette sans recours est de 64,6 % (64,7 % en 2024). La Société respecte toutes les clauses restrictives et limites de nature financière associées à ses facilités de crédit et à sa dette à long terme.

La Société est assujettie à des conventions d'emprunt qui comprennent diverses clauses restrictives. Les débetures non garanties de la Société limitent la dette à long terme consolidée à un maximum de 75 % du total de la structure du capital consolidée, aux termes de son acte de fiducie. La facilité de crédit renouvelable de la Société limite le ratio d'endettement à un maximum de 75 %, compte non tenu de la dette sans recours.

Les conventions d'emprunt de la Société comprennent également des clauses restrictives comme des restrictions concernant l'endettement d'une filiale désignée et des restrictions concernant les fusions et les cessions de filiales désignées. Au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024, la Société respectait toutes les clauses restrictives liées à la convention de fiducie, aux conventions de fiducie additionnelles et à la facilité de crédit renouvelable.

La Société a atteint ses objectifs en matière de gestion du capital, et ceux-ci n'ont pas changé au cours de l'exercice.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2025
(en milliers de dollars canadiens)

18. CAPITAL SOCIAL

a) Autorisé

Nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang, avec droit de vote, rachetables à un dollar l'action
Nombre illimité d'actions privilégiées de deuxième rang, sans droit de vote, rachetables à dix dollars l'action
Nombre illimité d'actions privilégiées de troisième rang, sans droit de vote, rachetables à cent dollars l'action
Nombre illimité d'actions privilégiées de quatrième rang, avec droit de vote (dix votes par action), rachetables à cent dollars l'action
Nombre illimité d'actions ordinaires de catégorie A, avec droit de vote
Nombre illimité d'actions ordinaires de catégorie B, sans droit de vote
Nombre illimité d'actions ordinaires de catégorie C, sans droit de vote, rachetables au prix d'émission de ces actions

Les actions ci-dessus n'ont aucune valeur nominale.

Les détenteurs des actions privilégiées de deuxième rang, des actions privilégiées de quatrième rang et des actions ordinaires ont droit à des dividendes pouvant être déclarés à la discrétion du conseil d'administration.

b) Émis

	2025	2024
	\$	\$
214 901 003 actions ordinaires de catégorie A	228 453	228 453

Tout placement des actions de la Société par appel public à l'épargne est interdit par résolution de l'actionnaire.

Une résolution de l'actionnaire stipule que la Société doit verser des dividendes correspondant à 60 % du résultat net de sa filiale Hydro Ottawa ou 20 000 \$, si ce montant est plus élevé, à condition que la Société se conforme aux exigences de la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario) et aux directives pertinentes de la CEO, qu'elle ne soit pas en défaut selon l'une quelconque clause restrictive aux termes de ses débetures de premier rang non garanties ou de sa facilité de crédit, et que le versement correspondant n'ait eu aucune incidence négative sur la note de crédit de la Société.

Le 24 avril 2025, le conseil d'administration a déclaré un dividende de 22 300 \$ à la Ville d'Ottawa, lequel a été versé par tranches, soit 7 300 \$, 5 000 \$, 5 000 \$ et 5 000 \$ le 30 avril 2025, le 2 juillet 2025, le 1^{er} octobre 2025 et le 1^{er} décembre 2025, respectivement (le 23 avril 2024, le conseil d'administration a déclaré un dividende de 20 000 \$ à la Ville d'Ottawa, lequel a été versé par tranches, soit 5 000 \$, 5 000 \$, 5 000 \$ et 5 000 \$ le 30 avril 2024, le 2 juillet 2024, le 1^{er} octobre 2024 et le 2 décembre 2024, respectivement).

19. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

a) Informations concernant la juste valeur

La valeur comptable des instruments financiers de la Société, exclusion faite des instruments décrits ci-dessous, se rapproche de leur juste valeur étant donné leur échéance à court terme et leur nature. L'évaluation de la juste valeur d'un instrument financier dont la juste valeur a été présentée se situe au niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur [note 3]).

La Société a estimé la juste valeur du billet à recevoir de sa coentreprise ZCU au 31 décembre 2025 à 16 842 \$ (17 299 \$ en 2024). La juste valeur a été calculée au moyen de l'actualisation de tous les remboursements futurs estimés du capital et des intérêts requis pour régler entièrement les emprunts au taux d'intérêt estimé de 6,5 %, soit le taux qui serait offert à ZCU le 31 décembre 2025 (6,2 % en 2024).

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2025

(en milliers de dollars canadiens)

La Société a estimé la juste valeur des débetures de premier rang non garanties et du billet à payer au 31 décembre 2025 à 777 641 \$ (568 032 \$ en 2024). La juste valeur a été calculée au moyen de l'actualisation de tous les remboursements futurs du capital et des intérêts pour régler entièrement les débetures non garanties et le billet à payer, aux taux d'intérêt estimatifs de 4,6 % et de 6,1 %, respectivement, soit les taux qui seraient offerts à la Société le 31 décembre 2025 (4,4 % et 5,8 % en 2024).

La Société a estimé la juste valeur de ses obligations décroissantes de premier rang garanties au 31 décembre 2025 à 362 974 \$ (389 089 \$ en 2024). La juste valeur a été calculée au moyen de l'actualisation de tous les remboursements futurs estimés de capital et d'intérêts requis pour régler entièrement les obligations au taux d'intérêt estimé de 5,9 %, soit le taux qui serait offert à la Société le 31 décembre 2025 (5,2 % en 2024).

b) Risque de marché

La Société est exposée au risque de marché, à savoir le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue du fait des variations des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risques : le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque lié au prix des produits de base. Étant donné que la Société n'a pas conclu de transactions de couverture ni de contrats dérivés importants, elle n'est pas exposée au risque lié au prix des produits de base.

i. Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt sur ses emprunts. En vertu de la facilité de crédit de la Société, les emprunts aux termes de ses lignes de crédit exposent la Société aux fluctuations des taux d'intérêt à court terme liés aux prêts au taux préférentiel et aux prêts au taux CORRA. De plus, les frais payables sur les prêts au taux CORRA par l'intermédiaire des lignes de crédit d'exploitation et de capital sont fondés sur une marge déterminée en fonction de la note de crédit de la Société. La Société est également exposée aux fluctuations des taux d'intérêt à court terme en ce qui concerne les émissions en cours dans le cadre de son programme de papier commercial. Étant donné que les besoins d'emprunt sur les lignes de crédit sont généralement de courte durée (c'est-à-dire que les avances servent à combler les écarts entre les sorties de fonds liées aux factures mensuelles d'énergie électrique de la Société et les rentrées de fonds liées aux règlements avec les clients ou à combler les écarts entre les sorties de fonds liées aux acquisitions d'immobilisations importantes et les rentrées de fonds liées à l'émission de titres d'emprunt à taux d'intérêt fixe à long terme additionnels), et que la Société incorpore une combinaison d'instruments à taux fixe et variable, l'exposition au risque de taux d'intérêt est limitée.

La Société est également exposée aux fluctuations des taux d'intérêt, car le taux de rendement réglementé pour les activités de distribution de la Société est calculé à l'aide d'une formule complexe qui est en partie fondée sur les prévisions de rendement des obligations à long terme du gouvernement du Canada. Ce taux de rendement est approuvé par la CEO dans le cadre de l'approbation des tarifs de distribution.

Une analyse de sensibilité a été réalisée pour examiner l'incidence d'une variation du taux préférentiel sur les prélèvements en cours de la Société sur sa facilité de crédit. Une variation de 1 % (100 points de base), toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, entraînerait une augmentation ou une diminution des charges d'intérêts annuelles d'environ 2 018 \$.

ii. Risque de change

Le bénéfice que la Société tire de sa filiale EONY, qui est un établissement à l'étranger, et son investissement net dans cette dernière sont exposés aux fluctuations du taux de change du dollar américain par rapport au dollar canadien. En outre, la Société achète quelques biens et services qui sont libellés en monnaies étrangères, surtout en dollars américains. La Société surveille son exposition aux fluctuations des taux de change de façon régulière et n'a pas utilisé d'instruments dérivés pour se couvrir à l'égard de ces expositions à ce jour. Sur une base annuelle, on estime qu'une variation à la hausse ou à la baisse de 5 % du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien de 1 \$ CA pour 0,73 \$ US au 31 décembre 2025 se traduirait par une variation à la hausse (ou à la baisse) des capitaux propres de la Société d'environ 2 672 \$.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2025

(en milliers de dollars canadiens)

c) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une contrepartie manque à ses obligations, entraînant une perte financière pour la Société. La concentration du risque de crédit associée aux débiteurs liés à l'électricité est limitée en raison du grand nombre de clients que sert la Société. La Société compte environ 377 000 clients, desservis par Hydro Ottawa, dont la majorité sont des clients résidentiels. Par conséquent, la Société n'a pas touché de produits importants liés à l'électricité et ne compte pas de créance importante liée à l'électricité à l'égard d'un client en particulier. La Société est exposée à une concentration du risque de crédit à l'égard des débiteurs liés à la production d'électricité en raison du faible nombre d'entités que sert la Société. La Société s'appuie sur ses contrats d'achat d'électricité avec la SIERE et la Niagara Mohawk Power Corporation pour soutenir ses activités de production au Canada et aux États-Unis.

La Société effectue régulièrement des évaluations de la solvabilité de ses clients desservis par Hydro Ottawa, et exige des garanties pour soutenir les créances relatives à certains comptes clients non résidentiels afin de réduire les pertes importantes, conformément aux règles de la CEO. Au 31 décembre 2025, la Société détenait des dépôts de garantie relativement au recouvrement des coûts liés à l'électricité et aux produits tirés de la distribution d'un montant de 14 196 \$ (14 317 \$ en 2024) à l'égard de ces clients. Les autres filiales de la Société limitent leur risque de crédit en traitant avec des clients qui sont considérés comme étant très solvables. Ces clients comprennent les organismes gouvernementaux, les services publics, les municipalités, les universités, les conseils scolaires, les hôpitaux et les clients ayant des notes de crédit de bonne qualité.

La Société contrôle et limite son exposition au risque de crédit de façon continue.

Pour évaluer les pertes de crédit attendues, la Société applique la méthode simplifiée prévue par l'IFRS 9, *Instruments financiers*, aux termes de laquelle le modèle de correction de valeur pour pertes attendues pour la durée de vie s'applique à l'ensemble des créances clients et autres débiteurs. Les taux de perte attendue en ce qui a trait aux créances clients sont fondés sur les profils de paiement au titre des ventes sur une période de douze mois avant le 31 décembre 2025 ou le 31 décembre 2024, respectivement, et sur les pertes de crédit historiques correspondantes enregistrées pour cette période dans le passé et sur d'autres informations. Les taux des pertes historiques sont ajustés afin de tenir compte des informations actuelles et prospectives sur les facteurs macroéconomiques touchant la capacité des clients de régler les créances.

Par conséquent, la correction de valeur pour pertes à l'égard des créances clients et autres débiteurs au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024 se présente comme suit :

	Valeur comptable brute \$	Taux moyen pondéré des pertes	Correction de valeur pour pertes \$	Valeur comptable nette \$
31 décembre 2025				
Impayées depuis 30 jours ou moins	124 421	0,00 %	–	124 421
Impayées depuis plus de 30 jours, mais moins de 120 jours	12 550	13,59 %	1 705	10 845
Impayées depuis 120 jours ou plus	10 684	26,71 %	2 854	7 830
Créances non facturées liées à l'électricité	103 869	0,34 %	351	103 518
	251 524		4 910	246 614
31 décembre 2024				
Impayées depuis 30 jours ou moins	119 324	0,00 %	–	119 324
Impayées depuis plus de 30 jours, mais moins de 120 jours	14 684	11,92 %	1 750	12 934
Impayées depuis 120 jours ou plus	7 746	30,58 %	2 369	5 377
Créances non facturées liées à l'électricité	96 073	1,05 %	1 009	95 064
	237 827		5 128	232 699

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2025

(en milliers de dollars canadiens)

Le tableau qui suit présente le rapprochement entre la correction de valeur pour pertes à l'égard des créances clients et autres débiteurs à l'ouverture et à la clôture de l'exercice :

	2025 \$	2024 \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	5 128	4 179
Réévaluation nette de la correction de valeur pour pertes	2 008	2 861
Radiations	(2 355)	(2 067)
Recouvrements des montants radiés antérieurement	129	155
Solde à la clôture de l'exercice	4 910	5 128

Les pertes de valeur des créances clients et autres débiteurs sont présentées selon leur montant net dans l'état consolidé du résultat net. Si une créance est réputée irrécouvrable, elle est radiée et la correction de valeur pour pertes de crédit attendue est ajustée en conséquence. Les recouvrements ultérieurs de débiteurs ayant fait l'objet d'une provision ou d'une radiation entraînent la diminution des pertes de valeur comprises dans les charges d'exploitation dans l'état consolidé du résultat net.

Au 31 décembre 2025, l'exposition maximale de la Société au risque de crédit est égale à la valeur comptable des débiteurs diminuée des dépôts de garantie des clients.

d) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Société ne s'acquitte pas de ses obligations financières à mesure qu'elles deviennent exigibles. La Société contrôle et gère de façon régulière son risque de liquidité afin d'avoir accès à des fonds suffisants pour combler ses besoins de capitaux aux fins d'exploitation et d'investissement. La Société atteint cet objectif en veillant à maintenir des facilités suffisantes, comme il est décrit à la note 11, pour pouvoir s'acquitter de ses obligations lorsqu'elles deviennent exigibles, tout en réduisant au minimum les commissions d'attente et les frais d'intérêt.

Les risques de liquidité associés aux engagements financiers se présentent comme suit :

	2025		
	Échéant dans moins d'un an \$	Échéant dans 1 an à 5 ans \$	Échéant après 5 ans \$
Dette bancaire	13 378	-	-
Papier commercial ¹⁾	189 783	-	-
Créditeurs et charges à payer	260 515	-	-
Débtures de premier rang non garanties			
Série 2006-1, à 4,97 %, échéant le 19 décembre 2036	-	-	50 000
Série 2013-1, à 3,99 %, échéant le 14 mai 2043	-	-	150 000
Série 2015-1, à 2,61 %, échéant le 3 février 2025	-	-	-
Série 2015-2, à 3,64 %, échéant le 2 février 2045	-	-	175 000
Série 2025-1, à 4,37 %, échéant le 30 janvier 2035	-	-	425 000
Obligation décroissante de premier rang garantie			
Série 2016-1, à 4,08 %, échéant le 31 mars 2057	2 749	12 255	180 234
Série 2019-1, à 3,53 %, échéant le 31 décembre 2059	1 063	16 102	269 707
Prêt			
Prêt consenti, 4,26 %, échéant le 18 février 2041	667	5 334	13 999
Intérêts à payer sur la dette à long terme	52 311	206 528	579 349
	520 466	240 219	1 843 289

¹⁾ Les billets dans le cadre du programme de papier commercial ont été émis à un escompte et remboursés à leur montant en principal.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2025
(en milliers de dollars canadiens)

20. PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DES CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS ET AUTRES SOURCES DE PRODUITS

Les produits des activités ordinaires de la Société sont tirés des sources suivantes :

	2025	2024
	\$	\$
Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients		
Recouvrement et distribution d'électricité		
Services résidentiels ¹⁾	496 768	484 470
Services généraux ²⁾	725 526	655 029
Grands consommateurs ³⁾	67 431	61 128
	1 289 725	1 200 627
Production d'électricité	35 433	52 892
Services offerts aux entreprises		
Éclairage	15 400	11 808
Immeubles	9 714	12 781
Électricité	48 044	28 492
Prestation de services liés aux activités de distribution	7 211	6 584
Raccordement de poteaux et location de conduites	4 311	4 068
	84 680	63 733
Autres		
Charges liées aux comptes et frais divers	5 559	7 004
Apports de capital provenant de la clientèle amortis dans les produits des activités ordinaires	5 304	3 952
	10 863	10 956
	1 420 701	1 328 208
Produits tirés d'autres sources		
Autres		
Location d'immeubles de placement	1 191	1 200
Apports de capital provenant des promoteurs amortis dans les produits des activités ordinaires	5 615	4 841
	6 806	6 041
	1 427 507	1 334 249

¹⁾ Les services résidentiels englobent les services destinés à un usage domestique ou ménager, y compris les logements unifamiliaux et les logements multiples à compteurs individuels, de même que les locaux à occupation saisonnière.

²⁾ Les services généraux désignent les services fournis à des locaux autres que ceux qui reçoivent les services résidentiels et les grands consommateurs et ils comprennent habituellement les services fournis aux petites entreprises et aux immeubles résidentiels à logements multiples à compteurs collectifs. Ces services sont fournis aux clients ayant une demande mensuelle de pointe de moins de 5 000 kW, selon une moyenne établie sur douze mois.

³⁾ Les grands consommateurs désignent les services fournis aux clients dont la demande mensuelle de pointe est d'au moins 5 000 kW, selon une moyenne établie sur douze mois.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2025

(en milliers de dollars canadiens)

21. CHARGES D'EXPLOITATION

	2025	2024
	\$	\$
Salaires et avantages du personnel	118 011	106 607
Services impartis – entretien du réseau de distribution	16 096	16 235
Services impartis – centrale électrique détenue par le client	3 703	8 799
Services impartis – autres	64 496	44 613
Frais généraux et frais d'administration	58 693	66 404
Autres coûts de distribution d'électricité	10 384	11 088
Stocks passés en charges à titre de coûts des produits vendus et autres	1 781	2 121
Produit d'assurance des biens (note 7)	(4 891)	(6 552)
Recouvrement de dépenses d'investissement	(36 397)	(33 762)
	231 876	215 553

22. CHARGES FINANCIÈRES

	2025	2024
	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	51 985	39 449
Intérêts à court terme et frais liés à la facilité de crédit	6 741	18 031
Intérêts sur les obligations locatives	79	83
Moins les coûts d'emprunt incorporés au coût de l'actif	(1 841)	(965)
	56 964	56 598

23. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôt comptabilisée dans le résultat net comprend ce qui suit :

	2025	2024
	\$	\$
Charge d'impôt exigible		
Charge d'impôt exigible	3 171	2 679
Charge d'impôt différé		
Naissance et résorption de différences temporaires	17 452	18 061
Charge d'impôt comptabilisée dans le résultat net	20 623	20 740

La charge (le recouvrement) d'impôt comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global comprend ce qui suit :

	2025	2024
	\$	\$
Incidence fiscale sur les écarts de change à la conversion de la filiale étrangère	(770)	1 317
Autres	(98)	74
(Recouvrement) charge d'impôt comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	(868)	1 391

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2025

(en milliers de dollars canadiens)

La charge d'impôt sur le résultat diffère du montant qui aurait été comptabilisé si l'on avait utilisé le taux d'imposition combiné fédéral et de l'Ontario prévu par la loi. Le rapprochement du taux d'impôt prévu par la loi et du taux d'impôt effectif s'établit comme suit :

	2025	2024
	\$	\$
Taux d'imposition combiné fédéral et de l'Ontario prévu par la loi	26,50 %	26,50 %
Résultat attribuable à l'actionnaire avant l'impôt sur le résultat	56 069	62 862
Impôt au taux prévu par la loi	14 859	16 658
Augmentation (diminution) de l'impôt sur le résultat découlant des éléments suivants :		
Différences permanentes	4 312	203
Écart des taux d'impôt	(15)	38
Incidence sur la conversion de la filiale	(6)	2
Écart des taux d'impôt à l'étranger	1	7
Provision au titre d'un ajustement de la déclaration	704	(859)
Variation de l'avantage fiscal non comptabilisé	712	5 017
Incidence fiscale sur la coentreprise	(365)	(215)
Autres	421	(111)
	20 623	20 740
Taux d'impôt effectif	36,78 %	32,99 %

La filiale de la Société, Hydro Ottawa, en tant qu'entreprise à tarifs réglementés, est tenue de comptabiliser les actifs et passifs d'impôt différé et les soldes créditeurs et débiteurs de comptes de report réglementaires connexes associés au montant d'impôt différé dont on prévoit le remboursement aux clients, ou le recouvrement auprès de ceux-ci, à même les tarifs d'électricité futurs.

Les principales composantes de l'actif d'impôt différé net de la Société sont les suivantes :

	2025	2024
	\$	\$
Immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles	(502)	181
Avantages du personnel futurs	442	340
Reports en avant de pertes autres qu'en capital	5 738	6 899
Autres différences temporaires	464	54
	6 142	7 474

Les principales composantes du passif d'impôt différé net de la Société sont les suivantes :

	2025	2024
	\$	\$
Immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles	(161 677)	(145 630)
Impôt comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	(1 919)	(2 689)
Reports en avant de pertes autres qu'en capital	-	276
Reports en avant de pertes fiscales nettes et autres	1 977	1 977
Avantages du personnel futurs	4 272	4 100
Autres	5 112	5 146
	(152 235)	(136 820)

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2025

(en milliers de dollars canadiens)

Les variations des soldes de l'actif d'impôt différé net au cours de l'exercice se sont établies comme suit :

	2025	2024
	\$	\$
Actif d'impôt différé à l'ouverture de l'exercice	7 474	8 442
Incidence du taux de change sur le solde d'ouverture de l'actif d'impôt différé	(163)	272
Comptabilisé dans le résultat net	(1 175)	(1 244)
Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	6	4
Actif d'impôt différé à la clôture de l'exercice	6 142	7 474

Les variations des soldes du passif d'impôt différé net au cours de l'exercice se sont établies comme suit :

	2025	2024
	\$	\$
Passif d'impôt différé à l'ouverture de l'exercice	(136 820)	(118 607)
Comptabilisé dans le résultat net	(16 277)	(16 817)
Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	862	(1 396)
Passif d'impôt différé à la fin de l'exercice	(152 235)	(136 820)

Le solde débiteur du compte de report réglementaire de la Société pour les montants d'impôt différé qui devraient être recouvrés auprès des clients à même les tarifs d'électricité futurs s'établit à 106 223 \$ (95 355 \$ en 2024).

Au 31 décembre 2025, la Société avait des pertes en capital canadiennes de néant (1 415 \$ en 2024) et des pertes autres qu'en capital canadiennes de 24 824 \$ (25 028 \$ en 2024) dont l'avantage fiscal n'avait pas été comptabilisé dans les états financiers consolidés.

Au 31 décembre 2025, la Société avait des pertes en capital canadiennes de 7 879 \$ (7 879 \$ en 2024) et des pertes autres qu'en capital canadiennes de 2 681 \$ (10 404 \$ en 2024) aux fins de l'impôt dont l'avantage fiscal n'avait pas été comptabilisé dans les présents états financiers consolidés.

Au 31 décembre 2025, la Société disposait de reports en avant de pertes aux États-Unis au palier fédéral de 19 781 \$ (17 451 \$ au 31 décembre 2024) et de 17 021 \$ (14 671 \$ au 31 décembre 2024) pour l'État de New York, pertes qui peuvent être reportées en avant indéfiniment. La réalisation de ces pertes étant considérée comme plus probable qu'improbable, un actif d'impôt différé de 5 029 \$ (4 418 \$ au 31 décembre 2024) a été comptabilisé au 31 décembre 2025.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, auquel les différences temporaires déductibles ainsi que les reports en avant des actifs d'impôt inutilisés et les pertes fiscales non utilisées pourront être imputés, sera disponible. Des actifs d'impôt différé net d'un montant de 3 466 \$ (3 579 \$ en 2024) ont été comptabilisés à l'égard d'EONY puisqu'il existe suffisamment d'indications positives pour démontrer qu'il est probable qu'un actif d'impôt différé net sera réalisé. Les facteurs pris en compte comprennent : le bénéfice imposable historique et prévu ainsi que la nature, le montant et le moment prévu de la résorption des écarts temporaires imposables.

Un passif d'impôt différé pour toutes les différences temporaires imposables associées aux participations dans des filiales et des coentreprises n'a pas été comptabilisé puisque la Société est capable de contrôler le moment auquel la différence temporaire se résorbera et qu'il est probable que la différence temporaire de 10 189 \$ (7 594 \$ au 31 décembre 2024) ne se résorbera pas dans un avenir prévisible.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2025
(en milliers de dollars canadiens)

La Société entre dans le champ d'application de l'impôt minimum mondial aux termes du Pilier Deux, élaboré par l'Organisation de coopération et de développement économiques (« OCDE »). En vertu de la nouvelle *Loi sur l'impôt minimum mondial*, le Canada intègre dans sa loi nationale l'impôt minimum mondial tel qu'il est envisagé dans le cadre du Pilier Deux, qui comprend un taux d'impôt minimum de 15 % par territoire. Le 20 juin 2024, la *Loi sur l'impôt minimum mondial* a été adoptée par le Parlement au moyen du projet de loi C-69 et elle est en vigueur pour les exercices ouverts après le 31 décembre 2023. La *Loi sur l'impôt minimum mondial* aura une incidence sur les entités qui sont membres d'une entreprise multinationale (« EMN ») qui a déclaré des produits annuels égaux ou supérieurs à 750 millions d'euros (ou environ 1 115 millions de dollars canadiens) au cours d'au moins deux des quatre exercices précédents présentés dans les états financiers consolidés de l'entité mère ultime (l'« EMU ») du groupe EMN. La Société est l'EMU et, pour être considérée comme un groupe EMN, un groupe doit avoir au moins une entité ou un établissement stable qui n'est pas situé dans le territoire où l'EMU du groupe est située. En raison de ce qui précède, la Société est assujettie à la nouvelle législation de la *Loi sur l'impôt minimum mondial* pour l'exercice clos du 31 décembre 2025.

En vertu de la législation, la Société est tenue de payer un impôt complémentaire au titre de la différence entre le taux d'imposition effectif des règles globales de lutte contre l'érosion de la base d'imposition (GloBE) par juridiction et le taux d'imposition minimum mondial de 15 %. Le taux d'imposition effectif des GloBE pour la Société en 2025 est supérieur au taux d'imposition minimum mondial de 15 %. La Société est assujettie à la *Loi sur l'impôt minimum mondial* pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, mais elle a estimé qu'aucun impôt complémentaire n'était à payer pour 2025. La *Loi sur l'impôt minimum mondial* est en transition et des mesures législatives supplémentaires sont toujours attendues. La Société continuera de surveiller et d'évaluer la *Loi sur l'impôt minimum mondial* pour déceler toute incidence future potentielle sur elle-même.

24. VARIATIONS DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE DU FONDS DE ROULEMENT ET DES AUTRES SOLDES LIÉS À L'EXPLOITATION

	2025	2024
	\$	\$
Débiteurs	(13 623)	(34 301)
Actifs sur contrat	(3 333)	(6 561)
Charges payées d'avance	1 223	(1 906)
Créditeurs et charges à payer	32 121	15 834
Stocks	(272)	(775)
Dépôts de garantie des clients inclus dans les débiteurs	4 907	(19 761)
Variation nette des montants courus liés aux immobilisations corporelles	(4 250)	(2 732)
	16 773	(50 202)

25. RAPPROCHEMENT DES PASSIFS DÉCOULANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

	2025	2024
	\$	\$
Dette à long terme à l'ouverture de l'exercice	1 074 904	1 074 563
Remboursements de dette à long terme	(204 882)	—
Produit de l'émission de dette à long terme	422 578	—
Amortissement des frais d'émission de dette passés en charges	460	341
	1 293 060	1 074 904
Partie courante de la dette à long terme	(3 812)	(204 882)
Dette à long terme à la clôture de l'exercice	1 289 248	870 022

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2025

(en milliers de dollars canadiens)

26. PASSIFS ÉVENTUELS

Les acheteurs d'électricité en Ontario, par l'entremise de la SIERE, doivent fournir des garanties afin de réduire les risques de défaut de paiement, en fonction de leur niveau d'activité prévu sur le marché. La SIERE pourrait effectuer des prélèvements sur ces garanties si la Société ne peut effectuer un paiement en vertu d'un avis de défaut émis par la SIERE. L'obligation complémentaire de prudence est calculée en fonction d'un montant de garantie contre les défauts de paiement et de la limite de transfert du distributeur, moins une réduction associée à la note de crédit du distributeur. Au 31 décembre 2025, la Société avait tiré des lettres de crédit de soutien totalisant 10 000 \$ (10 000 \$ en 2024) sur sa facilité de crédit pour couvrir son obligation complémentaire de prudence.

La Société et les autres services publics d'électricité de l'Ontario ont conclu une entente d'échange de contrats réciproques d'indemnité par l'entremise du Programme réciproque d'échange d'assurance de la Municipal Electrical Association. La Société est responsable de tout appel de fonds supplémentaires dans la mesure où les primes perçues et les fonds mis en réserve ne couvrent pas les coûts des réclamations et les frais engagés. Si de tels appels de fonds supplémentaires ont lieu dans l'avenir, leur coût sera imputé aux résultats de l'exercice au cours duquel ils se produisent.

La Société est partie à des ententes portant sur le raccordement et le recouvrement des coûts avec HONI, comme il en est question à la note 8 des présents états financiers consolidés. Chacune des ERRC de la Société a une durée de 25 ans. Dans la mesure où le coût d'un projet n'est pas recouvrable à même les produits futurs issus des raccordements aux postes de transformation, la Société est tenue de verser un apport en capital égal à la différence entre ces produits et les coûts de construction attribués à la Société. Ces ententes doivent faire l'objet d'examen périodiques dans le cadre desquels la charge réelle est comparée à la charge prévue et un calcul d'ajustement est effectué. Lorsqu'un calcul d'ajustement révèle que la charge réelle de la Société pour la période passée et les prévisions de charge mises à jour pour la période future sont inférieures à la charge initiale, la Société est obligée de combler cet écart. Lorsque la charge réelle et les prévisions de charge mises à jour sont supérieures à la charge initiale de la Société, cette dernière a droit à une remise. Il est prévu que HONI effectue des calculs d'ajustement après 5 ans et 10 ans, et après 15 ans si l'écart entre la charge supplémentaire réelle et la charge initiale à la fin de la dixième année est de plus de 20 %.

La Société assume une responsabilité éventuelle en ce qui a trait aux obligations de son sous-traitant relativement à l'exécution et à l'achèvement d'un projet. En conséquence, la Société a fourni à son client, la Ville d'Ottawa, un cautionnement de bonne fin relativement à un projet visant la conception, l'approvisionnement et l'installation de l'infrastructure électrique et de recharge à une des installations d'OC Transpo. Les cautionnements ne transfèrent pas les risques, mais ils fournissent une garantie financière au client que la Société et ses sous-traitants rempliront leurs obligations aux termes du contrat initial. Au 31 décembre 2025, la direction n'entrevoit aucun problème possible relativement à l'exécution et à l'achèvement du contrat.

Diverses poursuites ont été intentées contre la Société pour des incidents survenus dans le cours normal des affaires. D'après la direction, l'issue des poursuites en cours ne peut être déterminée et n'est pas importante. Dans l'éventualité où ces poursuites entraîneraient des pertes, ces dernières feraient l'objet de réclamations auprès de la compagnie d'assurance de la Société, et tout montant non remboursable serait imputé aux résultats de l'exercice au cours duquel le règlement a eu lieu.

27. ENGAGEMENTS

Au 31 décembre 2025, la Société avait des engagements en cours totalisant 278 835 \$ pour la période allant de 2026 à 2031. Ces engagements comprennent une entente de services au titre d'un centre d'appels, des projets de construction liés à la distribution d'électricité, les services de branchement aérien et souterrain et d'autres services ayant trait aux activités de la Société.

La Société maintient certains contrats de location avec diverses entités au titre des droits liés à des terres, des cours d'eau, des bâtiments et d'autres actifs de production d'électricité pour ses centrales électriques en Ontario, au Québec et dans l'État de New York. Ces contrats de location sont en vigueur jusqu'à diverses dates allant du 30 septembre 2022 au 13 décembre 2116. Certains contrats de location prévoient des paiements annuels comportant une tranche fixe et une tranche conditionnelle, cette dernière étant fondée soit sur le montant brut des produits des activités ordinaires annuels, soit sur les niveaux de production d'électricité, et ils ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'obligation locative de la Société ou de la durée effective du contrat de location. Les paiements minimaux futurs prévus de la Société au titre de la location seront de 791 \$ de 2026 à 2030 et de 37 697 \$ par la suite.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2025

(en milliers de dollars canadiens)

28. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions avec des parties liées ont lieu dans le cours normal des activités et au montant de la contrepartie déterminée et convenue entre les parties liées. Les montants à recevoir des parties liées et à payer à celles-ci ne portent pas intérêt, découlent de l'exploitation normale et sont exigibles dans un délai d'un an.

a) Transactions et soldes avec la société mère

Au cours de l'exercice, la Société a perçu auprès de la Ville d'Ottawa et de ses autres filiales, des produits tirés du recouvrement des coûts liés à l'électricité et de la distribution, facturés aux prix et aux conditions approuvés par la CEO. En outre, la Société a perçu, auprès de la Ville d'Ottawa et de ses autres filiales, des produits tirés de services offerts aux entreprises totalisant 209 \$ (193 \$ en 2024) par l'intermédiaire d'Hydro Ottawa, sa filiale réglementée, et 64 696 \$ (40 716 \$ en 2024) par l'entremise d'Envari. Au cours de l'exercice, la Société a également reçu 3 582 \$ (1 025 \$ en 2024) sous forme d'apports liés à la mise à niveau ou à l'expansion de son infrastructure de distribution d'électricité existante, ainsi qu'un montant supplémentaire de 15 435 \$ (9 287 \$ en 2024) sous forme d'apports liés à l'agrandissement du réseau en lien avec l'offre de raccordement d'AEZ, a engagé une charge d'intérêts liée aux contrats de location de 28 \$ (30 \$ en 2024) et a effectué des remboursements d'obligations locatives de 56 \$ (54 \$ en 2024) relativement à un contrat de location à long terme en cours avec la Ville d'Ottawa au 31 décembre 2025.

La Société a engagé auprès de la Ville d'Ottawa des charges d'exploitation de 5 071 \$ (4 461 \$ en 2024). La Société a également engagé des frais au titre de permis et des frais de développement de 600 \$ (530 \$ en 2024), lesquels sont inclus dans les immobilisations corporelles.

Au 31 décembre 2025, les débiteurs, les actifs sur contrat et les dépôts de garantie des clients de la Société comprenaient un montant de 30 331 \$, de 14 048 \$ et de 2 260 \$ (31 667 \$, de 10 286 \$ et de 2 090 \$ en 2024, respectivement), respectivement, alors que les créditeurs et charges à payer de la Société comprenaient un montant de 1 752 \$ (150 \$ en 2024) à payer à la Ville d'Ottawa et à ses filiales en lien avec les transactions décrites ci-dessus. Par ailleurs, l'obligation locative à long terme de la Société envers la Ville d'Ottawa présentée à la note 16 s'élevait à 633 \$ au 31 décembre 2025 (692 \$ en 2024).

b) Transactions et soldes avec les coentreprises

i. Moose Creek LP

Au cours de l'exercice, la Société a perçu d'autres produits de 51 \$ (45 \$ en 2024) au titre de la prestation de services administratifs. Au 31 décembre 2025, les débiteurs de la Société comprenaient un montant de néant (4 \$ en 2024) à recevoir en lien avec les transactions décrites se rapportant aux soldes payés au nom de Moose Creek LP.

ii. PowerTrail

Au cours de l'exercice, la Société a perçu d'autres produits de 51 \$ (45 \$ en 2024) au titre de la prestation de services administratifs. Au 31 décembre 2025, les débiteurs de la Société comprenaient un montant de néant (3 \$ en 2024) à recevoir en lien avec les transactions décrites.

iii. ZCU

Au cours de l'exercice, la Société a perçu des produits d'intérêts de 932 \$ (893 \$ en 2024) sur son billet à recevoir de ZCU, ce dont il est question à la note 10 des présents états financiers consolidés. De plus, la Société a perçu d'autres produits de 48 \$ (57 \$ en 2024) au titre de la prestation de services administratifs. Au 31 décembre 2025, les débiteurs comprenaient une somme de 345 \$ à recevoir de ZCU en lien avec les transactions décrites (somme de 344 \$ liée aux montants payés au nom de la coentreprise en 2024).

iv. Autres coentreprises

Au cours de l'exercice, la Société a perçu d'autres produits de 358 \$ (437 \$ en 2024) au titre de la prestation de services administratifs. Au cours de l'exercice, la Société a perçu des produits d'intérêts de 38 \$ sur son solde impayé sur sa ligne de crédit d'exploitation renouvelable, ce dont il est question à la note 9 c) des présents états financiers consolidés. Au 31 décembre 2025, les débiteurs de la Société comprenaient un montant de 139 \$ (292 \$ en 2024) à recevoir en lien avec les transactions décrites.

Société de portefeuille d'Hydro Ottawa inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2025

(en milliers de dollars canadiens)

c) Rémunération des principaux dirigeants

	2025	2024
	\$	\$
Salaires, jetons de présence et autres avantages à court terme	2 001	1 962
Avantages du personnel futurs	568	540
Autres avantages à long terme	19	23
	2 588	2 525

29. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Le 23 avril 2026, le conseil d'administration a déclaré un dividende de 22 100 \$ sur les actions ordinaires de la Société en circulation le 31 décembre 2025.

Gouvernance et rémunération des dirigeants



Gouvernance de la Société

Fidèle à son engagement à obtenir un bon rendement à l'égard des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (facteurs ESG), la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. continue d'établir et de maintenir au chapitre de la gouvernance des pratiques exemplaires adaptées à sa taille et à son mandat. À l'instar des normes de gouvernance, les pratiques optimales dans le domaine évoluent sans cesse. C'est pourquoi la Société s'emploie à améliorer de façon continue celles qu'elle a adoptées.

La Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. est une société fermée à but lucratif, constituée en personne morale en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* de l'Ontario¹. Détenue entièrement par la Ville d'Ottawa et investie d'un mandat public, elle est pleinement consciente de sa responsabilité de rendre des comptes à son actionnaire et au public.

N'étant pas un émetteur assujéti en vertu de la *Loi sur les valeurs mobilières* de l'Ontario, la Société n'est pas tenue de se conformer aux normes de gouvernance qui s'appliquent aux sociétés cotées en bourse. Toutefois, elle s'inspire de ces normes et s'efforce de respecter ses exigences, voire de les dépasser. En outre, la Société compare régulièrement ses pratiques de gouvernance avec celles d'organisations des secteurs privé et public et avec les normes établies par des organismes comme les Autorités canadiennes en valeurs mobilières et la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario.

Structure de gouvernance

La surveillance efficace de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. et de ses filiales relève d'un conseil d'administration, composé d'au plus 13 membres, qui oriente les activités de la Société au nom de son actionnaire, la Ville d'Ottawa. En plus d'exercer son leadership à l'intérieur d'un cadre constitué de mécanismes de contrôle efficaces permettant d'évaluer et de gérer le risque, le conseil d'administration surveille la gestion des activités et du fonctionnement de la Société et de ses filiales. Pour exercer sa fonction de surveillance, il s'inspire de la déclaration de

l'actionnaire élaborée par le Conseil municipal d'Ottawa et révisée à sa discrétion. Les interventions du conseil d'administration sont également régies par le *Code de conduite des affaires* de la Société et ses lignes directrices sur les conflits d'intérêts et la conduite des administrateurs ainsi que par une politique et un processus de divulgation des opérations entre des parties liées.

En 2006, conformément au *Code d'affiliation des distributeurs et des transporteurs* publié par la Commission de l'énergie de l'Ontario, un conseil d'administration distinct a été créé pour surveiller les activités d'Hydro Ottawa limitée, la filiale spécialisée dans la distribution d'électricité. Les attributions de ce conseil d'administration sont établies dans la déclaration de l'actionnaire émanant du conseil d'administration de la Société.

Au jour le jour, la Société est sous la gouverne d'une équipe de direction composée du président et chef de la direction, de la vice-présidente exécutive, Finances, et dirigeante principale des finances ainsi que des cadres supérieurs des filiales et des secteurs fonctionnels essentiels. Cette équipe s'assure que les pratiques et les stratégies opérationnelles concordent avec les objectifs de la Société et elle gère les risques et les possibilités de manière à stimuler le rendement. L'équipe de la haute direction relève du conseil d'administration de la Société par l'intermédiaire du président et chef de la direction.

Nomination des membres des conseils d'administration

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, la structure de gouvernance de la Société et de ses filiales comprend deux conseils d'administration – le conseil de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. et celui d'Hydro Ottawa limitée.

Conformément aux dispositions de la déclaration de l'actionnaire, la Ville d'Ottawa nomme tous les administrateurs de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc., à l'exception du président et chef de la direction. À cette fin, elle examine la candidature des personnes recommandées par le Comité de nomination des administrateurs de la Société de portefeuille Hydro

¹ « Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. » est la dénomination sociale de la Société. Ailleurs dans le présent rapport annuel, la Société est aussi désignée par le nom sous lequel elle exerce ses activités auprès du public, soit « Groupe Hydro Ottawa ».

Ottawa inc., mais elle n'est pas tenue de les retenir. Le Comité de nomination fait appel à des consultants externes afin de trouver des candidats potentiels en vue de leur nomination au conseil.

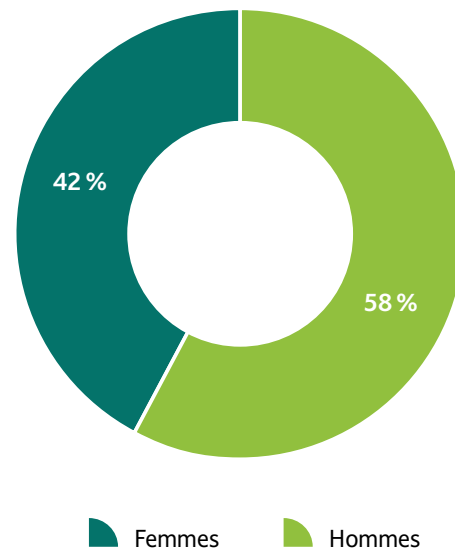
Comme le prévoient les dispositions des déclarations de l'actionnaire respectives de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. et d'Hydro Ottawa limitée, tous les candidats doivent répondre à certaines exigences, notamment faire preuve d'intégrité et d'un comportement éthique irréprochable, posséder une expérience et une expertise professionnelles pertinentes et bien comprendre le rôle de la Société tant en qualité de fournisseur de services aux clients locaux que d'atout pour les contribuables.

En outre, le processus de nomination et de sélection est conçu de sorte que les conseils comptent toujours un ou plusieurs administrateurs possédant plusieurs compétences essentielles – solide bagage en affaires, notamment en matière de concurrence commerciale et de planification stratégique; solide expertise financière, notamment un titre de compétence professionnelle en finances et une expérience du financement sur les marchés public ou privé; expérience sectorielle dans les champs d'activité des filiales; expérience en génie; expérience au sein de conseils d'administration; et expérience en matière de fusions et acquisitions.

En phase avec sa solide culture axée sur les facteurs ESG, la Société souhaite que la composition de son conseil d'administration soit représentative de sa clientèle diversifiée. Le conseil d'administration s'est doté d'une politique officielle

en matière de diversité qui réaffirme l'approche fondée sur le mérite qui a été adoptée pour la composition du conseil ainsi que la valeur qu'un large éventail de points de vue, d'idées et d'expériences apporte aux fonctions de surveillance et de prise de décisions du conseil. En vertu de cette politique, la diversité est prise en compte au même titre que les compétences, les habiletés et l'expérience dans l'évaluation de la candidature des personnes pressenties pour siéger au conseil d'administration.

Représentation des genres au sein du conseil d'administration



Chef de file en matière de mixité au sein du conseil d'administration

La Société est déterminée à bâtir une organisation – depuis les cadres supérieurs jusqu'aux employés de première ligne – qui reflète la diversité des communautés qu'elle sert.

Elle est très fière de la grande mixité maintenue au sein du conseil d'administration depuis de nombreuses années. Son avantage concurrentiel s'en trouve renforcé lorsqu'un large éventail de compétences, d'habiletés et d'expérience parmi ses membres enrichit le processus décisionnel.

Au cours de l'année écoulée, 42 pour cent des membres du conseil d'administration étaient des femmes, soit une proportion bien supérieure à la moyenne nationale parmi les sociétés cotées en bourse. La Société se situe ainsi dans le peloton de tête des entreprises qui bénéficient d'une forte présence féminine au sein de leur conseil d'administration.

Processus de gouvernance et mécanismes de contrôle clés

La Société a mis en place plusieurs processus de gouvernance et mécanismes de contrôle clés pour aider le conseil d'administration et l'équipe de direction à exercer leurs fonctions de surveillance.

Gestion du risque : Un vaste système de gestion du risque mis en place à l'échelle de la Société lui permet d'effectuer un suivi des mesures indicatives et prédictives du risque. L'évaluation du risque figure dans l'information présentée de façon régulière au conseil d'administration dans tous les secteurs d'activité de la Société.

Audit interne : La Société s'est dotée d'un programme d'audit interne rigoureux pour vérifier les mécanismes de contrôle et maximiser son efficacité et son efficacité. Plusieurs fonctions et processus opérationnels font l'objet d'un audit chaque année selon un plan dûment approuvé par le conseil d'administration. Le recours à des auditeurs d'expérience internes et externes assure rigueur et objectivité.

Planification de la continuité des activités : Des plans d'action sont en place pour assurer la continuité des activités essentielles en cas d'urgence majeure – p. ex. menace imminente, catastrophe naturelle, pandémie ou panne importante – et, le cas échéant, la reprise la plus rapide possible des activités habituelles de la Société. Ces plans prévoient des stratégies détaillées pour la réaffectation des ressources aux processus essentiels ainsi que des accords d'approvisionnement redondants avec des fournisseurs externes clés.

Comités

Plusieurs comités aident les conseils d'administration à s'acquitter de leurs responsabilités. Ils se réunissent régulièrement et font part des résultats de leurs discussions à leurs conseils respectifs.

Comité d'audit : Le Comité d'audit examine les états financiers, les pratiques et conventions comptables, les processus d'audit ainsi que les résultats des audits internes et externes et les questions connexes. En outre, il surveille la gestion du risque financier et évalue les contrôles internes.

Comité de la gouvernance et des ressources de gestion :

Le Comité de la gouvernance et des ressources de gestion examine les structures et pratiques de gouvernance de la Société pour s'assurer que le conseil d'administration peut s'acquitter de son mandat. Il se penche sur les ressources de gestion et les pratiques de rémunération afin de s'assurer que les systèmes nécessaires sont en place pour attirer, maintenir en poste et motiver des gestionnaires compétents. En outre, le Comité examine et évalue le rendement du président et chef de la direction, surveille le processus d'évaluation des conseils d'administration et s'assure de la conformité aux codes de conduite.

Comité de nomination : Avec l'appui de consultants externes, le Comité de nomination repère et évalue les candidats potentiels en vue de leur nomination à titre d'administrateurs. Il formule des recommandations à l'actionnaire (représenté par le Conseil municipal d'Ottawa) concernant la nomination des administrateurs.

Comité de surveillance des initiatives stratégiques : Le Comité de surveillance des initiatives stratégiques aide le conseil d'administration à guider l'équipe de direction ainsi qu'à orienter et soutenir les efforts liés aux grands projets d'immobilisations, à la demande et à la discrétion du conseil. Il aide aussi l'équipe de direction et le conseil d'administration à analyser et à exploiter les possibilités de développement commercial, d'acquisition et d'investissement. Dans l'exercice de ces fonctions, le Comité s'assure que les possibilités concordent avec les plans stratégiques et les lignes directrices en matière d'investissement et qu'elles soutiennent la maximisation de la valeur pour l'actionnaire et une gestion rigoureuse du risque.



Rémunération des membres de la haute direction

Le Comité de la gouvernance et des ressources de gestion du conseil d'administration de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. est chargé d'élaborer le cadre de rémunération pour la Société et chacune de ses filiales et d'en recommander l'approbation.

Deux principes guident l'élaboration de ce cadre de rémunération, soit la nécessité de proposer, d'une part, un régime de rémunération globale propre à attirer et à maintenir en poste des dirigeants compétents et expérimentés et, d'autre part, l'établissement de la rémunération en fonction du rendement.

La rémunération des membres de la haute direction est examinée par le Comité de la gouvernance et des ressources de gestion et approuvée par le conseil d'administration. Le Comité formule ses recommandations au conseil d'administration à la lumière d'un examen des responsabilités et du rendement de chaque membre de la haute direction et des recommandations du président et chef de la direction.

Dans le but d'attirer et de maintenir en poste des dirigeants compétents et expérimentés, la Société s'efforce d'offrir un régime de rémunération globale concurrentiel par rapport à d'autres organisations d'envergure et de nature similaires. L'échelle de rémunération des membres de la haute direction est examinée chaque année. Avec l'aide de consultants indépendants, on la compare de façon ponctuelle avec les données du marché pour s'assurer qu'elle demeure concurrentielle.

La rémunération globale en argent des membres de la haute direction se compose de deux éléments, soit le salaire de base et la rémunération conditionnelle au rendement.

(Le président et chef de la direction ne reçoit qu'un salaire de base).

La rémunération conditionnelle au rendement, qui est versée une fois l'an, représente un pourcentage du salaire de base. Elle vise à maintenir en poste et à motiver les membres

de la haute direction, à les récompenser pour leur rendement de l'année précédente et à assurer la cohérence avec les attentes et les objectifs de l'actionnaire. Le montant accordé est fondé sur la réalisation des objectifs financiers et autres de la Société et de la division, qui sont fixés chaque année par le conseil d'administration. Les cibles non financières visent à favoriser une amélioration continue sur le front de plusieurs objectifs stratégiques, notamment le service à la clientèle, l'efficacité et l'efficacité opérationnelles et organisationnelles ainsi que la fiabilité du service.

Les membres de la haute direction bénéficient d'un programme d'avantages sociaux qui comprend une assurance maladie complémentaire, une assurance dentaire, une assurance vie de base et une protection supplémentaire facultative ainsi qu'une assurance invalidité de courte et de longue durée. En outre, les membres de la haute direction participent au Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario (OMERS). Il s'agit d'un régime contributif interemployeurs à prestations déterminées établi par la province à l'intention des employés des municipalités, des conseils municipaux et des conseils scolaires de l'Ontario. Les prestations de retraite sont établies selon une formule fondée sur la moyenne la plus élevée des gains cotisables enregistrés au cours de cinq années consécutives et sur le nombre d'années de service. Ces prestations sont assujetties à l'indexation à risque partagé, ce qui signifie que toute indexation fondée sur l'augmentation de l'indice des prix à la consommation est conditionnelle à l'évaluation annuelle de la santé financière globale du régime par le conseil d'administration de la Société de promotion d'OMERS. Les employeurs et les employés participants doivent verser des cotisations égales qui sont calculées en fonction des gains cotisables de l'employé visé. Les gains admissibles aux fins du calcul de la retraite sont plafonnés conformément aux dispositions du régime.

Rémunération des dirigeants et des administrateurs

Dirigeants

Nom et poste principal ¹	Année	Salaire de base (\$)²	Rémunération conditionnelle au rendement (\$)³	Autre rémunération (\$)⁴
Bryce Conrad Président et chef de la direction	2025	481 150	N/A	126 675
	2024	430 838	N/A	44 788
	2023	412 865	N/A	92 328
Guillaume Paradis Vice-président exécutif, Distribution, Production, et chef de l'exploitation	2025	294 036	97 021	17 559
	2024	232 033	74 577	47 720
	2023	192 444	65 098	16 829
Adnan Khokhar Vice-président exécutif, Solutions énergétiques et infrastructures	2025	234 028	85 362	27 475
	2024	218 569	73 020	10 441
	2023	209 544	72 715	15 330
Angela Collier Vice-présidente exécutive, Finances, et dirigeante principale des finances⁵	2025	204 832	48 719⁶	1 423

Administrateurs

La rémunération des administrateurs de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. et d'Hydro Ottawa limitée est déterminée respectivement par la Ville d'Ottawa et le conseil d'administration de la Société. Outre le remboursement des dépenses raisonnables engagées dans l'exercice de leurs fonctions, les administrateurs ont droit à des honoraires annuels ainsi qu'à des jetons de présence :

- Le président des conseils d'administration reçoit des honoraires annuels de 40 000 \$.
- Tous les autres membres d'un conseil d'administration reçoivent des honoraires annuels de 7 000 \$.
- Le président des conseils d'administration reçoit 600 \$ pour chaque réunion d'un conseil d'administration ou d'un comité qu'il préside ou à laquelle il participe.

- Le président d'un comité reçoit 800 \$ pour chaque réunion du comité qu'il préside.
- Tous les autres membres d'un conseil d'administration reçoivent 600 \$ pour chaque réunion du conseil ou d'un comité à laquelle ils participent.

Toute personne qui siège à la fois au conseil d'administration de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. et à celui d'Hydro Ottawa limitée n'a pas droit aux honoraires annuels en double. Ni les conseillers de la Ville d'Ottawa, ni le président et chef de la direction, ni le membre de la direction siégeant au conseil d'administration d'Hydro Ottawa limitée ne sont rémunérés pour siéger à un conseil d'administration.

¹ Les dirigeants dont la rémunération est présentée sont ceux qui occupaient le poste le 31 décembre 2025.

² Le salaire de base (\$) correspond normalement à 26 périodes de paie. Puisqu'il y a eu 27 périodes de paie en 2025, le montant du salaire de base est plus élevé.

³ Les montants indiqués dans cette colonne correspondent à la rémunération conditionnelle au rendement versée au dirigeant au cours de l'année écoulée en fonction de l'atteinte de ses objectifs de rendement établis pour l'année précédente. Ces montants ont été arrondis au dollar le plus près.

⁴ Les montants indiqués dans cette colonne correspondent aux autres éléments de rémunération approuvés par le conseil d'administration, par exemple les crédits de congé annuel acquis et non utilisés, l'allocation pour automobile, l'allocation pour ordinateur, les paiements forfaitaires et la part de la prime d'assurance vie de base prise en charge par l'employeur. Ces montants ont été arrondis au dollar le plus près.

⁵ M^{me} Collier occupe le poste de vice-présidente exécutive, Finances, et dirigeante principale des finances depuis le 8 décembre 2025.

⁶ Comme M^{me} Collier est entrée en fonction le 8 décembre 2025, la rémunération conditionnelle au rendement versée en 2025 a été établie en fonction du poste qu'elle occupait auparavant au sein de la Société.

Participation aux réunions des conseils d'administration et des comités

Les tableaux ci-après font état de la participation des membres en 2025 aux réunions des conseils d'administration et des comités auxquels ils siègent.

Société de portefeuille Hydro Ottawa inc.

Administrateurs	Réunions du conseil d'administration	Réunions de comités
Bernie Ashe (président du conseil d'administration)	6/6	14/14
Bryce Conrad (président et chef de la direction)	6/6	14/14
Catherine Clark	6/6	5/5
Matt Davies	6/6	10/13
Brian Doxtator ¹	3/3	4/4
Conseillère Laura Dudas	5/6	3/6
Jacqueline Gauthier	6/6	9/9
Conseiller Allan Hubley	4/6	5/5
Melissa Kruyne ¹	3/3	2/2
Paul McCarney	6/6	8/8
Madeleine Meilleur	6/6	3/4
Lynn Norton	6/6	8/9
Rumina Velshi ²	S.O.	1/2

Hydro Ottawa limitée

Administrateurs	Réunions du conseil d'administration
Bernie Ashe (président du conseil d'administration)	4/4
Bryce Conrad (président et chef de la direction)	4/4
Laurie Heuff	4/4

¹ Le mandat de ce membre au sein du conseil d'administration a débuté le 1^{er} juillet 2025.

² M^{me} Velshi a quitté le conseil d'administration. Sa démission a pris effet le 20 avril 2025.

Membres des conseils d'administration

Société de portefeuille Hydro Ottawa inc.



Bernie Ashe
(président du conseil
d'administration)



Bryce Conrad



Catherine Clark



Matt Davies



Brian Doxtator



Laura Dudas



Jacqueline Gauthier



Allan Hubley



Melissa Kruyne



Paul McCarney



Madeleine Meilleur



Lynn Norton

Hydro Ottawa limitée



Bernie Ashe
(président du conseil
d'administration)



Bryce Conrad



Laurie Heuff

Cette liste comprend les membres des conseils d'administration au 31 décembre 2025.



Association des distributeurs d'électricité
Prix d'excellence en relations publiques



Ressources humaines, industrie électrique du Canada
Prix d'excellence en matière d'innovation
dans les ressources humaines



Le Groupe Hydro Ottawa souhaite remercier tous les employés dont la photo figure dans le présent rapport annuel.

This Annual Report is also available in English at hydroottawagroup.com

© Groupe Hydro Ottawa, 2026

propulser • l'avenir

Groupe
Hydro
Ottawa

2711, chemin Hunt Club, C. P. 8700
Ottawa (Ontario) K1G 3S4
613 738-5499

groupehydroottawa.com